



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TELECOMMUNICATION	03	INFRASTRUCTURE	19	SANTE PUBLIQUE	03
ECONOMIE	03	COMMUNICATION	01	ENERGIE	01
ADMINISTRATION	06	RURAL	06	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	12

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1808

17 Mai 2019

17 May 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(**) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS****1**

Reference [07/AONO/C/KSRI/CIPM -AI/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C/KSRI/CIPM -AI/2019 DU 29/04/2019 ECLAIRAGE PUBLIQUE EN ENERGIE SOLAIRE (25 POTEAUX) DU TRONÇON CARREFOUR TOTAL - PONT NGUELI. FINANCEMENT : MINDDEVEL

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-05-2019

2

Reference [03/AONO/CIPM/C.TGA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CIPM/C.TGA/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE EN MATERIAUX LOCAUX A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BABOULENG-TELEGWA DE LA COMMUNE DE TONGA.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 18-06-2019

3

Reference [04/AONO/CIPM/C.TGA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CIPM/C.TGA/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TONGA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 18-06-2019

4

Reference [001/DC/RE/DK/C.KETTE/SG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION 001/DC/RE/DK/C.KETTE/SG/CIPM/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ A NETALL. CONSTITUE D'UN PARC A BETAIL , D'UN HANGAR , D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT ET D'UN BLOC TOILETTE VTP DANS LA LOCALITE DE GBITI, COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT 1 DE LA KADEV, REGION DE L'EST

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 03-06-2019

5

Reference [002/DC/RE/DK/C.KETTE/SG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002 / DC/RE/DK/C.KETTE/SG/CIPM/2019 DU 10 MAI 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PAS 10 RALEQUIPE DE DEUX (02) ABREUVOIRS DANS LA LOCALITE DEGBITI, COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEV, REGION DE L'EST

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 03-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 003/DC/RE/DK/C.KETTE/SG/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/RE/DK/C.KETTE/SG/CIPM/2019 DU 10 MAI 2019 REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03)HANGARS POUR BOUCHERIE DANS LES LOCALITES DE KETPECENTRE , BOUBARA ET GBITI, COMMUNE DE KETTE,DEPARTEMENT DE LA KADEY. REGION DE L'EST Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 03-06-2019
----------	--

7	Reference 004/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES° DE LA SCDP DE YAOUNDÉ ET DE DOUALA.FINANCEMENT BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2019 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 13-06-2019
----------	--

8	Reference 005/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE NETTOYAGE DES DECANTEURS DANS LES DEPOTS DE LA SCDP.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 14-06-2019
----------	---

9	Reference 01/AONO/CBK/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°01/AONO/CBK/CIPM/2019 DU 14/05/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'EVINDISSI CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINEDUB - EXERCICE 2019 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 04-06-2019
----------	---

10	Reference 02/AONO/CBK/CIPM/2019 Lire Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/CBK/CIPM/2019 DU 14/5/2019POUR LA CONSTRUCTION DE 09 FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIKOK EN LOT UNIQUE.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BIKOK, UN APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE SUS-INDIQUÉE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 04-06-2019
-----------	--

11	Reference 001bis/AONO/C?MVGAN/CDPNUMVILA/2919 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN N° 001-BIS/AONO/C? MVGAN/CDPNUMVILA/ 2919 DU 29/04/2919 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ANDJECK, COMMUNE DE MVANGAN, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2019 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 24-05-2019
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [004/AONO/C?MVGAN/CDPM/MVILA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C?MVGAN/CDPM/MVILA/2019 DU 26/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-05-2019

13

Reference [005/AONO/C-MVGAN/CDPM/MVILA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/C-MVGAN/CDPM/MVILA/2019 DU 29 /04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE TROIS BOUTIQUES AU COMPLEXE MARCHÉ- GARE ROUTIERE DE MVANGAN VILLE DANS LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-05-2019

14

Reference [006/AONO/C-MVGAN/CDPM/MVILA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C-MVGAN/CDPM/MVILA/2019 DU 29/04/2019 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE MEBEMENKO DANS LA COMMUNE DE MVANGAN, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-05-2019

15

Reference [05/AONO/F 33/CDPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/F 33/CDPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH ABABOUANTOU NGULEU DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 18-06-2019

16

Reference [006/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019 RELATIF A L'EXECUTION DES ACTIVITES DEGARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE DES ACCES DES SITES ET DEPOTS DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP).FINANCEMENT BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-06-2019

17

Reference [001/AONO/CNKAF/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CNKAF/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ANYUNGOM, DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 31-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [001/AONO/L0705/C-NCG/CDPM/BEC/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/L0705/C-NCG/CDPM/BEC/2019 DU 03 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX BOUTIQUES AU COMPLEXE COMMERCIAL DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BIP MINCOMMERCE, EXERCICE 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-05-2019

19

Reference [007/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES IMPRIMANTES ET COPIEURS.FINANCEMENT BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-06-2019

20

Reference [004/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 17/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU C.E.S DE BIAKOA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA,DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-06-2019

21

Reference [003/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 17/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA,DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-06-2019

22

Reference [004/AONO/CNKAF/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2019 DU 08 MAI/2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NZOK II – NKOLNGOE (7,500 KM) ET AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE JEU À L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOLNGOE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE PROGRAMME ANNUEL 2019FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 13-06-2019

23

Reference [002/AONO/L0705/C/NGG/CDPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/L0705/C/NGG/CDPM/2019 DU 05/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2019 LOTI BIP MINDDVEL EXERCICE 2019 LOT 2

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

24	<p>Reference 005/AONO/CNKAF/CIPM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CNKAF/CIPM/2019 DU 08 MAI 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX (02) ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, PROGRAMME ANNUEL 2019FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE.</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 13-06-2019</p>
-----------	---

25	<p>Reference 001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 17/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU COMMERCE DU MBAM ET KIM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NTUI,DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 12-06-2019</p>
-----------	---

26	<p>Reference N°007/AONO/MINADER/CIPM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°007/AONO/MINADER/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (EN 03 LOTS).FINANCEMENT: BIP MINADER, EXERCICE 2019</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 12-06-2019</p>
-----------	--

27	<p>Reference N°007/AONO/MINADER/CIPM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/MINADER/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DU CONTROLE DE QUALITE DES INTRANTS ET DES PRODUITS AGRICOLES (DRCQ).FINANCEMENT: BUDGET DU LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSE, EXERCICE 2018.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 04-06-2019</p>
-----------	--

28	<p>Reference 002/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 17/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA,DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 12-06-2019</p>
-----------	--

29	<p>Reference N°008/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 16 MAI 2019 Lire</p> <p>Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 16 MAI 2019POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS POUR LES BOUKAROUS DU CENTRE TOURISTIQUE DE BAMENDJING</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 19-06-2019</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference [05/AONO/MINAT/RCE/DHS/CDPM-HS/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINAT/RCE/DHS/CDPM-HS/2019 DU 17/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE 10 BOUTIQUES AU MARCHÉ PERIODIQUE DE WALL DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA. FINANCEMENT : BIP MINCOMMERCE, 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 11-06-2019

31

Reference [007/AONO/MINDLEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AAONO/MINDLEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019 DU 17/06/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC A EBONE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO FINANCEMENT : BIP- EXERCICE 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-06-2019

32

Reference [006/AONO/MINDLEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/MINDLEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019 DU 17 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES HANGARS(02) DES MARCHES DE MANENGOLE ET D'EBONE (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-06-2019

33

Reference [02/DCO/CIPM/C.TGA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 02/DCO/CIPM/C.TGA/2019 DU 14 MAI 2019 POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINS ÉDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE DE TONGA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 18-06-2019

34

Reference [002/DC/C-KTA/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-KTA/CIPM/2019 DU 30 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES MATIERES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE KOLOFATA; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-05-2019

35

Reference [001 /DC/C-KTA/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/C-KTA/CIPM/2019 DU 30 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DU CEAC DE KOLOFATA, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference [N°002/DC/MINPOSTEL/UGF/PRSTIC/CSPM/2019 du 17 mai](#) [Lire](#)

Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/DC/MINPOSTEL/UGF/PRSTIC/CSPM/2019 DU 17 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DIDACTIQUE POUR L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE RÉFORMES DU SECTEUR DES TIC, LOGÉE À LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PNDP (RELANCE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 05-06-2019

37

Reference [001/DC/REN/C-HINA/CIPM-AG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/REN/C-HINA/CIPM-AG/2019 DUEN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE HINA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA; REGION DE L'EXTREME-NORD

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 31-05-2019

38

Reference [01/DC/CBK/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/DC/CBK/CIPM/2019 DU 14/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYOMO DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 04-06-2019

39

Reference [02/DC/CBK/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/DC/CBK/CIPM/2019 DU 14/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MENDONG DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 04-06-2019

40

Reference [001/DC/C?MVGAN/CDPIN/MVILA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C?MVGAN/CDPIN/MVILA/2019 DU 26/04/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 25-05-2019

41

Reference [002/DC/J10/CDPM-NS/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/J10/CDPM-NS/2019 DU 17/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE–

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference [N°01/DC/BMN/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/BMN/CIPM/2019 DU 06 MAI 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU PROFIT DU BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES (BMN).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 22-05-2019

43

Reference [N°024/DC/MINADER/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°024/DC/MINADER/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL TECHNIQUE, TOPOGRAPHIQUE ET FORMATION DU PERSONNEL DE LA DGRCV A L'UTILISATION DU MATERIELAU MINADERPOUR LE COMPTE DE LA DIRECTION DU GENIE RURAL ET DE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE EN MILIEU RAURAL(DGRCV) .FINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 14-06-2019

44

Reference [003/AC/CNKAF/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 003/AC/CNKAF/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 31-05-2019

45

Reference [N°023/DC/MINADER/MC2-MUFFA/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°023/DC/MINADER/MC2-MUFFA/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIELS INFORMATIQUES AU PROJET D'APPUI AUX ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE MC2-MUFFA.FINANCEMENT : BIP MINADER-BUDGET DU MC2/MUFFA, EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 06-06-2019

46

Reference [N°022/DC/MINADER/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°022/DC/MINADER/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE,INSTALLATION DES LOGICIELS ET SYSTEME DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DE LA CELLULE INFORMATIQUEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS, EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 04-06-2019

47

Reference [N°021/DC/MINADER/MC2-MUFFA/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°021/DC/MINADER/MC2-MUFFA/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DES COFFRES FORTS AU PROJET D'APPUI AUX ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE MC2-MUFFA.FINANCEMENT : BIP MINADER-BUDGET DU MC2-MUFFA, EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 06-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

48	<p>Reference 001/DC/COB/CIPM Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°001 /DC/COB/CIPM DU 15/05/2019</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 11-06-2019</p>
49	<p>Reference N° D13-83/AAMI/MINSANTE/SG/PLMI/CSAFP/19 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° D13-83/AAMI/MINSANTE/SG/PLMI/CSAFP/19 DU 30/04/2019 POUR LA PRODUCTION DES SPOTS ET MESSAGES CLES SUR LA SANTE MERE- ENFANT A DIFFUSER PAR LES MEDIAS DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA MORTALITE MATERNELLE ET INFANTO-JUVENILE FINANCEMENT : APPUI BUDGETAIRE C2D-3 COMPTANT POUR L'EXERCICE 2019</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 06-06-2019</p>
50	<p>Reference N° D13-84/AAMI/MINSANTE/SG/PLMI/CSAFP/19 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-84/AAMI/MINSANTE/SG/PLMI/CSAFP/19 DU 30/04/2019 POUR LA CONTRACTUALISATION DES MEDIAS EN VUE DE LA COMMUNICATION ET LA DIFFUSION DES MESSAGES DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA EN FAVEUR DE LA SANTE MERE ENFANT POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL MULTISECTORIEL DE LUTTE CONTRE LA MORTALITE MATERNELLE, NEONATALE ET INFANTO-JUVENILE FINANCEMENT : APPUI BUDGETAIRE C2D-3 COMPTANT POUR L'EXERCICE 2019</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 06-06-2019</p>
51	<p>Reference N° D13-96/AAMI/MINSANTE/SG/PLMI/CSAFP/19 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-96/AAMI/MINSANTE/SG/PLMI/CSAFP/19 DU 13/05/2019 POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES HOMMES ET FEMMES DE MEDIAS EN SANTE MERE-ENFANT DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA MORTALITE MATERNELLE ET INFANTO-JUVENILE FINANCEMENT : APPUI BUDGETAIRE C2D-3 COMPTANT POUR L'EXERCICE 2019</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 06-06-2019</p>
52	<p>Reference N° D13-99/ASMI/MINSANTE/SG/CNLS/GTC/SP/SPM/19 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-99/ASMI/MINSANTE/SG/CNLS/GTC/SP/SPM/19 EN VUE DE LA PRÉ-QUALIFICATION DES CONSULTANTS NATIONAUX POUR RÉALISER L'ÉTUDE D'ESTIMATION DES FLUX DE RESSOURCES ET DE DÉPENSES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA (NASA/REDES)</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 02-07-2019</p>

RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference ADDITIF N°006 Lire Titre/objet ADDITIF N°006/A/C-AKGA/SG/CIPM/2019 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRES - DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/C-AKGA/CIPM/2019 DU 07/05/2019, POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, (EN PROCEDURE D'URGENCE); - DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001(BIS)/AONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 06 MAI 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE (UN HANGAR A MENGUEME-SI) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, (EN PROCEDURE D'URGENCE); - DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 07/05/2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA (TRONÇON: EUCALYPTUS – INTERSECTION PETIT MARCHÉS+BRETELLES, LONG : 1,5KM, LARGEUR : 7M DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, (EN PROCEDURE D'URGENCE). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

54	Reference 007/C/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/ 2019 DU 15 MAI 2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/C/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/ 2019 DU 15 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 01/03/2019, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE YAOUNDE : GP EKOUNOU, MENDONG DERRIERE CAMP SIC FACE EEC, MVAN CLINIQUE VERJOSEL, MVOG EBANDA TOTAL NGOUSSO, MVOG MAN ZE, NGONA PAR NKOABANG, NKOLFOULOU ST JEAN DE DIEU VERS ENIET, NSIMEYONG 3 ROND POINT DAMASE, ODZA BORNE 12 MEHANDAN , ODZA KOWEIT, ODZA PETIT MARCHÉ, ODZA BORNE 12 M BIKELE, SIMBOCK 3 LEMPADAIRE, NKOLMESSENG MOME BELINGA BLOC 5, EMANA RAILS BERLIN, MBOG ABANG, CARREFOUR MEEC —TSIMI, CARRIERE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

55	Reference ADDITIF N°005/A/C-AKGA/SG/CIPM/2019 Lire Titre/objet ADDITIF N°005/A/C-AKGA/SG/CIPM/2019 PORTANT MODIFICATION D'UN ELEMENT SUR LES CRITERES ELIMINATOIRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002 /AONR/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 07/05/2019 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA (TRONCON: EUCALYPTUS – INTERSECTION PETIT MARCHÉS+BRETELLES, LONG : 1,5KM, LARGEUR : 7M DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA.(EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

56	Reference 002610/DG/PAD DU 14 MAI 2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 002610/DG/PAD DU 14 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/ AONO/PAD/CIPM-A5/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.- Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

57	Reference 00037/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00037/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJTPORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES D'OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/19 POUR L'ACQUISITION DE DOUZE (12) STATIONS DE MONTAGE A.LA CRTV, EXERCICE 2019. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

58

Reference [05/DC/ONCC/DG/CIPM DU 16/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 05/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/ONCC/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE À L'ONCC.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

59

Reference [006 /C/C AYOS/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°006 /C/C AYOS/SG/2019 DU 16 MAI 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS. EP TOMBA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

60

Reference [002 /C/C AYOS/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°002 /C/C AYOS/SG/2019 DU 16 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO-C.AYOS/2019 DU 08 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MBAKOK-MELANE-NDELE-NYABEWO'O AVEC CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A OLEMBE LOT 1 ; RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES (BEKOUNGOU-NDJINGON) LOT2 : DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

61

Reference [003 /C/C AYOS/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°003 /C/C AYOS/SG/2019 DU 16 MAI 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/CIPM-CA/2019 DU08 AVRIL 2019 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MBAKOK-MELANE-NDELE-NYABEWO'O AVEC CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A OLEMBE LOT 1 DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

62

Reference [000008/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 000008/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC DU 03 MAI 2019 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000004 /AONO/ANOR/CIPM/2019 DU 21 FÉVRIER 2019 « SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUEL ACCIDENT ».

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

63	Reference 005 /C/C AYOS/SG/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N°005 /C/C AYOS/SG/2019 DU 16 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS. LOT 1 EP DE KOMBO, LOT 2 EP DE NYAMVOUDOU Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	--	--

64	Reference 004 /C/C AYOS/SG/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N°004 /C/C AYOS/SG/2019 DU 16 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS. LOT 1 EP DE KOMBO, LOT 2 EP DE NYAMVOUDOU. Travaux N/A
-----------	--	---

65	Reference n/a Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 25/04/2019 N/A N/A
-----------	--	---

66	Reference n/a Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE) N/A N/A
-----------	--	--

67	Reference n/a Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS) N/A N/A
-----------	--	--

68	Reference 002610/DG/PAD DU 14 MAI 2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUÉ N° 002610/DG/PAD DU 14 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/ AONO/PAD/CIPM-A5/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.- Services et Prestations Intellectuelles N/A
-----------	---	---

RESUME DES CONSULTATIONS

69

Reference [1009/DAG/DG/PAD DU 14 MAI 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 1009/DAG/DG/PAD DU 14 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 1).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

70

Reference [1010/DAG/DG/PAD DU 1 4 MAI 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 1010/DAG/DG/PAD DU 1 4 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES, BP. 3283 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/ PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 2)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

71

Reference [440/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS DU 16/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°440/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/ONCC/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE À L'ONCC EXERCICE 2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

72

Reference [0000019/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0000019/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUEL ACCIDENT AU PROFIT DEL'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

73

Reference [10/DM/CAYOS/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°10/DM/CAYOS/SG/2019PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES -N°004/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS. LOT 1 EP DE KOMBO, LOT 2 EP DE NYAMVOUDOU

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

74

Reference [09/DM/CAYOS/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°09/DM/CAYOS/SG/2019PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES -N°003/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR YEBE-NGOUMESSENG CHEFFERIE (5 KM) DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

75	Reference 07/DM/CAYOS/SG/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°07/DM/CAYOS/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO-C.AYOS/2019 DU 08 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MBAKOK-MELANE-NDELE-NYABEWO'O AVEC CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A OLEMBE LOT 1 ; RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES (BEKOUNGOU-NDJINGON) LOT2 : DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

76	Reference 11/DM/CAYOS/SG/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°11/DM/CAYOS/SG/2019PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°-005/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS. EP TOMBA Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

77	Reference 08/DM/CAYOS/SG/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°08/DM/CAYOS/SG/2019PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES -N° 002/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MBAKOK-MELANE-NDELE-NYABEWO'O AVEC CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A OLEMBE LOT 1 DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

78	Reference 007/DC/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 15 MAI 2019 Lire Titre/objet DECISION N° 007/DC/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 15 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 01/03/2019, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE YAOUNDE : GP EKOUNOU, MENDONG DERRIERE CAMP SIC FACE EEC, MVAN CLINIQUE VERJOSEL, MVOG EBANDA TOTAL NGOUSSO, MVOG MAN ZE, NGONA PAR NKOABANG, NKOLFLOULOU ST JEAN DE DIEU VERS ENIET, NSIMEYONG 3 ROND POINT DAMASE, ODZA BORNE 12 MEHANDAN , ODZA KOWEIT,ODZA PETIT MARCHÉ, ODZA BORNE 12 M BIKELE, SIMBOCK 3 LEMPADAIRE, NKOLMESSENG MOME BELINGA BLOC 5, EMANA RAILS BERLIN, MBOG ABANG, CARREFOUR MEEC —TSIMI, CARRIERE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

79	Reference 1006/DAG/DG/PAD DU 1 4 MAI 2019 Lire Titre/objet DÉCISION N° 1006/DAG/DG/PAD DU 1 4 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES, BP. 3283 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/ PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 3). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS**80**

Reference [006/DC/CW/DG/DA3M-CMT/CIPM/2019 DU 15 MAI 2019.](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 006/DC/CW/DG/DA3M-CMT/CIPM/2019 DU 15 MAI 2019. PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 28/02/2019, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE DOUALA, REGION DU LITTORAL SUR PLUSIEURS SITES, NOTAMMENT : BONABERI QUARTIER BEPELE BLOC 4 DERRIERE L'USINE DE BRASSERIES, NDOGPASSI 2, DIBOUM 1, NDOGPASSI CENTRE D'ETAT CIVIL CPLAN, COMPLEXE SCOLAIRE BILINGUE PRIVE KAMHOUA, QUARTIER SOCARTO, DERRIERE ECOLE PUBLIQUE NEWTOWN AEROPORT, LOGBESSOU BLOC DOUMBE, MBANGA YASSA, BONABERIE ENTREE FERMENCAM.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

81

Reference [1007/DAG/DG/PAD DU 1 4 MAI 2019.](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 1007/DAG/DG/PAD DU 1 4 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/ PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 4).-

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

82

Reference [1008/DAG/DG/PAD DU 14 MAI 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 1008/DAG/DG/PAD DU 14 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/ PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 5).-

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

83

Reference [002/LM/C.SU/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°002/LM/C.SU/SG/2019 DU 13/05/2019 CONSTATANT L'INFRUCTUOSITÉ DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/SGCPDM/2019 DU 15/04/2019 RELATIVE À L'ACQUISITION DE FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020 DANS L'ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA , RÉGION DE L'OUEST.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

84

Reference [ADDITIF N° 01.](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 24 AVRIL 2019 RELATIF A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A LA CRTV, EXERCICE 2019.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

85	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/AONO/C-MENGUEME/CDPM-NS /2019 DU 29/04/2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS LA COMMUNE DE MENGUEME (NKOLEBAE – SO'O ASSI) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

86	Reference	ADDITIF N°002 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002 A L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CRTV/CIPM/19 POUR L'ACQUISITION DE DOUZE (12) STATIONS DE MONTAGE A LA CRTV, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

87	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/ AONO/RC/CNG/CIPM/2019 DU 25/04/2019 LIRE PLUTOTDOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/ AONO/RC/CNG/CIPM/2019 DU 09/05/2019PAGE 1 INSÉRER DÉLAI D'EXÉCUTION : 04 MOIS AVIS D'APPEL D'OFFRES NOUVEAU EN FRANÇAIS ET EN ANGLAISAVIS D'APPEL D'OFFRESN°003/AONO/RC/CNG/CIPM/2019 DU 09/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 08 FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NNGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO,REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

88	Reference	N°216-19/SUP'PTIC/DAG/SDM Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRESNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2019POURL'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POURL'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC.ADDITIF N°01LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE DES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SUS RÉFÉRENCÉ DE LA MANIÈRE SUIVANTE :
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE KOUSSERI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C/KSRI/CIPM -AI/2019 DU
29/04/2019 ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE SOLAIRE (25 POTEAUX) DU TRONÇON CARREFOUR
TOTAL - PONT NGUELI. FINANCEMENT : MINDDEVEL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
53 27 351 01 641336 2254821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public (BIP). Exercice 2019, le Maire de la commune de Kousseri lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'éclairage public en énergie solaire (25 poteaux) du tronçon **carrefour total - pont nguéli** dans la ville de Kousseri, région de l'extrême-Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'installation de **(25)** lampadaires solaires autonomes « systèmes solaires PV individuels, non raccordés aux réseaux électriques nationaux » sur le tronçon carrefour total pont nguéli dans la ville de Kousseri, région de l'extrême-Nord.

3. Coût Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de : **50 000 000 (cinquante millions) Fcfa**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une technique avec expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le MINDDEVEL, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de Kousseri dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au service technique de la commune de Kousseri dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette communale de Kousseri d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) F.CFA**, La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels devront parvenir à la commune de kousseri (Service Technique de la commune de kousseri), au plus tard le **21/05/2019 à 13 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée avec la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C/KSRI/CIPM-AI/2019 DU 29/04/2019
ELECRAGE PUBLIQUE EN ENERGIE SOLAIRE (25 POTEAUX) DU TRONÇON CARREFOUR TOTAL - PONT
NGUELI.
Financement : NIINDDEVEL**

« AN'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : **Un million (1 000 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **21/05/2019 à 14 heures**, par la Commission interne de passation de marche placée auprès de la commune de kousseri.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossiers administratifs et financiers incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre financière inférieure à 85% du budget prévisionnel ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.
- La non exécution et réception provisoire du marché simulé des trois dernières années (2016, 2017, 2018).
- Absence des PV de réception provisoire ou définitif des marchés d'éclairage publics
- N'avoir pas exécutés au moins un marché sur éclairage public à énergie solaire.

Critères essentiels

- 1 Présentation générale de l'offre **Oui/Non**
- 2 Références de l'entreprise **Oui/Non**
- 3 Moyens humains **Oui/Non**
- 4 Moyens matériels **Oui/Non**
- 5 Spécifications techniques **Oui/Non**

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Énergies Départemental du Logone et Chari, à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Énergie et à la commune de Kousseri.

KOUSSERI le 29 Avril 2019

Le MAIRE

ISSEINI DARKADRE

COMMUNE DE TONGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CIPM/C.TGA/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE EN MATERIAUX LOCAUX A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BABOULENG-TELEGWA DE LA COMMUNE DE TONGA.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la dotation générale de la décentralisation pour l'investissement, la Commune de Tonga a reçu des Fonds de l'Etat pour financier certains projets sociaux.

Le Maire de la Commune de Tonga, Maître d'Ouvrage, lance à cet effet un appel d'offres national ouvert pour la sélection des Entreprises en vue de la construction d'un bloc de 02 salles de classe en matériaux locaux à l'Ecole publique

2. Consistance des prestations

PRIX	DESIGNATION	LOT	DESIGNATION
100	TRAVAUX PRELIMINAIRES	600	MENUISERIE METALLIQUJE
200	TERRASSEMENTS	700	ELECTRICITE
300	FONDATIONS	800	PEINTURE
400	MACONNERIE-ELEVATION	900	VRD
500	CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFOND	1000	ASPECT SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX ET EQUIPEMENTS SPECIAUX

3. Cout Prévisionnel

COUT PREVISIONNEL (en FCFA)		Montant caution de soumission (en F CFA)	Délai d'exécution maximale (en mois)
Autorisation d'engagement (AE)	Crédit de paiement (CP)		
19 000 000	19 000 000	380 000	04 (quatre)

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises installées au Cameroun, présentant des références suffisantes en travaux de construction des bâtiments.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Commune de Tonga, sur Fonds de la Dotation Générale de la Décentralisation pour l'Investissement de l'Exercice 2019.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à la Mairie de Tonga (Service Technique, Tel : 679 62 12 37/699 47 75 73) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de Vingt-cinq mille (25.000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier, payable auprès du Receveur Municipal de la Commune de Tonga.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Service des Marchés de la Commune de Tonga, au plus tard le 18 Juin 2019 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CIPM/C.TGA/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE EN MATERIAUX LOCAUX A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BABOULENG-TELEGWA DE LA COMMUNE DE TONGA

8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant par lot tel qu'indiqué au titre 3 du présent avis d'appel d'offres, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date d'origine. Sous-peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une Institution agréée par le Ministre des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres entraîneront le rejet de l'offre.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une phase.

Elle aura lieu le 18 JUIN 2019 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Tonga, dans la salle des actes de ladite Commune, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Au cours de cette phase, les noms des Soumissionnaires, les montants des offres, les rabais offerts, et la présence ou l'absence de Garantie d'Offre et toute autre information que la Commission de Passation des Marchés, à son choix peut juger utile de faire connaître seront annoncés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Critères d'évaluation

Après vérification des pièces administratives, la Sous-commission d'analyse technique procédera à l'évaluation en trois temps : Vérification de la Conformité des pièces administratives. Analyse des offres techniques. Analyse des offres financières. L'évaluation des offres se fera conformément aux dispositions du RPAO, et plus spécifiquement suivant les critères ci-après :

1. Critères éliminatoires

Absence d'une pièce administrative et non régularisée sous quarante (48) heures,
Absence ou Insuffisance de la Caution de Soumission,
Lettre de Soumission non-conforme au modèle ou n'engageant pas le soumissionnaire,
Fausses déclarations ou pièces falsifiées,
Offre technique non-qualifiée,
Offre financière non-qualifiée.

2. Critères essentiels

2.1 Critères essentiels de qualification technique :

Une offre technique sera jugée conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres si elle répond à tous les critères techniques majeurs ci-dessous, évalués suivant les sous-critères de la grille d'analyse comprise dans le dossier de consultation

N°	Critères technique majeurs	Notation
1	Conformité de la présentation générale des offres	OUI/NON
2	Conformité des références de l'entreprise	OUI/NON
3	Conformité des moyens humains	OUI/NON
4	Conformité des moyens matériels	OUI/NON
5	Conformité de la note technique et de la méthodologie d'exécution	OUI/NON

.2 Critères essentiels de Qualification financière :

Une offre financière sera jugée conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres si elle répond à tous les critères techniques majeurs ci-dessous, évalués suivant les sous-critères de la grille d'analyse comprise dans le dossier de consultation

N°	Critères technique majeurs	Notation
1	présence de toutes les pièces et engagement du soumissionnaire	OUI/NON
2	Non-omission d'un prix unitaire quantifié	OUI/NON
3	Cohérence des sous détails des prix	OUI/NON
4	Capacité financière suffisante	OUI/NON

Les détails de ces critères majeurs et de leurs sous-critères sont précisés dans le RPAO.

Les offres financières corrigées et jugées recevables seront, après application des rabais éventuels, classées par ordre de montant croissant.

11. Attribution

L'attribution du contrat se fera au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères éliminatoires du DAO, et présentant l'offre évaluée la plus basse.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de Tonga, Service des Marchés.

TONGA le 14 Mai 2019

Le MAIRE

BITCHEBE Désiré Raphaël

COMMUNE DE TONGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CIPM/C.TGA/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TONGA

FINANCEMENT
 FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La commune de Tonga a reçu du Fond d'Équipement et d'Intervention Intercommunal (FEICOM) un concours financier pour le financement des travaux de construction de son Hôtel de ville. Le Maire de la commune de Tonga Autorité Contractante, lance à cet effet un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une entreprise disposant d'équipement et du personnel adéquats, ainsi que d'une capacité financière suffisante à l'exécution sans interruption des travaux de construction dudit hôtel de ville.

2. Consistance des prestations

LOT	DESIGNATION	LOT	DESIGNATION
100	TRAVAUX GENERAUX PRELIMINAIRES	800	PLOMBERIE SANITAIRE-PROTECTION INCENDIE
200	INSTALLATION DE CHAZNTIER	900	ELECTRICITE COURANT FORT-COURANTS FAIBLES-C LIMATISSATION
300	TERRASSEMENT	1000	MENUISERIES METALIQUES
400	FONDACTIONS GENERALES	1100	MENUISERIE EN BOIS
500	ELEVATIONS ET SUPERSTRUCTURES	1200	PEINTURE : RESPECT SCRUPLEUX DES COULEURS DE LA MAQUETTE
600	CHARPENTE-COUVERTURE-FAUX PLAFONDS	1300	AMENAHGEMENTS EXTERIEURS-RESEAU DIVERS (VRD)
700	REVETTEMENTS MURS ET SOLS		

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération sus-indiquée est de :FCFA 296.296.296 (Deux cents quatre-vingt-seize millions deux cents quatre-vingt-seize mille deux cents quatre-vingt-seize)

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises au régime du réel et installées au Cameroun, présentant des références solides en travaux de construction des grands bâtiments.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par la Convention de Cofinancement entre le Feicom et la Commune de Tonga, inscrite au Budget communal de l'exercice 2019.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à la Mairie de Tonga (Service Technique, Tel :679 62 12 37/699 47 75 73) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de Deux cents mille (200.000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier, payable auprès du Receveur Municipal de la Commune de Tonga.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Service des Marchés de la Commune de Tonga, au plus tard le 18 Juin 2019 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CIPM/C.TGA/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TONGA "A n'ouvrir qu'enséance de dépouillement"

8. Delai de Livraison

Le délai maximal d'exécution des prestations est fixé à huit (08) mois, pour compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de Cinq millions neuf cents vingt-cinq mille neuf cents vingt-six (5.925.926) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous-peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou le non-respect des modalités de soumission sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectue en un temps.

Elle aura lieu le 18 Juin 2019 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Tonga, dans la salle des actes de ladite Commune, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Au cours de cette phase, les noms des Soumissionnaires, les montants des offres, les rabais offerts et Presence ou l'absence de Garantie d'Offre et toute autre information que la Commission de Passation des Marchés, choix peut Juger utile de faire connaître seront annoncés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Critères d'évaluation

Après vérification des pièces administratives, la Sous-commission d'analyse technique procédera à trois temps : Vérification de la Conformité des pièces administratives. Analyse des offres techniques, Analyse de offres financières. L'évaluation des offres se fera conformément aux dispositions du RPAO, et plus spécifiquement suivant les critères ci-après :

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative et non régularisée sous quarante (48) heures,
- Lettre de Soumission non-conforme au modèle ou n'engageant pas le soumissionnaire.
- Caution de soumission Absente, Non-conforme, ou insuffisante
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- Offre technique non-conforme,
- Offre financière non-conforme.

2. Critères essentiels

2.1 Critères essentiels de qualification technique :



Une offre technique sera jugée conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres si elle répond à tous les critères techniques majeurs ci-dessous, évalués suivant les sous-critères de la grille d'analyse comprise dans le dossier de consultation

N°	MAJOR TECHNICAL CRITERIA	NUMBER OF sub-criteria	Validity of the criterion (Minimum of sub-criteria to validate)
1	Conformité de la présentation générale des offres	03	3 OUI
2	Conformité des références de l'entreprise	02	2 OUI
3	Conformité des moyens humains	04	4 OUI
4	Prise en compte de la main d'œuvre locale	03	2 OUI
5	Conformité des moyens matériels	02	2 OUI
6	Conformité de la note technique et de la méthodologie d'exécution	06	6 OUI

2.2 Critères essentiels de qualification financière :

Les détails de ces critères majeurs et de leurs sous-critères sont précisés dans le RPAO.

Les offres financières corrigées et jugées recevables seront, après application des rabais éventuels, classées par ordre de montant croissant.

N°	MAJOR FINANCIAL CRITERIA	NUMBER OF sub-criteria	Validity of the criterion (Minimum of sub-criteria to validate)
1	présence de toutes les pièces et engagement du soumissionnaire	05	1 OUI
2	Non-omission d'un prix unitaire quantifié	01	1 OUI
3	Cohérence des sous détails des prix	02	2 OUI
4	Capacité financière	02	2 OUI

Les détails de ces critères majeurs et de leurs sous-critères sont précisés dans le RPAO. Les offres financières corrigées et jugées recevables seront, après application des rabais éventuels, classées par ordre de montant croissant.

12. Attribution

L'attribution du contrat se fera au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères éliminatoires du DAO, et présentant l'offre évaluée la plus basse.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de Tonga, Service des Marchés.

TONGA le 14 Mai 2019

Le MAIRE

BITCHEBE Désiré Raphaël

COMMUNE DE KETTE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION 001/DC/RE/DK/C.KETTE/SG/CIPM/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE A NETAIL.CONSTITUE D'UN PARC A BETAIL , D'UN HANGAR , D'UNQUAI D'EMBARQUEMENT ET D'UN BLOC TOILETTE VTPDANS LA LOCALITE DE GBITI, COMMUNE DE KETTE,DEPARTEMEN 1 DE LA KADEV, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
FONDS MONDIAL (NFM)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

001/DC/RE/DK/C.KETTE/SG/CIPM/2019

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE A NETAIL.
CONSTITUE D'UN PARC A BETAIL , D'UN HANGAR , D'UN
QUAI D'EMBARQUEMENT ET D'UN BLOC TOILETTE VTP
DANS LA LOCALITE DE GBITI, COMMUNE DE KETTE,
DEPARTEMEN 1 DE LA KADEV, REGION DE L'EST

2. Consistance des prestations

NA

3. Cout Prévisionnel

60 481 134 (Soixante millions quatre cent quatre-vingt et un mille cent trente-quatre) Francs CFA

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par la Commune dans le domaine d'intervention concerné, La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute autre entreprise pouvant répondre aux conditions de qualification administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PRODEL/COMMUNE DE KETTE

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de coiation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de KETTE, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de KETTE, Maître d'Ouvrage, à loule entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré au Secrétariat particulier du Maire de la Cumniune de KETFE contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de vingt mille (20.000) francs CFA payable à la Recette municipale de la Cuniinuie de KETTE pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, des publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de coiation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de KETTE, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de KETTE, Maître d'Ouvrage, à loule entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré au Secrétariat particulier du Maire de la Cumniune de KETFE contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de vingt mille (20.000) francs CFA payable à la Recette municipale de la Cuniinuie de KETTE pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, des publication du présent Avis.

9. Remises des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Batouri (**Autorité Contractante**), à déposer à **la commune de Batouri contre recipissé de dépôt.**

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

001/DC/RE/DK/C.KETTE/SG/CIPM/2019 DU 10 Mai 2019

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR BOUCHERIE DANS LA LOCALITE DE NGOURA II, COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

Quatre vingt-dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

Les offres être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) par un établissement bancaire devront agréer par le Ministre en charge des finances d'un montant égal à six cent mille (600 000) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Na

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts eu séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de KETTE en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis le 03 Juin 2019 dans Salle des actes de la commune de KETTE

14. Critères d'évaluation

na

15. Attribution

na

16. Durée Validité des Offres

na

17. Renseignements Complémentaires

na

BERTOUA le 17 Mai 2019

Le MAIRE

ESSANSA EMMANUEL

COMMUNE DE KETTE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002 / DC/RE/DK/C.KETTE/SG/CIPM/2019 DU 10 MAI 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PAS 10 RALEQUIPE DE DEUX (02) ABREUVOIRS DANS LA LOCALITE DEGBITI, COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEV, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
FONDS MONDIAL (NFM)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°002 / DC/RE/DK/C.KETTE/SG/CIPM/2019 Du 10 Mai 2019

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PAS 10 RAL
EQUIPE DE DEUX (02) ABREUVOIRS DANS LA LOCALITE DE
GBITI, COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEV,
REGION DE L'EST

2. Consistance des prestations

na

3. Cout Prévisionnel

25 042 500 (Vingt-cinq millions quarante-deux mille cinq-cents) Francs CFA

4. Allotissement

Unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PRODEL/COMMUNE DE KETTE

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de KETTE. Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de KETTE, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotation peut être retiré au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de KETTE contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de dix mille (10.000) francs CFA payable à la Recette municipale de la Commune de KETTE pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de coiaion incluant les conditions de soumission, un descriptif des iravaux et les condilicms coniracluuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de KETI li. Autorité Contractantc, pour le compte de la Coniiiiunc de KETTE, Maître d Ouvrage, a toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier- de demande de cotation peut-être retiré au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de KETTE cojitre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de dix mille (10.000) francs CFA payable à la Recette municipale de la Commune de IvLT I E pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Batouri (**Autorité Contractante**), à déposer à **la commune de Batouri contre recipissé de dépôt.**

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°002 / DC/RE/DK/C.KETTE/SG/CIPM/2019 Du 10 Mai 2019

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PAS 10 RAL
EQUIPE DE DEUX (02) ABREUVOIRS DANS LA LOCALITE DE
GBITI, COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEV,
REGION DE L'EST

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

Quatre vingt-dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

Les offres être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) par un établissement bancaire devront agréé par le Ministre en charge des finances d un montant égal à deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

na

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Conimission Interne de Passation des Marchés de la commune de KETTE en présence en présence des soumissionnaires ou de leurs représentintins dûment mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

14. Critères d'évaluation

Date et heure d'ouverture des plis 03/06/2019 à 11 heures

15. Attribution

na

16. Durée Validité des Offres

na

17. Renseignements Complémentaires

na

BERTOUA le 10 Mai 2019

Le MAIRE

ESSANSA EMMANUEL

COMMUNE DE KETTE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/RE/DK/C.KETTE/SG/CIPM/2019 DU 10 MAI 2019 REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03)HANGARS POUR BOUCHERIE DANS LES LOCALITES DE KETPECENTRE , BOUBARA ET GBITI, COMMUNE DE KETTE,DEPARTEMENT DE LA KADEY. REGION DE L'EST

FINANCEMENT
FONDS MONDIAL (NFM)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°003/DC/RE/DIN/C.K;ETTE/SG/CIPM/2019 DU 10 Mai 2019

REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03)
HANGARS POUR BOUCHERIE DANS LES LOCALITES DE KETPE
CENTRE , BOUBARA ET GBITI, COMMUNE DE KETTE,
DEPARTEMENT DE LA KADEY. REGION DE L'EST

2. Consistance des prestations

na

3. Cout Prévisionnel

49 252 795 (Quarante-neuf millions deux cent cinquante-deux mille sept cent quatre-vingt-quinze) Francs CFA

4. Allotissement

Unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise qui répondra aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PRODEL/COMMUNE DE KETTE

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de colation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Kelte, Autorité Contractante, pour le compte de la Coninuinc de KETTE, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de KETTE contie présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de quinze mille (15000) francs CFA payable à la Recette municipale de la Commune tic KETTE pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 iniiiiitcs, dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de colation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Kelte, Autorité Contractante, pour le compte de la Coninuinc de KETTE, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de KETTE contie présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de quinze mille (15000) francs CFA payable à la Recette municipale de la Commune tic KETTE pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 iniiiiitcs, dès publication du présent Avis

9. Remises des offres

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°003/DC/RE/DK/C.KETTE/SG/CIPM/2019 DU 10 Mai 2019

REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03)
HANGARS POUR BOUCHERIE DANS LES LOCALITES DE KETPE
CENTRE , BOUBARA ET GBITI, COMMUNE DE KETTE,
DEPARTEMENT DE LA KADEY. REGION DE L'EST

'^A n'ouvrir qu'en séance de dépouieinenf" ».

10. Delai de Livraison

Quatre vingt-dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

Les off'ies être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) par un établissement bancaire devront agrée par le Ministre en charge des finances d'un montant égal à quatre cent mille (400 000) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

NA

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Kcttc en présence en préseitce des soumissionnaires ou de leurs représeniuiits dûment mandatés, à la date, iieure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis 03/06/2019 dans la Salle des actes de la Commune de KETTE

14. Critères d'évaluation

na

15. Attribution

na

16. Durée Validité des Offres

na

17. Renseignements Complémentaires

na

BERTOUA le 10 Mai 2019

Le MAIRE

ESSANSA EMMANUEL

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019
RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES° DE LA SCDP DE YAOUNDÉ ET
DE DOUALA.FINANCEMENT BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2019**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres national ouvert relatif aux Travaux d'entretien des espaces verts des sites de la SCDP de Yaoundé et de Douala.

2. Consistance des prestations

Les Travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites dans le CCTP du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des Travaux à l'issue des études préalables est d'un montant toutes taxes comprises (TTC) de cent un **million trois cent soixante-deux mille cinq cent francs (F CFA 101 362 500)** repartit sur les deux (02) lots de manière suivante :

N° du lot	Désignation du lot	Coût prévisionnel TTC (en CFA)
Lot n°1	Site de Yaoundé : Dépôt de Nsam (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité) et Dépôt d'Olézoa.	53 662 500
Lot n°2	Site de Douala : Siège SCDP,, Dépôt de Bessengué (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité), Dépôt de Mboppi, Dépôt de Fuel Deido, Dépôt de Port de Pêche, Dépôt de Bonabéri, Ecole à feu de KENDECK, Domiciles des Directeurs.	47 700 000

4. Allotissement

Les Travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en deux (02) lots répartis de la manière suivante :

N° du lot	Désignation du lot
Lot n°1	Site de Yaoundé : Dépôt de Nsam (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité) et Dépôt d'Olézoa.
Lot n°2	Site de Douala : Siège SCDP,, Dépôt de Bessengué (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité), Dépôt de Mboppi, Dépôt de Fuel Deido, Dépôt de Port de Pêche, Dépôt de Bonabéri, Ecole à feu de KENDECK, Domiciles des Directeurs.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les Travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de fonctionnement de la SCDP de l'exercice 2019 sur le budget de l'Etat.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction générale de la SCDP/Cellule des Marchés au Siège de la SCDP.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme suit.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, dont le montant par lot est fixé ainsi qu'il suit :

N° du lot	Désignation du lot	Caution de soumission (en F CFA)
Lot n°1	Site de Yaoundé : Dépôt de Nsam (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité) et Dépôt d'Olézoa.	1 000 000
Lot n°2	Site de Douala : Siège SCDP,, Dépôt de Bessengué (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité), Dépôt de Mboppi, Dépôt de Fuel Deido, Dépôt de Port de Pêche, Dépôt de Bonabéri, Ecole à feu de KENDECK, Domiciles des Directeurs.	900 000

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de pièces par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu **13/06/2019 à 12h00min**, heure locale par la Commission Interne de soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou scanné, fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
- Présence d'une information financière dans le dossier administratif.

- Offre technique

- Présence d'une information financière dans l'offre technique ;
- Non-obtention de 70 points sur 100 à l'évaluation technique ;

- Offre financière

- Non-conformité du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et/ou du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) au modèle prescrit par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire et se fera sur la base des critères suivants :

- Références de l'Entreprise OUI/NON
- Moyen matériels OUI/NON
- Moyen humains OUI/NON
- Planning d'exécution des Travaux OUI/NON
- Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché OUI/NON

15. Attribution

L'attribution de ce marché se fait au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables à tout soumissionnaire peut soumissionner pour plus d'un lot mais aucun soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot.

Au cas où un même soumissionnaire arriverait en tête sur plus d'un lot, le suivant de chaque lot sera désigné adjudicataire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés au Siège de la SCD.

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE NETTOYAGE DES DECANTEURS DANS
LES DEPOTS DE LA SCDP.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de curage des caniveaux et de nettoyage des décanseurs dans les dépôts de la SCDP.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites au CCTP ci-joint.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est d'un montant toutes taxes comprises (TTC) de **quarante-six millions de francs (F CFA 46 000 000)**.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet susvisé.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de fonctionnement de la SCDP pour l'exercice 2019 et imputés sur la ligne DG intitulée « maintenance et entretien des équipements et matériels d'exploitation ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP, Tel : 233 40 54 45 / Poste 1248.), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax (237) 233 40 47 **96** N° de poste 1248 dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable payable dans le compte N°335 988 intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang, d'un montant de **Quarante mille francs (F CFA 40 000)**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune kir l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **14/06/2019 à 09h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 1248 avec la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE NETTOYAGE DES DECANTEURS DANS LES
DEPOTS DE LA SCDP.
FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **neuf cent vingt mille francs (F CFA 920 000)**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Les organes de presse retenus par le Maître d'Ouvrage en vue de la publication du présent Appel d'Offres sont : le JDM paraissant à l'ARMP et tout autre organe de publication habilité.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu **14/06/2019 à 10h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des marchés de la SCDP au Club House de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou scanné, fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
- Présence d'une information financière dans le dossier administratif.

- Offre technique

- Présence d'une information financière dans l'offre technique ;
- Non-obtention de 70 points sur 100 à l'évaluation technique ;

- Offre financière

- Non-conformité du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et/ou du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) au modèle prescrit par le DAO ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire et se fera sur la base des critères suivants :

- Références de l'Entreprise **OUI/NON**
- Moyen matériels **OUI/NON**
- Moyen humains **OUI/NON**
- Méthodologie et planning d'exécution des travaux **OUI/NON**
- Preuve de la capacité financière **OUI/NON**

Soit un total de 5 critères

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(b) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP : Téléphone (237) 233 40 54 45/ n° de poste 1248.

Visite de site

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet de la délivrance d'une Attestation de visite de site signée par chaque Chef de dépôt.

DOUALA le 16 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE BIKOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CBK/CIPM/2019 DU 14/05/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'EVINDISSI CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB - EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 15 197 01 641112 2222 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bikok, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Bikok, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique d'Evindissi Centre dans la Commune de Bikok, Département de la Méfou et Akono.

N°	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP d'EVINDISSI CENTRE.	16 500 000	53 15 197 01 641112 2222 821

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser portent sur :

CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE

- * Lot 100 : Les travaux préparatoires ;
- * Lot 200 : Les terrassements et l'implantation ;
- * Lot 300 : Les fondations ;
- * Lot 400 : Les maçonneries et élévation ;
- * Lot 500 : La charpente, la couverture et le plafond ;
- * Lot 600 : Les menuiseries bois ;
- * Lot 700 : Les menuiseries métalliques ;
- * Lot 800 : L'électricité ;
- * Lot 900 : La peinture ;
- * Lot 1000 : Les VRD

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises installées en territoire camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base de la République du Cameroun, Exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bikok, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** à la **Recette Municipal de Bikok**.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Bikok, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** à la **Recette Municipal de Bikok**.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bikok siège de la Commission interne de passation des marchés publics de la Commune de Bikok contre récépissé, au plus tard le 04/06/2019 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/CBK/CIPM/2019 Du 14/05/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'EVINDISSI CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

9. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit trois cent trente mille (330 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N°	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP d'Evindissi Centre.	16 500 000	330 000

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de trois cent trente mille (330 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps **le 04/06/2019 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dans la salle des actes de la Mairie de Bikok siège de la Commission Interne de passation des marchés publics de la Commune de Bikok, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. **Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Absence ou Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. **Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- 4) Avoir un chantier de 2018 encore en cours d'exécution dans le même Département ;

c. **Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence d'une pièce financière ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 10% du nombre total des Sous-détail des Prix unitaires ;
- 4) Sous-détail des Prix unitaires non conforme au modèle.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

13. Attribution

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bikok service technique, aux numéros de téléphones : 676 29 74 11

YAOUNDE le 14 Mai 2019

Le MAIRE

MVONDO HENRIETTE

COMMUNE DE BIKOK

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/CBK/CIPM/2019 DU 14/5/2019 POUR LA CONSTRUCTION DE 09 FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIKOK EN LOT UNIQUE. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BIKOK, UN APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la construction de 09 forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de la commune BIKOK, Région du Centre en lot unique :

N° LOT	INTITULE DU PROJET	SOURCE DE FINANCEMENT	LOCALITE DE REALISATION	MONTANT	IMPUTATION BUDGETAIRE
LOT UNIQUE	Construction de 09 forages	BIP MINADER	BIKOP	72 000 000	53 30 393 02 641112 2246 821
			ANDOCK		
			ABAND-MINDI		
			MEYILA VILLAGE		
			MEYILA BROUSSE		
			NKOLNGUET		
			NYOMO		
			ABILI VILLAGE		
			EBUGMENYU ECOLE		

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux est définie ainsi qu'il suit :

- Les études géophysiques ;
- L'implantation des forages ;
- L'installation du chantier, y compris l'aménagement et le repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
- Le Développement, pompage et essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en Béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle ;
- La grille métallique de protection autour de l'ouvrage
- Animation et mise en place du Comité de Gestion de l'ouvrage + formation de deux artisans réparateurs de la pompe par
- Un trousseau de clé de dépannage par forage.

3. Participation et origine

Toutefois, conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur, tout candidat qui s'estimera capable de répondre à la publication de l'avis pourra valablement soumissionner.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Mairie de Bikok dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la commune de Bikok, dès publication du présent avis, contre un montant non remboursable de **quatre vingt dix mille (90 000) FCFA**, payable auprès de la Recette Municipale de la commune de Bikok. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les sources doivent être enregistrées en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme tels doivent être déposées à la Mairie de la Commune de Bikok contre récépissé, au plus tard le **04/06/2019** à 12 heures 00 minutes, heure locale et devront porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N°02/AONO/CBK/CIPM/2019 DU 14/5/2019

POUR LA CONSTRUCTION DE 09 FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIKOK EN LOT UNIQUE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont le montant est fixé à :

N° LOT	MONTANT DE LA CAUTION (FCFA)
Lot unique	1 440 000 (Un million quatre cent quarante mille) francs

valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **04/6/2019 à 13 heures 00 minute** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle polyvalente de l'hôtel de ville de Bikok.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- 1) dossier administratif incomplet ou non conforme (**sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;
- 2) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- 3) n'avoir pas réalisé au cours des cinq (5) dernières années au moins trois (03) marchés similaires tel que défini par le présent RPAO ;
- 4) Non possession en propre d'au moins un atelier complet pour foration ;
- 5) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
- 6) non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- 7) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- 8) offre financière incomplète.

1. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) le délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bikok.

YAOUNDE le 14 Mai 2019

Le MAIRE

MVONDO HENRIETTE

COMMUNE DE MVANGAN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN N° 001-BIS/A0NO/C? MVGAN/CDPNUMVILA/ 2919 DU 29/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ANDJECK, COMMUNE DE MVANGAN, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 27 35101 641 830 2222 821.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2919 dans le Département de la Mvila, Le Maire de la Commune de Mvangan lance un Appel d'Offres National ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique d'Andjeck, Commune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif et comprennent notamment :

Travaux préparatoires — Etudes ;

Terrassements ;

Fondations ;

Maçonneries et élévations ;

Charpente — Couverture ;

Menuiserie bois ;

Menuiserie métallique ;

Electricité ;

Peinture ;

VRD ;

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Seize millions cinq cent mille (16 500 000) francs CFA** et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, aux chantiers élargis sur plusieurs années budgétaires observés ces cinq dernières années sur le territoire National.

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entrainera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP 2919 du MINEDUB selon les codes d'imputation 53 27 35101 641 830 2222 821.

6. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mvangan (Secrétariat General), Tel : 677 86 97 33 1696 96 33 86 dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient à la Mairie de Mvangan (Secrétariat General), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Mvangan d'une somme non remboursable de : **30 000 (Trente mille) francs CFA**. (696 02 60 87/ 661 44 94 35). NB : En cas de difficultés, saisir l'ARMP

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la salle des réunions de la CDPM de la Mvila, sis à la Préfecture à Ebolowa ou un Agent de la Commune les recevra **au plus tard le 24/05/2019 à 14 Heures** et devant porter la mention ci - après :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en
N°001- BIS/AONO/C'-MVILA/CDPM/ MVILA/ 2019 du 29/04/2019 pour les travaux
de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique d'Andjeck,
Commune de Mvangan, Département de fa Mvila, Région du Sud en Procédure d'urgence;**

**FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2019
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

9. Delai de Livraison

Le délai prescrit par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (04) mois soit **90** jours calendaires par lot.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de **330 000 (trois cent trente mille) francs CFA** pour chaque lot valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le présent Avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP, et par voie d'affichage à la Mairie de Mvangan, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mvila et de la CDPM sis à la Préfecture.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la CDPM de la Mvila sis à la Préfecture de la Mvila à **Ebolowa le 24/05/2019 à 15 heures**. La Commission de Passation des Marchés Publics de la Mvila procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{er} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire. 11 s'agit notamment de: Abandon d'un marché public dans le territoire National ces cinq (05) dernières années

- Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce Administrative Après le délai de 48 Heures prévue pour la régularisation ;
- La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CDMP et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),

- Offre technique :

- Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
- La Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci-après :
 - Plan Type ;
 - Délai d'exécution des prestations ;
 - Bordereau et devis Quantitatif des travaux.
 - La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (-absence de la visite de site, CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés et /ou non datés) ;
 - Offre technique incomplète ;
 - Non présentation du matériel minimal requis (un pick-up de liaison en propre) ;
 - Fausse déclaration, documents falsifiés;
 - Le non-respect de deux (02) critères essentiels. Offre financière :
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Offre financière incomplète ;
 - L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ; = La non-conformité au modèle de soumission ;

Capacité financière inférieure au tiers (1/3) du coût prévisionnel du projet.

● Critères essentiels

- Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur:
 - 1.La surface financière ; présentation d'une attestation de surface financière égale au montant prévisionnel de chaque lot soumissionné ;

21-expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des quatre (04) dernières années) ;

3.La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, Technicien Supérieur du génie Civil ou du Génie Rural, trois(04) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien du Génie Civil ou du Génie Rural, 02 ans d'expérience minimum) ;

4.La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) camion benne, une (01) dame sauteuse, un (01) générateur) ;

5.La méthodologie d'exécution des tâches.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Mvangan attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables A la Mairie de Mvangan (Secrétariat General) ou à la CDPM de la Mvila.

EBOLOWA le 29 Avril 2019

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

COMMUNE DE MVANGAN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C?MVGAN/CDPM/MVILA/2019 DU 26/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 27 351 641830 2246 821 .

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mvangan, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de PMI-1 dans certaines Localités de la Commune de Mvangan, Département du Mvila. Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

Allotissement	Intitulé du projet	Gestionnaire	Cautionnement
Lot 1	Travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe a motricité humaine a MEBOSSO, Commune de Mvangan	Maire/Commune de Mvangan	160 000 (Cent Soixante mille) francs CFA pour chacun des lots.
Lot 2	Travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe a motricité humaine a MEBEMENKO, Commune de Mvangan		
Lot 3	Travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe a motricité humaine a MVAEZOM, Commune de Mvangan		



2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes : Prospection géophysique ;

- Mobilisation et installation de chantier ;
- Foration ;
- Equipement du forage ;
- Développement et essai de débit ;
- Superstructure ;
- Désinfection et équipement d'exhaure ;
- Système d'énergie solaire cas du forage pastoral à énergie solaire;
- Clôture grillagée ;
- Mise en service des ouvrages ;
- Formation des Maintenançiers.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Exercice 2019, pour un coût estimatif total de Huit millions (8 000 000) de Francs CFA suivant l'imputation budgétaire 53 30 393 02 641830 2246 821 pour le lot 1 et celui du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local pour les lots 2 et 3 pour un cout estimatif total de Huit millions (8 000 000) de Francs CFA chacun suivant l'imputation budgétaire 53 27 351 641830 2246 821 .

4. Allotissement

Allotissement	Intitulé du projet	Gestionnaire	Cautionnement
Lot 1	Travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe a motricité humaine a MEBOSSO, Commune de Mvangan	Maire/Commune de Mvangan	160 000 (Cent Soixante mille) francs CFA pour chacun des lots.
Lot 2	Travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe a motricité humaine a MEBEMENKO, Commune de Mvangan		
Lot 3	Travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe a motricité humaine a MVAEZOM, Commune de Mvangan		

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entrep

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authen

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture e
du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local pour les lots 2 et 3 pour un cout estimatif total de Huit millions (8

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service du Cour

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Mvangan (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, contre présentation
(696 026 097 / 661 449 435).

NB : En cas de difficultés, Bien vouloir contacter l'ARMP.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel o

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (24) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comm

**CONST
DANS C**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois calendaires.
de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) **de francs CFA** pour chacun des lots, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) **de francs CFA** pour chacun des lots, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, **le 24 Mai 2019 à 15 heures** précises au siège de la Commission Départementale

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et a

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier d'hydraulique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à vingt-sept (27) critères essentiels sur trente-huit(38).

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

- a) Présentation générale sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères ;

d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 1 critère.

15. Attribution

Le L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de q ua trevingt-dix (90) jours, à compter de la date

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mvangan (Secrétariat

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un S

COMMUNE DE MVANGAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/C-MVGAN/CDPM/MVILA/2019 DU 29 /04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE TROIS BOUTIQUES AU COMPLEXE MARCHÉ- GARE ROUTIERE DE MVANGAN VILLE DANS LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 27 351 01 64 2530 2226 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction de deux blocs de trois boutiques au complexe Marché- Gare routière de Mvangan Ville dans la Commune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du sud

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend les rubriques ci-après :

Travaux préparatoires ;

Terrassements ;

Ouvrage en infrastructure ;

Maçonnerie et ravalement ;

charpente-couverture ;

Menuiserie métallique ;

Revêtement ;

Électricité ;

Peinture ;

Assainissement ;

Aménagements extérieurs ;

Équipements spéciaux.

3. Cout Prévisionnel

A l'issue des études préalables, le budget prévisionnel des travaux de construction de deux blocs de trois boutiques au complexe Marche- Gare routière de Mvangan Ville est de **24 430 000 (Vingt Trois millions trois cents trente mille) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience clans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BEP du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2019 sur l'imputation budgétaires n° : 53 27 351 01 64 2530 2226 821

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service du Courrier, à la Mairie de la Commune de Mvangan dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Mvangan (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt Cinq mille (25000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la Recette Municipale de Mvangan (Tel (696 026 097 / 661 449 435). NB : En cas de difficultés, Bien vouloir contacter l'ARMP,

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Salle des réunion de la CDPM Sis à la Préfecture de la Mvila ou un Agent de la Commune les recevra au **plus tard le 25/05/ 2019 à 14 heures** et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/C-MVGAN/CDFM/MVILA/2019 DU 29/04/2019
POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE TROIS BOUTIQUES AU COMPLEXE MARCHÉ-
GARE ROUTIÈRE DE MVANGAN VILLE DANS LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA,
REGION DU SUD**

**EN PROCÉDURE D'URGENCE.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution, proportionnel au budget prévisionnel est Trois cents trois Vingt huit in il le six cents **(488 604)) CFA**

11. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution, proportionnel au budget prévisionnel est **Trois cents trois Vingt huit in il le six cents (488 604)) CFA**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Sauf dérogation du RPAO, elles doivent dater de moins de trois (04) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée

irrecevable. Notamment pour absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **aura lieu le 25/04/2019 à 15 Heures** au siège de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mvila dans la salle de réunion de la Préfecture de la Mvila à Ebolowa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

13. Critères d'évaluation

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme, sous réserve des dispositions du point LI de la Circulaire N°005/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CDPM et l'Autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- iv) non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- v) omission dans le bordereau des prix unitaires d'un. prix quantifié dans l'offre financière ;
- vi) offre financière incomplète;
- vii) Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LUMINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).
- viii) Absence ou insuffisance de la caution de soumission

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- y) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trois-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mvangan (Secrétariat General) Tel 696 963 386 / 683 68 90 96. Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673/205725/699370748.

EBOLOWA le 29 Avril 2019

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

COMMUNE DE MVANGAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/C-MVGAN/CDPM/MVILA/2019 DU 29/04/2019 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE MEBEMENKO DANS LA COMMUNE DE MVANGAN, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
94 705 07 129000 2205 337

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de MEBEMENKO dans la Commune de Mvangan, Région du sud.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend les rubriques ci-après : travaux préliminaires-terrassement, fondations, béton armé en élévation ; maçonnerie ; enduit, chape' et divers ; plafonds- revêtement scellé ; charpente-couverture ; menuiserie-bois ; menuiserie-métallique ; peinture-vitrerie ; électricité ; coffret et tableau; distribution-alimentation-éclairage-priseéquipement ; lustrerie ; fluide ; assainissement.

3. Cout Prévisionnel

A l'issue des études préalables, le budget prévisionnel des travaux de construction du centre du santé Intégré de MEBEMENKO est de **50 000 000 (Cinquante millions) FCFA**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le B1P du Ministère de l'Economie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire, Exercice 2018 et suivants sur l'imputation budgétaires n° : 94 705 07 129000 2205 337

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service du Courrier, à la Mairie de la Commune de Mvangan dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Mvangan (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la Recette Municipale de Mvangan (Tel (696 026 097 / 661 449 435). NB : En cas de difficultés, Bien vouloir contacter l'ARMP.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Salle des réunion de la CDPM Sis à la Préfecture de la Mvila ou un agent de la Commune les recevra au plus tard le **25/05/ 2019 à 14 heures** et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/A0NO/PU/C-MVGAN/CDPM/MVILA/2019 DU
29/04/ 2019 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ
INTÉGRÉ DF MEBEMENKO DANS LA COMMUNE DE MVANGAN,
DEPARTEME NT DE LA MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution, proportionnel au budget prévisionnel est **un million (1 000 000) FCFA**.

11. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution, proportionnel au budget prévisionnel est un million **(1 000 000) FCFA**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Sauf dérogation du RPAO, elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offre:.

'Toute offre non confit, rme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment pour absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée pa- le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

1. L'ouverture des plis se fera en un temps **aura lieu le 25/05/2019 à 15 Heures** au siège de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mvila dans la salle de réunion de la Préfecture de la Mvila à Ebolowa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°006/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- ii) fausses déclarations ou, pièces falsifiées (la CDPM et l'Autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- iv) non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- v) omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vi) offre financière incomplète;
- vii) Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).
- viii) Absence ou insuffisance de la caution de soumission

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mvangan (Secrétariat General) Tel 696 963 386 / 683 68 90 96.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699370748.

EBOLOWA le 29 Avril 2019

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

PRÉFECTURE DU HAUT NKAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/F 33/CDPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH ABABOUANTOU NGULEU DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 32 423 03 451710 2246 811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2019, le Préfet du Haut-Nkam. Autorité Conclraclanle. lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un (01) forage équipé de PMH à Babouantou Nguleu dans l'Arrondissement de Bandja, Département du Haut-Nkam.

2. Consistance des prestations

Fabrication et installation d'un panneau de chantier ;

- Mobilisation ;
- Etude géophysique et implantation du forage ;
- * Foration;
- * Equipement - Développement- Essai de débit - Analyse physico/chimique et bactériologique des eaux du forage ;
- Superstruture ;
- Système d'Exhaure.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de huit millions cinq-cents mille (8 500 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un seul lot .

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine du Génie rural.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier de la Préfecture de Bafang ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Haut-Nkam dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la préfecture de Bafang (Secrétariat Particulier) contre présentation d'une quittance de versement à la recette des Finances du Haut-Nkam, d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept(07) exemplaires dont un (01) et six (06) copies marqués comme tels, placés sous plis scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Commission départementale de Passation des Marchés du Haut-Nkam au plus tard le 18 Juin 2019 à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/F 33/CDPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH A BABOANTOU NGULEU dans L'ARRONDISSEMENT DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

Financement : Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2019

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois mois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre du service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de trois cent quarante mille (340 000) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18 Mai 2019 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Haut-Nkam.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment.

- Absence de la caution de soumission;
- Absence d'une pièce administrative dans l'offre et non régularisée dans les délais prescrits;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- Note technique inférieure à 70%;
- Omission dans le dévis quantitatif d'un prix unitaire quantifié;
- Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du DAO comprennent:

- Présentation générale de l'Offre;
- Personnel de l'entreprise;
- Matériels;
- Capacité de mobilisation des ressources financières;
- Méthodologie d'exécution des travaux.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat particulier de la Préfecture de Bafang pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Haut-Nkam.

BAFANG le 16 Mai 2019

Le PRÉFET

MAMOUDOU

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019
RELATIF A L'EXECUTION DES ACTIVITES DEGARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE
DES ACCES DES SITES ET DEPOTS DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS
(SCDP).FINANCEMENT BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2019**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sûreté/sécurité des installations, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance un Appel d'Offres National ouvert, pour le compte de cet organisme, relatif à l'exécution des activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès des sites et dépôts de la SCDP.

2. Consistance des prestations

La consistance des Prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres se trouve dans les Termes de Référence(TDR) joints au présent DoSsier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un montant toutes taxes comprises (TTC) de **trois cent vingt-trois millions cinq mille trois cent vingt francs (F CFA 323 005 320)** repartit sur les deux (02) lots de manière suivante :

N° du lot	Désignation du lot	F CFA 'TTC
Lot n° 1	Domiciles, Sites et dépôts de Douala	176 971 770
Lot n° 2	Sités et dépôts de Yaoundé, Bafoussam, Bertoua, Belabo, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.	146 033 550

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en deux (02) lots répartis de la manière suivante :

Numéro du lot	Sites concernées
1	Domiciles, Sites et dépôts de Douala
2	Sites et dépôts de Yaoundé, Bafoussam, Bertoua, Belabo, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Ca

6. Financement

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SCDP de l'exercice 2019 dans le cadre du budget de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus de la Cellule des Marchés contre versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (F CFA 200 000)** payable dans le compte **N°33598860001-94** à l'ordre de la SCDP.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées au nom du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **13/06/2019 à 13h00 min**, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus de la Cellule des Marchés).

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL C RELATIF A L'EXECUTION DES ACTIVITES DEGARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE FINANCEMENT « À n'ou

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de six(06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un tiers agréé par la SCDP de **cent trente-neuf mille quatre cent trente-cinq (F CFA 3 539 435) pour le lot 1 et deux millions neuf cent vingt mille six cent** pour le lot 2. Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies par un tiers agréé par la SCDP. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de pièces administratives requises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps. L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **13/06/2019 à 14h00min**, heure locale, par la Commission de l'Appel d'Offres lors de cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres. L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les offres financières.

14. Critères d'évaluation



Critères éliminatoires

Il s'agit notamment : Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres;
- Document falsifié, fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ,Présence d'une information financière dans le dossier administratif.
- Absence d'agrément à l'exercice de l'activité de gardiennage ;
- Absence d'une attestation de visite de site délivrée par les chefs des dépôts de sites concernés et par le Chef Cellule HSEQ pour les domiciles et bâtiments administratif

Offre technique

- Présence d'une information financière dans l'offre technique ;
- Non-obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique ; Offre financière Non-conformité du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et/ou du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) au modèle prescrit par le DAO ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

CRITERES	NOTE
Présentation de l'offre	03 Points
Références de l'Entreprise	25 Points
Moyens humains	52 Points
Moyens logistiques	15 Points
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	05 Points
TOTAL	100 Points

Méthode de sélection du prestataire

Le score technique (St) minimum requis est de 0,8 soit 80 points /100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : $S_f = 100 \times (F_m/F_p)$

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins-disante et Fp le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,8 et F =0,2.

Le score total est alors de : $ST = 0.8St + 0.2Sf$

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques.
Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la SCDP sise au

COMMUNE NKOLAFAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CNKAF/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ANYUNGOM, DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkolafamba (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de **Nkolafamba**, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à **l'école publique d'ANYUNGOM**, dans la Commune de Nkolafamba, Département de **MEFOU et AFAMBA**, Région du **CENTRE**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- ü Les travaux préparatoires et études ;
- ü Les travaux de fondation ;
- ü Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- ü Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- ü Les travaux de menuiserie métalliques et bois;
- ü Les travaux d'électricité ;
- ü Les travaux de peinture ;
- ü Les travaux de V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le projet est constitué en un lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
NKOLAFAMBA	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	01	ÉCOLE PUBLIQUE D'ANYUNGOM	16 500 000 (Seize Millions Cinq cent mille) F CFA

4. Allotissement

Le projet est constitué en un lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
NKOLAFAMBA	Construction d'un bloc de 02 salles de classe	01	ÉCOLE PUBLIQUE D'ANYUNGOM	16 500 000 (Seize Millions Cinq cent mille) F CFA

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINEDUB**, exercice 2019, Ligne **53 27 351 01 641175 2222 821**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de Nkolafamba, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres aux heures ouvrables.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Nkolafamba (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursables de **(30 000) Trente mille francs CFA**, délivrée par la **Recette Municipale de Nkolafamba**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Nkolafamba au plus tard le vendredi **31 mai 2019 à 10 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°001/AONOU/CNKAF/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ANYUNGOM, DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **380.000 (Trois Cent Quatre Vingt Mille) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **380.000 (Trois Cent Quatre Vingt Mille) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le vendredi **31 MAI 2019 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Nkolafamba.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3. Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
4. Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
5. Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 80% des critères essentiels ;

Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 pts) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 pts)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 pts)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 pts) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 pts) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 24 sur 30 des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 80%, soit 24/30 des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique (1^{er} étage) de l'immeuble siège.

Nota : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 / 88 200 606 »

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/L0705/C-NCG/CDPM/BEC/2019 DU 03 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX BOUTIQUES AU COMPLEXE COMMERCIAL DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BIP MINCOMMERCE, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Maire de la Commune de Ngoulémakong ,Maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Ngoulémakong, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de dix boutiques au complexe commercial de Ngoulémakong d dans la commune de Ngoulémakong, Département de la Mvila (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Le présent Appel d'Offres porte sur les travaux de construction du marché de construction de dix boutiques au complexe commercial, commune de Ngoulémakong, Département de la Mvila. Ces travaux portent sur la construction de : 10 (dix boutiques);

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive: Travaux préliminaires ;

Terrassements

Fondation ;

Maçonnerie, élévation ;

Charpente couverture ;

Plomberie sanitaire ;

Revêtement ;

Menuiserie bois et métalliques

Electricité

Peinture ;

VRD + rampe d'accès pour handicapés

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération sus-indiquée est de quarante millions (40 000 000c) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont en 01 (un) lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun et présentant des références solides en travaux de construction des bâtiments.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budgets d'investissement public 2019 du Ministère du Commerce.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Ngoulémakong (Secrétariat Général/service Administratif et Financier) Tél :699 19 81 45 ou à la Préfecture d'Ebolowa (Service du Développement Local, tél : 693269740) ou sur le site de l'ARMP :www.armp.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Commune de Ngoulémakong (Secrétariat Général /Service Administratif et financier ou à la Préfecture d'Ebolowa (Service du Développement Local), sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette municipale de Ngoulémakong d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marquées comme telles devra parvenir à la salle de réunion de la Commission Départementale des Marchés Publics sise à la Préfecture d'Ebolowa où un Agent de la Commune sera chargé de les recevoir **au plus tard le 27 mai 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/L0705/C-NGG/CDPM-BEC/2019 DU 03/05/2019

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES AU COMPLEXE COMMERCIAL
DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA**

FINANCEMENT : BIP MINCOMMERCE, EXERCICE 2019 (En procédure d'urgence)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de trois (03) mois et comprend les périodes de pluies. Ces délais courts à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de huit cent mille (800 000) en francs CFA et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 27 mai 2019 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés sise à la préfecture à la salle de réunion.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume -1) ;
- 2^{ème} étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2);
- 3^{ème} étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Avoir un Marché non réceptionné, résilié ou abandonné en 2015 ou 2017 ;

Figurer sur la liste des entreprises suspendues (Article 102 du code des marchés publics),

N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres techniques ;

Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ; Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;

Dossier Administratif incomplet ;

Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;

Visite de site non conforme au modèle joint et non signée sur l'honneur ;

Certification des documents préalablement certifiés ;

Avoir présenté un personnel fonctionnaire en activité ;

Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ; Abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur les dix-huit (ta) critères ci-après définis :

A- Présentation de l'offre (01 critère)

B- Personnel d'encadrement (05 critères)

C- Références du Soumissionnaire (4 critères)

D- Moyens logistiques et matériels (05 critères)

E- Méthodologie d'exécution, planning et rapport visite de site (03 critères)

F- Capacité financière (01 critère)

G-Offre financière du soumissionnaire (02 critères)

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Ngoulémakong (Secrétariat Général/Service Administratif et Financier) Tél :699 19 81 45 ;673 80 74 76 ou à la Préfecture d'Ebolowa (Service du Développement Local) aux heures ouvrables.

EBOLOWA le 3 Mai 2019

Le MAIRE

AKOA Albert Anicet

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019
RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES IMPRIMANTES ET COPIEURS.FINANCEMENT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2019**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture et à l'installation des Imprimantes et copieurs.

2. Consistance des prestations

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent essentiellement la fourniture et l'installation de dix (10) copieurs multifonctions, dix (10) imprimantes laser couleur multifonctions et onze (11) imprimantes matricielles monochromes tel que décrit dans le descriptif de la fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des Prestations à l'issue des études préalables est d'un montant toutes taxes comprises (TTC) de **soixante millions (F CFA 60 000 000)** et réparti comme suit :

N° du lot	Désignation du lot	C
Lot n°1	Fourniture et installation de dix (10) copieurs multifonctions	
Lot n°2	Fourniture et installation de dix (10) imprimantes laser couleur multifonctions, et onze (11) Matricielles monochromes	

4. Allotissement

Les Prestations sont constituées en deux (02) lots ci-après tel que détaillés ci-après:

N° du lot	Désignation du lot
Lot n°1	Fourniture et installation de dix (10) copieurs multifonctions
Lot n°2	Fourniture et installation de dix (10) imprimantes laser couleur multifonctions, et onze (11) Matricielles monochromes

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire **106G1**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP, Tel : (+237) 233 40 54 45/ N° de Poste 1248), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271, Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax (+237) 233 40 47 96 / N° de poste 1248, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille francs (F CFA 50 000) payable dans le compte N°335 988** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **14/06/2019 à 12h00 min**, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 1252 avec la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019
RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES IMPRIMANTES ET COPIEURS.
FINANCEMENT BUDGET DE FONCTIONNEMENT SCDP 2019
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des Prestations objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce **N°12** du DAO et **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**, selon les lots ci-après :

N° du lot	Désignation du lot	C
Lot n°1	Fourniture et installation de dix (10) copieurs multifonctions	
Lot n°2	Fourniture et installation de dix (10) imprimantes laser couleur multifonctions, et onze (11) Matricielles monochromes	

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **14/06/2019 à 13h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP à la salle de conférence de la SCDP (au 2ème étage immeuble siège) /Club House de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation technique. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures telles que définies dans le RPAO ;
- Score technique inférieur à 80 % des critères essentiels.
- Absence du certificat d'origine des produits livrés ;
- Absence d'un agrément Fournisseur ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

- Références de l'entreprise Oui/Non
- Spécifications Techniques des produits Oui/Non
- Le service après-vente (la disponibilité des pièces de rechange le cas échéant) Oui/Non
- Délai de livraison des Prestations Oui/Non
- Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

Chaque soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP ; Téléphone (237) 233 40 54 45 / n° de poste 1248.

DOUALA le 16 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 17/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU C.E.S DE BIAKOA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE
MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Enseignements Secondaires, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au C.E.S de Biakoa, dans l'Arrondissement de Mbangassina, Département du Mbam et Kim.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de vingt-deux millions (22 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Enseignements Secondaires suivant Autorisation de Dépense N° IU022445, Imputation 53 25 331 01 5411124 2222 434

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA au Trésor Public (Recette des Finances de Ntui).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA au Trésor Public (Recette des Finances de Ntui).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui – Secrétariat Général) à Ntui au plus tard le **14/06/2019 à 14 heures** précises et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 17/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU C.E.S DE BIAKOA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM,, REGION DU CENTRE** »
« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à **quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de passation des marchés procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 14/06/2019 à 15 heures précises au bureau à la salle des Conférences de la Préfecture de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence **Délai de réponse des soumissionnaires**
Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

b) Pièce falsifiée (la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Kim et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

15.1.2 : Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;

c) Non satisfaction, au moins, à **85%** des critères essentiels ;

15.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Modification d'une quantité du devis ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **30 critères essentiels** ci-dessous :

a) Connaissance du site sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;

c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;

d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;

e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

15. Attribution

Le Préfet du Mbam et Kim, Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières.

YAOUNDE le 17 Mai 2019

Le PRÉFET

UM DONNACIEN

PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 17/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Enseignements Secondaires, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au Lycée Technique de Mbangassina, dans l'arrondissement de Mbangassina, Département du Mbam et Kim, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture ;
- Les menuiseries métalliques et bois ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de vingt-deux millions (22 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Enseignements Secondaires suivant Autorisation de Dépense N° IU02170, Imputation 53 25 331 01 451120 2222 434.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui-Service des Affaires Economiques et Financières) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30.000) francs CFA au Trésor Public (Recette des Finances de Ntui).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui-Service des Affaires Economiques et Financières) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30.000) francs CFA au Trésor Public (Recette des Finances de Ntui).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières) à Ntui au plus tard le 14/06/2019 à 14 heures précises et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 17/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de passation des marchés procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **14/06/2019 à 15 heures** précises à la salle des conférences de la Préfecture de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

b) Pièce falsifiée (la Commission Départementale de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

15.1.2 : Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;

c) Non satisfaction, au moins, à **85%** des critères essentiels ;

15.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Modification d'une quantité du devis ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **30 critères essentiels** ci-dessous :

a) Connaissance du site sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;

c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;

d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;

e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

15. Attribution

Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières.

YAOUNDE le 17 Mai 2019

Le PRÉFET

UM DONNACIEN

COMMUNE NKOLAFAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNKAF/CIPM/2019 DU 08 MAI/2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NZOK II – NKOLNGOE (7,500 KM) ET AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE JEU À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLNGOE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE PROGRAMME ANNUEL 2019 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de Réhabilitation de la route Carrefour NZOK II – NKOLNGOE (7,500 km) et aménagement d'un espace de jeu à l'Ecole Publique de Nkolngoe dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre pour l'année 2019 sus indiqués.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Etudes et Installation de chantier;
- Déblais mis en dépôt ou en remblai Débroussaillage;
- Remblai provenant d'emprunt Abattage et élagage d'arbres;
- Mise en forme de la plateforme y/c fossés et exutoires;
- Couche de roulement en graveleux latéritique;
- Buse métallique Ø 800 mm ;
- Fossé bétonné en U de 60 x 70 avec dalle couverture en bois
- Equipements ;
- Panneaux de signalisation de type A et B ;
- Etc...

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres (Programme annuel 2019) sont financés par le Budget d'Investissement Public pour un montant prévisionnel de **vingt sept millions sept cent soixante dix sept mille sept cent (27 777 700) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres (Programme annuel 2019) sont financés par le Budget d'Investissement Public pour un montant prévisionnel de **vingt sept millions sept cent soixante dix sept mille sept cent (27 777 700) FCFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de Nkolafamba (Service des Marchés) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Mairie de Nkolafamba sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Nkolafamba d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de Nkolafamba, au plus tard le 13 JUIN 2019 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CNKAF/CIPM/2019 DU 08 MAI 2019 pour l'exécution des travaux de Réhabilitation de la route Carrefour NZOK II – NKOLNGOE (7,500 km) et aménagement d'un espace de jeu à l'Ecole Publique de Nkolngoe dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre

Programme annuel 2019

Financement : Budget d'Investissement Public.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des finances et d'un montant égal à cinq cent cinquante cinq mille cinq cent (555 500) francs CFA :

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 13 JUIN 2019 à 11 heures précises dans la salle de réunion de la Commune de Nkolafamba par la Commission Interne de Passation des Marchés.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission ;
Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 80% des critères essentiels ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite **sur 23 critères** sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur **11 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **12 critères** ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **70%** des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **70%** des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maître d'Ouvrage, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48, 88 200 606 »

YAOUNDE le 14 Mai 2019

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/L0705/C/NGG/CDPM/2019 DU 05/05/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES
ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG FINANCEMENT : BIP MINEDUB
EXERCICE 2019 LOTI BIP MINDDVEL EXERCICE 2019 LOT 2**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissements public pour le compte de l'exercice budgétaire 2019, le Maire de la Commune de Ngoulémakong, Maitre d'ouvrage/Autorité Contractante, lance un appel d'offres ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes dans certaines écoles publiques dans la Commune DE NGOULEMAKONG. Il s'agit de la Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Yop pour le lot 1 et la construction d'un bloc de (02) salles de classe à l'école publique bilingue de Ngoulémakong pour le lot 2.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

Les travaux préparatoires - études ;

Les terrassements ;

Les fondations ;

Les maçonneries en élévation ;

Les charpente I couverture ;

Les menuiseries ;

L'électricité ;

La peinture ;

Les VRD ;

Rampe d'accès pour handicapés ;

Etc.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **16 500 000 (seize millions cinq cent mille) FCFA** pour chacun des lots et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'ouvrage

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute entreprise des Travaux Publics installée au Cameroun

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINEDUB, Exercice 2019 pour le lot 1 et le BIP MINDDVEL pour le lot 2.

6. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune DE NGOULEMAKONG (Secrétariat Général — Service Administratif et Financier) ou à la Préfecture d'Ebolowa (Service du Développement local). Le retrait du présent dossier d'Appel se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : vingt-cinq mille (25 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de Ngoulémakong.

7. Acquisition du Dossier

Le retrait du présent dossier d'Appel se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Ngoulémakong.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marqués comme tel devra parvenir à la salle de réunion de la Commission Départementale des Marchés Publics/service de la Commission départementale des marchés de la Mvila sise à la préfecture à Ebolowa où un agent de la Commune sera chargé de les recevoir **au plus tard le 30/05/2019 à 14 Heures**, heure locale . Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention

«Appel d'Offres National Ouvert N° 002A0NO/CDPM/2019 DU 06/05/2019

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES

DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG

Financement : BIP MINEDUB EXERCICE 2019 BIP MINDDVEL EXERCICE 2019

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) ».

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de trois (03) mois pour chaque lot, à compter de la date de notification du marché

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 13 du DAO. Le montant de la caution est fixé à **trois cent trente mille (330 000) francs CFA** par Lot et est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale des validités des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de trois (03) mois au maximum

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies conformes par les services émetteurs, ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet) selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datée d'au plus trois (03) mois.

La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de Z^{ef} ordre agréé par le Ministère charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu **le 30/05 / 2019 à 15 Heures** précises, heure locale à la salle de réunion de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mvila sise à la préfecture d'Ebolowa. Seuls, les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants

dossier administratif non conforme ;

fausse déclaration ou présence d'une pièce falsifiée ;

dossier technique ou financier incomplet ;

omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

non satisfaction d'au moins 7 critères de qualification.

Abandon d'un marché public sur toute l'étendue du territoire national au cours des trois dernières années ;

Absence dans l'offre du sous-détail d'un prix quantifié ;

Principaux critères de qualification : Les critères relatifs à la qualification

1) le chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins 15 Millions FCFA (oui/non)

2) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de capacité financière de montant au moins égal à 10 Millions FCFA (oui/non)

3) attestation de visite des lieux signés sur l'honneur par le soumissionnaire (modèle joint) (oui/non)

4) expérience de l'entreprise (oui/non)

5) planning des travaux : cohérence entre les tâches et les rendements (oui/non)

6) organisation du chantier en équipes (oui/non)

7) justification de la propriété du matériel de chantier (joindre copies légalisées de la facture, copie légalisée de la carte grise par les services du Mintransport et contrat pro forma légalisé signé par les deux parties et légalisé par une autorité administrative accompagné de la photocopie de la preuve existante du matériel) (oui/non)

8) chef de chantier de niveau de base au moins de technicien de GC (oui/non) joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois

9) expérience dans le domaine du bâtiment du chef de chantier au moins deux (02) ans d'expérience et copie certifiée conforme de la CNI joindre CV (oui/non)

10) la présentation de l'Offre intercalaires en couleur (oui/non)

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en un temps et en trois étapes :

1^{ere} étape : vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;

2^e étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

3^e étape : vérification des offres financières des soumissionnaires dont les
offres ont été techniquement reconnues qualifiées et administrativement conforme.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Ngoulémakong attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre cohérente pour l'ensemble, est reconnue conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offre et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour l'exécuter de façon satisfaisante et dont l'offre est enfin évaluée la moins disante.

Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres techniques et financières (couts et délais) dans le seul but d'être moins disant sont formellement proscrites pour la consultation.

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot,

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngoulémakong (Secrétariat Général/Service Administratif et Financier) Tél. 699 19 81 45; 673 80 74 76.

EBOLOWA le 6 Mai 2019

Le MAIRE

AKOA Albert Anicet

COMMUNE NKOLAFAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°005/AONO/CNKAF/CIPM/2019 DU 08 MAI 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION
 DE DEUX (02) ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA
 MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, PROGRAMME ANNUEL 2019 FINANCEMENT : RESSOURCES
 PROPRES DE LA COMMUNE.**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

d'Urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de Réhabilitation de deux (02) routes en terre dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, pour l'année 2019.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du chantier, amené et repli du matériel ;
- Etudes d'exécution ;
- Débroussaillage ;
- Déforestation ;
- Abattage d'arbres ;
- Déblai mis en dépôt ;
- Déblai mis en remblai ;
- Remblais provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plate-forme y/c fossés et exutoires ;
- Reprofilage simple y/c fossés et exutoires ;
- Couche de roulement en graveleux latéritiques ;
- Démolition de parties d'ouvrages existants ;
- Construction de têtes de dalot ;
- Fourniture et pose des buses métalliques Ø800 ;
- Construction des têtes et puisards de buses Ø800 ;
- Fourniture et pose des buses métalliques Ø1000 ;
- Construction des têtes et puisards de buses Ø1000 ;
- Couche de base en graveleux latéritiques ;
- Maçonnerie de moellon ;
- Fourniture et pose de panneaux indicateurs ;
- Construction de barrières de pluie ;
- Etc...

3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont constitués en deux (02) lots présentés comme suit :

N°	localité	Tronçons	Long (km)	Coût prévisionnel en FCFA	Délai Mois	Type d'intervention
01/NKAF	EBOLMEDZOM	NKOABANG – EBOLMEDZOM – COLLEGE MARIE BERNARD	3,4	19 500 000	03	Réhabilitation

02/NKAF	AKAM	EKOM (LYCEE TECHNIQUE - AKAM	3,3	15 000 000	03	Réhabilitation
TOTAL			06,7	34 500 000		

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en deux (02) lots présentés comme suit :

N°	localité	Tronçons	Long (km)	Coût prévisionnel en FCFA	Délai Mois	Type d'intervention
01/NKAF	EBOLMEDZOM	NKOABANG – EBOLMEDZOM – COLLEGE MARIE BERNARD	3,4	19 500 000	03	Réhabilitation
02/NKAF	AKAM	EKOM (LYCEE TECHNIQUE - AKAM	3,3	15 000 000	03	Réhabilitation
TOTAL			06,7	34 500 000		

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres (Programme annuel 2019) sont financés par le Ressources Propres de la Commune.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de Nkolafamba aux heures ouvrables.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu dès publication du présent avis à la Mairie de Nkolafamba (Secrétariat Général), sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Nkolafamba, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de Nkolafamba, au plus tard le 13 JUIN 2019 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CNKAF/CIPM/2019 DU 08 MAI 2019 pour l'exécution des travaux de Réhabilitation de deux (02) routes en terre dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, Programme annuel 2019

Financement : Ressources Propres de la Commune.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des finances et d'un montant égal à 2% du TTC :

N° du Lot	Montant de la Caution
01/NKAF	390 000
02/NKAF	300 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

N.B. : un soumissionnaire ayant postulé pour les deux lots ne produira qu'un seul cautionnement provisoire, celui relatif au montant le plus élevé.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 13 JUIN 2019 à 11 heures précises dans la salle de réunion de la Commune de Nkolafamba par la Commission Interne de Passation des Marchés.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

-1^{er} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

-2^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

-3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission ;
Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 80% des critères essentiels ;

Critères essentiels de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite **sur 23 critères** sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **11 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **12 critères** ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **70%** des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du cocontractant par le Maître d'Ouvrage, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ; 88 200 606 »

YAOUNDE le 14 Mai 2019

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 17/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU COMMERCE DU MBAM ET KIM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante, lance pour le compte de du Ministère de l'Education de Base, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la Délégation Départementale du Commerce du Mbam et Kim, dans l'Arrondissement de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires-études ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture ;
- Menuiseries métalliques
- Menuiserie Bois;
- La plomberie sanitaire
- L'électricité ;
- Le revêtement, la peinture et la vitrerie ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Quarante-cinq millions de francs (45 000 000) CFA.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises des Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics (BTP).

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle(s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère du Commerce

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de Soixante-dix mille (70.000) francs CFA au Trésor Public (Recette des Finances de Ntui).

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de Soixante-dix mille (70.000) francs CFA au Trésor Public (Recette des Finances de Ntui).

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières) à Ntui au plus tard le **12/06/2019 à 14 heures** précises et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 17/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU COMMERCE DU MBAM ET KIM DANS L'ARRONDISSEMENT DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE PHASE I »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces Administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre Technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre Financière (Volume 3).

Les Offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur (en dehors du blanc).

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **neuf cent mille (900 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de passation des marchés Publics procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **12/06/2019 à 15 heures** précises à la Salle de conférences de la Préfecture de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des Offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des Offres financières des entreprises dont les Offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée (la Commission Départementale de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

15.1.2 : Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;

c) Non satisfaction, au moins, à **80%** des critères essentiels ;

15.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Modification d'une quantité du devis ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **30 critères essentiels** ci-dessous :

a) Connaissance du site sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;

c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;

d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;

e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

15. Attribution

Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières.

YAOUNDE le 17 Mai 2019

Le PRÉFET

UM DONNACIEN

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINADER/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 POUR
L'ACQUISITION DE VEHICULES AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
(EN 03 LOTS).FINANCEMENT: BIP MINADER, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC; EXERCICE 2019
IMPUTATION
3 30 391 06 330001 2280

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'équipement des services centraux et déconcentrés en matériel roulant, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des véhicules.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Marché comprend la fourniture de douze (12) véhicules.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de trois cent quarante millions (**340 000 000**) de francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte trois (03) lots ci-après définis :

Lot	Désignation	Montant (F CFA)	Quantité
1	Véhicule de fonction : DRFP	40 000 000	01
2	Véhicule Pick-up pour compte des Projet (PARDT, PAPCO, MC ² -MUFFA,) et Délégués Départementaux	250 000 000	10
3	Véhicule de fonction du Secrétaire Général du MINADER	50 000 000	01

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le **Budget d'investissement Public; Exercice 2019 ; Imputation : 53 30 391 06 330001 2280, 53 30 391 06 340020 2280, 53 30 391 06 340020 2280, 53 30 391 06 340020 2280, 53 30 391 06 330001 2280, 53 30 391 06 340050 2280.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de cent soixante mille **(160 000)** francs CFA, payable à un Poste Comptable du Trésor.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet au plus tard le 12 Juin 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/MINADER/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (EN 03 LOTS).

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est d'un **(01)** mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les fournitures objet du présent Marché seront livrées à la Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur. D'un montant de :

Lot	Montant (F CFA) en chiffre	Montant (F CFA) en lettre
1	800 000	Huit cent mille
2	5 000 000	Cinq millions
6	1 000 000	Un million

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents (Préfet, Sous-Préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (pièces Administratives, offres techniques et financières) aura lieu en **un temps le 12 Juin 2019 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle des conférences de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus originaux avec photos, accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Avoir obtenu moins de 80% des oui des critères essentiels ;
- Absence du certificat d'homologation ;
- Absence du PV de validation du prototype;
- Non-respect d'une caractéristique technique majeure contenue dans le tableau ci-après :

Caractéristiques majeures	Valeurs		
	Lot 2	Lot 1	Lot 3
Cylindrée	? 2986 cc	? 2986 cc	? 2986 cc
Garde au sol	? 282 mm	? 279 mm	? 220 mm
Nombre de places assises	? 5 places	? 7 places	? 7 places
Source d'énergie	Diésel ou à essence	Diésel ou à essence	Diésel ou à essence
Puissance fiscale :	? 09 CV	? 09 CV	? 09 CV

- Non-respect d'une caractéristique technique mineure contenue dans le tableau ci-après :

Caractéristiques mineures	Valeurs		
	Lot 2	Lot 1	Lot 3
Nombre de portes :	? 04	? 05	? 05
Empattement	? 3085 mm	? 2750 mm	? 2790 mm
Capacité du réservoir	? 80 litres	? 80 litres	? 87 litres
Couple maxi Nm/(tr/min)	?197/2200	?197/2200	?197/2400

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative et daté de moins de 03 mois.

*. Critères essentiels



L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous:

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux (02) livraisons de cette nature pendant les 03 dernières années)		
2	Délai de livraison ? un (01) mois		
3	Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre, intercalaire en couleur) même pour les copies		
4	CCAP, ST, signés, paraphés, datés et cachetés à la dernière page		
5	Disponibilité des pièces de rechanges et service après-vente (Disponibilité des ateliers de réparation, disponibilité d'un personnel permanent et qualifié)		
6	Garantie ? 01 an		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un soumissionnaire peut être attributaire de **tous les trois (03) lots**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine

/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet.

YAOUNDE le 13 Mai 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/MINADER/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE
PICK-UP 4X4 AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DE
LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DU CONTROLE DE QUALITE DES INTRANTS ET DES
PRODUITS AGRICOLES (DRCQ).FINANCEMENT: BUDGET DU LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSE,
EXERCICE 2018.**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSE, EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, relatif à la fourniture d'un (01) véhicule pick-up 4x4 au MINADER pour le compte de la Direction de la Réglementation et du Contrôle de Qualité des Intrants et des Produits Agricoles.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent Appel d'Offres consiste à la fourniture d'un (01) véhicule pick-up 4x4.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **26 000 000** (vingt-six millions) de Francs CFA TTC,

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres National Ouvert est en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises agréées, de droit camerounais et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture de véhicules.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est financée par le **budget du Laboratoire National d'Analyse, Exercice 2018.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet) dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille (**40 000**) francs CFA payable au Poste Comptable du Trésor territorialement compétent.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet au plus tard le 04 Juin 2019 à 14 heures, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°007/AONO/MINADER/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4x4 AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DE LA DRCQ.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de cette fourniture objet du présent Appel d'Offres est d'un **(01) Mois**.

La livraison se fera à la Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat du MINDCAF (Garage Administratif Central de Yaoundé).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de cinq cent vingt mille (**520 000**) de Francs CFA etvalable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **un temps**.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 04 Juin 2019 à 15 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans l'une des salles de conférence du MINADER.

NB Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée,

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Absence de l'une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus détaillés originaux avec photos en couleurs, accompagnés des fiches techniques du fabricant décrivant la fourniture proposée ;
- Absence de l'autorisation du fabricant et ou du distributeur agréé ;
- Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports ou procès-verbal de validation du prototype ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années;
- Non-satisfaction d'au moins 80% des caractères techniques mineures ;
- Non-respect d'une caractéristique technique majeure contenue dans le tableau ci-après:

Caractéristiques majeures	Valeurs
	Pick up
Cylindrée	? 2986 cc
Garde au sol	? 282 mm
Nombre de places assises	? 5 places
Nombre de portes :	? 04
Source d'énergie	Gasoil
Empattement	? 3085 mm
Capacité du réservoir	? 80 litres
Puissance fiscale :	? 09 CV
Couple maxi :	?197 Nm /2200 /tr-mn

*.Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous:

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Référence du soumissionnaire : Avoir exécuté au moins une (01) livraison similaire au cours des trois (03) dernières années.		
2	Disponibilité des pièces de rechanges et service après-vente (Disponibilité des ateliers de réparation, disponibilité d'un personnel permanent et qualifié)		
3	Délai de livraison		
4	Présentation générale du dossier		
5	Preuves d'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Descriptif des Fournitures remplis, paraphés daté et signés à la dernière page		
6	Absence du certificat de garantie		

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Direction des Ressources Financières et du Patrimoine /Service des Marchés, Téléphone : 2 22 22 16 24, 3^e chalet).

YAOUNDE le 13 Mai 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 17/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Enseignements Secondaires, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au Lycée Technique de Mbangassina, dans l'arrondissement de Mbangassina, Département du Mbam et Kim, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture ;
- Les menuiseries métalliques et bois ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de vingt-deux millions (22 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Enseignements Secondaires suivant Autorisation de Dépense N° IU02170, Imputation 53 25 331 01 451120 2222 434.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui-Service des Affaires Economiques et Financières) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30.000) francs CFA au Trésor Public (Recette des Finances de Ntui).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui-Service des Affaires Economiques et Financières) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30.000) francs CFA au Trésor Public (Recette des Finances de Ntui).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières) à Ntui au plus tard le **12/06/2019** à 14 heures précises et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 17/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de passation des marchés procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **12/06/2019 15 heures** précises à la salle des conférences de la Préfecture de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

b) Pièce falsifiée (la Commission Départementale de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

15.1.2 : Offre technique

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;

c) Non satisfaction, au moins, à **85%** des critères essentiels ;

15.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Modification d'une quantité du devis ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **30 critères essentiels** ci-dessous :

a) Connaissance du site sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;

c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;

d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;

e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

15. Attribution

Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières.

YAOUNDE le 17 Mai 2019

Le PRÉFET

UM DONNACIEN

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 16 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS POUR LES BOUKAROUS DU CENTRE TOURISTIQUE DE BAMENDJING

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTOUL
IMPUTATION
53 23 317 02 451705 2273.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des équipements pour les boukarous du Centre touristique de Bamendjing sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018.

2. Consistance des prestations

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

N° DESIGNATION UNITE QUANTITE

A1 : Les assiettes (porcelaine)

1 Assiettes plates pièce 30
2 Assiettes creuses pièce 30
3 Tasses et sous tasse ens 30

A2 : La verrerie

4 Verre à eau pièce 54
5 Verre à vin pièce 42
6 saladier pièce 4

A3 : Les couverts

7 Cuillère à soupe pièce 60
8 Cuillère à café pièce 42
9 Fourchette pièce 60
10 Couteau de table pièce 60

B- BATTERIE DE CUISINE

B1 : Le PETIT MATERIEL DE SERVICE

11 Couteau éminceur pièce 5
12 Couteau d'office pièce 5
13 Fourchette du chef pièce 3
14 Hachoir (à deux manches) pièce 1
15 Plateau en inox GM pièce 5
16 Plateau en inox PM pièce 5
17 Saucière en inox pièce 10
18 Louches de service pièce 10
19 Carafes pièce 8



- 20 Thermos (Eurosonic ou similaire ; 3,5l) pièce 5
- 21 Fouets en plastique/ inox (GM) pièce 4
- 22 Spatules en bois pièce 8

B2 : Les marmites

- 23 Marmites en Aluminium (4 pièces) ens 1
- 24 Cocotte-minute (Moulinex 18L) pièce 1
- 25 Poêle à omelette pièce 3
- 26 Grande poêle pièce 2
- 27 Grande macocote pièce 1
- 28 Moyenne macocote pièce 3
- 29 marmites chauffante pièce 4
- 30 Rondeau bas avec couvercle pièce 4
- 31 Sautreuse pièce 5

C- AUTRES ACCESSOIRES DE CUISINE

- 32 Planches de cuisine en bois pièce 2
- 33 Planches de cuisine en pastique pièce 2
- 34 Rouleau de pâtisserie pièce 2
- 35 Assortiments de tamis (03) ens 1
- 36 Mortier et pilon en bois ens 1
- 37 Pierre à écraser ens 1
- 38 Balance d'économat pièce 1
- 39 Grande poubelle pièce 2

D-ELECTROMENAGER ET AUDIO VISUEL

- 40 Bouilloire Electrique en Inox (moulinex ou similaire) pièce 1
- 41 Cafetière Thermos en Inox (moulinex Subido ou similaire) pièce 1
- 42 Cuisinière à gaz professionnelle Y compris deux bouteilles de gaz de 12kg pièce 1
- 43 Micro-onde pièce 1
- 44 Robot mixeur moulinex ou similaire pièce 1
- 45 Réfrigérateur Belle vie (388L) pièce 1
- 46 Congélateur 400L pièce 1
- 47 TV Ecran 49 Pouces au moins pour Bar Restaurant y compris réseau câblé pièce 1
- 48 TV Ecran 32 pouces numériques pour Chambres y compris réseau câblé pièce 4

E-HOTELLERIE ET MOBILIER

- 49 Matelas orthopédique (140x190x20cm) y compris 2 oreillers pièce 12
- 50 Lit simple 2 places (140x190cm) y compris 2 coffres en bois pièce 12
- 51 Ensemble 2 Draps blancs de lit en coton (240x250cm) et 2 taies pièce 40
- 52 Couvre lit (240x250cm) pièce 36
- 53 Serviettes de toilette blanche en coton estampillées pièce 36

- 54 Ensemble rideaux (accultant et voilage) pour ouverture chambre y compris porte rideaux en fer forgé de fabrication locale pièce 16
- 55 Ensemble rideaux (accultant et voilage) pour ouverture bar restaurant y compris porte rideaux en fer forgé de fabrication locale pièce 6
- 56 Tables pour bar/restaurant pièce 6

- 57 Tables Ecritaires en bois pour chambres pièce 12
- 58 ~~Couverts en bois~~ Couverts en bois pour salon des appartements pièce 4

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) Francs CFA**

- 59 Tabourets de bar pièce 4
- 60 Chaises rembourrées pour bar/restaurant et chambres pièce 40

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont organisées en un (01) lot unique

Les prestations rembourrées avec bar en bois pour salons des appartements et pour la réception pièce 6

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTOUL de l'exercice 2018 sur l'imputation budgétaire 53 23 317 02 451705 2273.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **trente mille (30 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Une version numérique des offres gravée sur CD-ROM doit également être transmise. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard le 19 juin 2019 à 11 heures, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°008/AONO/MINTOUL/CIPM/2019 DU 16 MAI 2019

pour la fourniture des équipements pour les boukarous du Centre touristique de Bamendjing

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour exécuter la prestation, objet du présent appel d'offres, est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, acquérir et transporter les équipements sur le lieu d'utilisation et réceptionner les prestations exécutées.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINTOUL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le **19 juin 2019 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

*.Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'offre administrative après le délai de 48 heures ;
- Pièce non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, falsifiée ou scannée (la CMPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80% de « oui » ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'un sous-détail des prix ;

*. Critères essentiels de qualification :

- Situation financière ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Proposition technique ;
- Garantie ;
- Service Après-Vente ;
- Délai de livraison ;
- Présentation générale de l'offre ;
- Cahier de Description des Fournitures (CDF) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 205, 2ème étage, Tél : **222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 16 Mai 2019

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

PRÉFECTURE DE LA HAUTE SANAGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINAT/RCE/DHS/CDPM-HS/2019 DU 17/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE 10 BOUTIQUES AU MARCHÉ PERIODIQUE DE WALL DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA. FINANCEMENT : BIP MINCOMMERCE, 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Départementale de la Haute-Sanaga, Autorité Contractante lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des opérations sus-indiquées dont le Représentant du Maître d'Ouvrage est le Délégué Départemental du Commerce de la Haute-Sanaga

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- Étude-Travaux préliminaires
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie Métalliques ;
- Électricité ;
- Peinture;
- VRD.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction de bâtiment recevant du public.

4. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère du Commerce, Exercice 2019 pour un montant prévisionnel **TTC de 25 000 000 (Vingt-cinq millions) F CFA**

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Nanga-Eboko ou Délégation Départementale du Commerce de la Haute-Sanaga, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture de Nanga-Eboko, sur présentation d'une quittance de versement non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA** délivrée par la Recette de Finance de Nanga-Eboko, représentant les frais d'achat du DAO.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais présentée sous forme reliée et établie en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès de la Préfecture de Nanga-Eboko, au plus tard **11/06/2019 à 12.00 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 05 /AONO/MINAT/RCE/DHS/CDPM-HS/2019 DU 17/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE 10 BOUTIQUES AU MARCHÉ PERIODIQUE DE WALL DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **(04) quatre mois**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant de cinq cent mille (500.000) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **11/06/2019 à 13 heures** dans la salle de réunions de la Délégation Département des Marchés Publics par la Commission Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

A : critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

dossier administratif incomplet ou non conforme (***Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics***) ;
fausses déclarations, pièces falsifiées ou scanné (***la CDPM et le Maître d'ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux***) ;

absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

non satisfaction d'au moins **80 %** des critères essentiels.

omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

. Offre financière incomplète,

B. Les principaux critères de qualification (critères essentiels)

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	les références de l'entreprise	
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (10m) F CFA.	
F)	Methodologie d'exécution, organisation et planning des prestations».	
G)	Attestation de visite du site + photo	

12. Attribution

Le Préfet du Départementale de la Haute-Sanaga, attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins disante** et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **120 (cent vingt) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale du Commerce de la Haute Sanaga.

YAOUNDE le 16 Mai 2019

Le PRÉFET

NANGA DANG Albert

COMMUNE D'EBONE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AAONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019
DU 17/06/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC A EBONE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO FINANCEMENT : BIP- EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641403 2203

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Maire de la Commune d'Ebone, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Ebone, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'aménagement d'un jardin public à Ebonè dans l'Arrondissement de Nlonako, Département du Moungo.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- travaux préparatoires - études ;
- travaux de terrassement
- les travaux de maçonnerie ;
- les aménagements

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **six millions de francs CFA TTC (6 000 000 FCFA)**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont regroupés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée à toutes les Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019, Imputation :53 27 351 01 641403 2203**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Ebonè, Secrétariat particulier du Maire dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Commune d'EBONE, Secrétariat particulier du Maire** dès publication du présent avis, sur présentation de l'original d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40 000F (quarante mille francs) CFA payable à la recette municipale de la commune d'Ebonè pour le compte du trésor.**

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la commune d'Ebonè, secrétariat particulier du Maire, au plus tard le **12 JUIN 2019 à 10 heures** (heure limite) et devra porter la mention:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019 DU 17 MAI 2019
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC A EBONE DANS L'ARRONDISSEMENT DE
NLONAKO
FINANCEMENT : BIP 2019
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **120 000 F (cent vingt mille francs) CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution des ou mission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps le **12 JUIN 2019** dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12 JUIN 2019 à 11 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (de l'Autorité contractante) dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone sise à Ebone.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Dossier (administratif, technique et financier) incomplet ou pièce absence non-conforme à l'ouverture des plis ;
- Absence du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Note technique inférieure à 35/50 ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- Faire partir des entreprises interdites de la commande publique ;
- Offre technique intégrant des informations financières ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux dans l'offre technique. ;
- Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Pièce certifiée ou signée par une personnalité incompétente ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché par l'entreprise durant les trois (03) dernières années.

Critères essentiels

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires des cinq (05) derniers exercices (2014-2018);
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Les références de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- L'expérience du personnel d'encadrement/clé ;
- L'expérience dans les travaux de BTP.

Barème de notation

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après :

- Personnel Clé.....25 points ;
- Références de l'entreprise..... 15 points ;
- Matériel à mobiliser.....05 points ;
- Planning et méthodologie proposée..... 05 points ;

Nombre total des critères : 50 points

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 35/50 seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins-disante. Une entreprise peut être adjudicataire de plusieurs lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'EBONE, BP. 672 Nkongsamba, Tél 675 96 05 86, 698 89 88 55, 699 82 04 81

EBONE le 17 Mai 2019

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

COMMUNE D'EBONE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019
DU 17 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES HANGARS(02) DES MARCHES DE
MANENGOLE ET D'EBONE (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641403 2226 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Maire de la Commune d'Ebone, Maître d'ouvrage et Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune d'Ebone, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation des hangars(02) des marchés de Manengole et d'Ebone, Arrondissement de Nlonako, Département du Moundou, en deux(02) lots comme suit :

1. **Lot 01** : Réhabilitation du hangar du marché de Manengole;
2. **Lot 02** : Réhabilitation du hangar du marché d'Ebone.

2. Consistance des prestations

Pour le Lot 01 : Réhabilitation du hangar du marché de Manengole

- Etudes et travaux préparatoires ;
- Fouilles ;
- Travaux de démolition et de dépose ;
- Charpente – couverture ;
- Revêtement –peinture ;
- Travaux de réfection divers.

Pour le Lot 02 : Réhabilitation du hangar du marché d'Ebone

- Études et travaux préparatoires ;
- Travaux de démolition, de dépose et d'évacuation des gravats ;
- Travaux de réfection divers.
- Les travaux de construction de cinq (03) nouvelles boutiques autour du hangar ;
- v.r.d- assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **douze millions de francs CFA TTC (12 000 000 FCFA) pour chaque lot.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont regroupés en deux(02) lots ci-après :

- **Lot 01** : Réhabilitation du hangar du marché de Manengole;
- **Lot 02** : Réhabilitation du hangar du marché d'Ebone.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée à toutes les Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement



Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019.

Lot	Imputations
1	53 27 351 01 641403 2226 821
2	53 27 351 01 641403 2226 821

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Ebône, **Secrétariat particulier du Maire**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Commune d'Ebône, Secrétariat particulier du Maire** dès publication du présent avis, sur présentation de l'original d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40 000F (quarante mille francs) CFA** payable à la Recette municipale de la Commune d'Ebône pour le compte du trésor.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la commune d'Ebône, **Secrétariat particulier du Maire**, au plus tard le **12 JUIN 2019 à 10 heures** (heure limite) et devra porter la mention soit :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/AONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019 Du 17 MAI 2019
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES HANGARS(02) DES MARCHES DE MANENGOLE ET D'EBONE
(en procédure d'urgence)**

**LOT 01 : REHABILITATION DU HANGAR DU MARCHÉ DE MANENGOLE
FINANCEMENT : BIP 2019**

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour les soumissionnaires du lot 1

Ou

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/AONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019 DU 17 MAI 2019
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES HANGARS(02) DES MARCHES DE MANENGOLE ET D'EBONE
LOT 02 : REHABILITATION DU HANGAR DU MARCHÉ DE D'EBONE
FINANCEMENT : BIP 2019**

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour les soumissionnaires du lot 2

Ou

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/AONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019 du 17 MAI 2019
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES HANGARS(02) DES MARCHES DE MANENGOLE ET D'EBONE
(en procédure d'urgence)**

**LOT 1 : REHABILITATION DU HANGAR DU MARCHÉ DE MANENGOLE &
LOT 02 : REHABILITATION DU HANGAR DU MARCHÉ DE D'EBONE**

FINANCEMENT : BIP 2019

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour les soumissionnaires des lots 1 et 2

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (voir tableau ci-dessous pour les montants) par lot soumissionné, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du Dossier d'Appel d'Offres et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Lot	Caution de soumission (Francs CFA)
1	240 000 (deux cent quarante mille)
2	240 000 (deux cent quarante mille)

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le titulaire ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission. Toute soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps le **12 JUIN 2019**, dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12 JUIN 2019 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés (de l'Autorité Contractante) dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone sise à Ebone. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Dossier (administratif, technique et financier) incomplet ou pièce absente ou non conforme à l'ouverture des plis.
- Absence du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Note technique inférieure à 35/50 ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- Faire partir des entreprises interdites de la commande publique ;
- Offre technique intégrant des informations financières ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux dans l'offre technique ;
- Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Pièce certifiée ou signée par une personnalité incompétente ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché par l'entreprise durant les trois

Critères essentiels

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

- Le chiffre d'affaires des cinq (05) derniers exercices (2014-2018) ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Les références de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- L'expérience du personnel d'encadrement/clé ;
- L'expérience dans les travaux de BTP.

Barème de notation

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après :

- Personnel Clé.....25 points ;
- Références de l'entreprise.....15 points ;
- Matériel à mobiliser.....05 points ;
- Planning et méthodologie proposée.....05 points ;

Nombre total des critères : 50 points

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 35/50 seront financières.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la moins-disante. **Une entreprise peut être adjudicataire des deux lots.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'EBONE, BP. 672 Nkongs
86 , 698 89 88 55, 699 82 04 81

MME SIDIKI ÉP

COMMUNE DE TONGA

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 02/DCO/CIPM/C.TGA/2019 DU 14 MAI 2019 POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINS ÉDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE DE TONGA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

ans son plan d'investissement annuel de l'exercice budgétaire 2019, le Maire de la Commune de Tonga, Maître d'Ouvrage, a prévu de renforcer l'attrait de la Chefferie Supérieure du Groupement Bandounga, et de rendre effective la tenue des Audiences à Tonga dans le cadre des procès entre les locaux enrôlés au TPI de Bangangté, afin d'améliorer ainsi les conditions de vie de ses populations.

Il lance à cet effet cette Demande de Cotation ouverte pour la sélection des Entreprises en vue des travaux de réhabilitation de la susdite Chefferie et du Bâtiment devant servir à la susdite salle d'Audience.

2. Consistance des prestations

PRIX	DESIGNATION
100	TRAVAUX PREPARATOIRES
200	MACONNERIE
300	MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE
400	CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFOND
500	SANITAIRE ET REVETTEMENT
600	PEINTURE
700	AMENAGEMENT PLACE DE FETES

PRIX	DESIGNATION
100	TRAVAUX PREPARAYTOIRES
200	MACONNERIE
300	MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE
400	CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFOND
500	SANITAIRE ET REVETTEMENT
600	PEINTURE
700	AMENAGEMENTS EXTEROIEURS ET VRD
800	EQUOIPEMENTS

3. Allotissement



Les travaux sont en deux lots:

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COUT PREVISIONNEL (en FCFA)		Montant caution de soumission (en F CFA)	Délai d'exécution (en mois)
		Autorisation d'engagement (AE)	Crédit de paiement (CP)		
LOT 1	Réhabilitation du Bâtiment devant service de salle d'audience foraine pour le TPI du NDE	10 000 000	10 000 000	200 000	02 (deux)
LOT2	Réhabilitation de la chefferie Bandounga avec aménagement de la place de fêtes	10 000 000	10 000 000	200 000	02 (deux)

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises installées au Cameroun, présentant des références solides en travaux de construction des bâtiments.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Commune de Tonga Exercice 2019, sur Fonds propres (Lot 1) et sur Budget d'investissement public (LOT2):

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté et obtenu à la Mairie de Tonga (Service Technique, Tel : 679 62 12 37/699 47 75 73) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de Quarante mille (40.000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier, payable auprès du Receveur Municipal de la Commune de Tonga.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Service des Lettre Commandes de la Commune de Tonga, au plus tard le 18 Juin 2019 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 02/DCO/CIPM/C.TGA/2019 DU 14 MAI 2019 POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINS ÉDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE DE TONGA

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la DDC, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, et au montant convenable tel qu'indiqué au titre 3 du présent avis.

Sous-peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement. Elles devront obligatoirement dater de moins de Deux (02) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou le nonrespect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation entraîneront le rejet de l'offre.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une phase.

Elle aura lieu le 18 JUIN 2019 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Tonga, dans la salle des actes de ladite Commune, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Au cours de cette phase, les noms des Soumissionnaires, les montants des offres, les rabais offerts, et la présence ou l'absence de Garantie d'Offre et toute autre information que la Commission de Passation des Marchés, à son choix peut juger utile de faire connaître seront annoncés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Critères d'évaluation

Après vérification des pièces administratives, la Sous-commission d'analyse technique procédera à l'évaluation en trois temps : Vérification de la Conformité des pièces administratives. Analyse des offres techniques. Analyse des offres financières.

L'évaluation des offres se fera conformément aux dispositions du RPAO, et plus spécifiquement suivant les critères ci-après :

1. Critères éliminatoires

Absence d'une pièce administrative et non régularisée sous quarante (48) heures.

Absence ou insuffisance de la Caution de Soumission,

Fausses déclarations ou pièces falsifiées,

Offre technique non-qualifiée.

Offre financière non-qualifiée.

2. Critères essentiels

2.1 Critères essentiels de qualification technique :

Une offre technique sera jugée conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres si elle répond à tous les critères techniques majeurs ci-dessous, évalués suivant les sous-critères de la grille d'analyse comprise dans le dossier de consultation

N°	Critères technique majeurs	Notation
1	Conformité de la présentation générale des offres	OUI/NON
2	Reference en BTP	OUI/NON
3	Moyens matériel et humain	OUI/NON
4	Connaissance du site et planning adéquat	OUI/NON
5	Conformité de la Méthodologie d'exécution, et adéquation avec le plan de travaux	OUI/NON
6	CCTP Paraphé toutes les pages, daté et signé en dernière page	OUI/NON

2.2 Critères essentiels de qualification financière :

Une offre financière sera jugée conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres si elle répond à tous les critères techniques majeurs ci-dessous, évalués suivant les sous-critères de la grille d'analyse comprise dans le dossier de

consultation

N°	Critères technique majeurs	Notation
1	présence de toutes les pièces et engagement du soumissionnaire	OUI/NON
2	Non-omission d'un prix unitaire quantifié	OUI/NON
3	Capacité financière suffisante	OUI/NON
4	Projet de lettre commande paraphé à toutes les pages, daté et signé en dernière page	

Les détails de ces critères majeurs et de leurs sous-critères sont précisés dans le RPAO.
Les offres financières corrigées et jugées recevables seront, après application des rabais éventuels, classées par ordre de montant croissant.

11. Attribution

L'attribution du contrat se fera au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères éliminatoires du DAO, et présentant l'offre évaluée la plus basse.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de Tonga, Service des Lettre Commandes.

TONGA le 14 Mai 2019

Le MAIRE

BITCHEBE Désiré Raphaël

COMMUNE DE KOLOFOTA

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-KTA/CIPM/2019 DU 30 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES MATERIES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE KOLOFATA; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kolofata, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence un Avis de Consultation relatif à la fourniture des matériels pédagogiques scolaires aux Écoles Publiques Primaires relevant de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base (IAEB) de Kolofata, Département du Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur la fourniture des matériels pédagogiques scolaires aux Écoles Publiques Primaires relevant de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base (IAEB) de TOKOMBERE.

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif est de **Huit Millions cinquante -sept mille (8 057 000) francs CFA TTC:**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés ou groupement d'entreprises **agrées** de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Fournitures des Matériels Pédagogiques Scolaires et remplissant les conditions prévues par la Réglementation en Vigueur.

Par le présent avis de consultation, les prestataires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par le Budget D'Investissement Public du Ministère de l'Éducation de Base, Année 2019,

7. Consultation du Dossier

N/D

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Kolofata, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **15 000(quinze mille) FCFA à la recette municipale de Kolofata.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels devra parvenir auprès de la Commune de Kolofata, au plus tard le **22 MAI 2019 à 10 heures 00** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N°002/DC/C-KTA/CIPM/2019 DU 30 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE KOLOFATA; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Financement : Budget de fonctionnement MINEDUB - Exercice 2019

(Imputation) :

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la fourniture des prestations est de **Un (01) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Il est demandé une caution de soumission de **cent soixante un mille cent quarante (161 140)francs FCFA**. La caution de soumission sera valide pendant trente (30) jours suivant l'expiration de la période de validé des offres. Toutes les offres qui ne seront pas accompagnées par une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances dans les conditions de la COBAC seront rejetées par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Le dépouillement aura lieu le **22 MAI 2019 à 11 heures 00** dans la salle des actes de la Commune de Kolofata.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

NB : les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

Le Maire de la commune de Kolofata, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Kolofata.

KOLOFATA le 30 Avril 2019

Le MAIRE

SEINI BOUKAR Lamine

COMMUNE DE KOLOFOTA

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/C-KTA/CIPM/2019 DU 30 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DU CEAC DE KOLOFATA, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kolofata, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence un Avis de Consultation relatif à la fourniture des matériels pédagogiques scolaires aux Écoles Publiques Primaires relevant de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base (IAEB) de Kolofata, Département du Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur l'équipement du ceac de kolofata, dans la commune de kolofata; departement du mayo-sava, region de l'extrême-nord

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif est de **Quinze Millions (15 000 000) francs CFA TTC:**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés ou groupement d'entreprises **agrées** de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Fournitures des Matériels Pédagogiques Scolaires et remplissant les conditions prévues par la Réglementation en Vigueur.

Par le présent avis de consultation, les prestataires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par le Budget D'Investissement Public du Ministère de l'Éducation de Base, Année 2019,

7. Consultation du Dossier

N/D

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Kolofata, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **20 000 (VINGT mille) FCFA à la recette municipale de Kolofata.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels devra parvenir auprès de la Commune de Kolofata, au plus tard le **21 MAI 2019 à 10 heures 00** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/C-KTA/CIPM/2019 DU 30 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DU CEAC DE KOLOFATA, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NOR

Financement : Budget de fonctionnement MINADER - Exercice 2019

(Imputation) :

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la fourniture des prestations est de **Un (01) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Il est demandé une caution de soumission de **Trois cent mille (300 000)francs FCFA**. La caution de soumission sera valide pendant trente (30) jours suivant l'expiration de la période de validé des offres. Toutes les offres qui ne seront pas accompagnées par une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances dans les conditions de la COBAC seront rejetées par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Le dépouillement aura lieu le **21 MAI 2019 à 11 heures 00** dans la salle des actes de la Commune de Kolofata.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

NB : les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

Le Maire de la commune de Kolofata, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Kolofata.

KOLOFATA le 30 Avril 2019

Le MAIRE

SEINI BOUKAR Lamine

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/DC/MINPOSTEL/UGF/PRSTIC/CSPM/2019 DU 17 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DIDACTIQUE POUR L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE RÉFORMES DU SECTEUR DES TIC, LOGÉE À LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PNDP (RELANCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , IDA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Réf. : Projet de Réformes du Secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (PRSTIC)

Mesdames/Messieurs les Directeurs de :

- AFRILUX, B.P : 30388 Yaoundé, Tél : 222 22 11 44/699 80 58 58 ;
- INTEK, B.P: 12 841 Yaoundé, Tél : 677 42 36 01/222 22 22 10 ;
- CONNECT S.A., B.P: 5783 Douala, Tél : 222 23 46 84/242 17 64 74/699 91 99 19 ;
- MAK DISTRIBUTION SARL, B.P : 12640 Yaoundé, Tél : 242 65 47 76/ 696 32 15 91;
- INTERFACE, B.P : 236 Yaoundé, Tél : 222 22 31 66/ 699 68 18 88/ 698 00 68 60 ;
- DECSITE AFRICA SARL, B.P : 7847 Yaoundé, Tél : 222 210 822/ 679 18 86 63/ 699 71 23 31.

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu des Fonds de Préparation de Projets de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet PRSTIC et le PNDP a été retenu comme Gestionnaire Fiduciaire desdits fonds. Ce dernier se propose d'utiliser une partie de ces Fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est élaborée.

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit Projet de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « Fourniture et installation du matériel informatique et didactique pour l'Unité de Gestion du Projet de Réformes du Secteur des TIC, logée à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir à la Cellule Nationale du PNDP, chargé de la Gestion Fiduciaire du Projet PRSTIC ou à un autre lieu qui vous sera précisé par écrit avant la date livraison.

2. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Prestataires de la liste restreinte à consulter et à retirer la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous :

« Sise au Rond-Point Bastos, sur la route conduisant à l'Ambassade de Côte d'Ivoire, au lieu-dit « pont dragage » :

BP: 660 Yaoundé – Cameroun

Tél : +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp@pndp.org.

3. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires dont (un original et cinq (05) copies) marqués comme tels, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **05 juin 2019 à 12 heures** précises (heure locale) et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°002/DC/MINPOSTEL/UGF /PRSTIC/CSPM/2019 du pour la « Fourniture et installation du matériel informatique et didactique pour l'Unité de Gestion du Projet de Réformes du Secteur des TIC, logée à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP) ».

4. Delai de Livraison

La livraison se fera dans un délai de quarante-cinq (45) jours, dès notification de l'Ordre de Service.

5. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le **05 juin 2019 à 13 heures** précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

6. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'examen et à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- Toutes les caractéristiques évoquées sont essentielles ;
- Toute offre non conforme sera rejetée.

La CSPM vérifiera que, les justificatifs produits par les soumissionnaires sont probants, la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite, les prospectus sont produits et conformes.

NB 1 :

1) Les critères éliminatoires sont les suivants :

- La non-conformité des articles proposés ;
- L'absence ou la non-conformité des prospectus.

2) Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : L'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) la Carte du Contribuable ; (ii) l'Attestation de Domiciliation Bancaire ; (iii) l'Attestation de Non Redevance Fiscale ; (iv) l'Attestation de Non Exclusion des Marchés Publics ; (v) l'Attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'Attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts et (vii) Autorisation du Fabricant.

NB 2 : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v et vi) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du marché.

- La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

7. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins-disante.

8. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, sise au Rond-Point Bastos, sur la route conduisant à l'Ambassade de Côte d'Ivoire, au lieu-dit « pont dragage ».

BP: 660 Yaoundé – Cameroun

Tél : +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp@pndp.org

YAOUNDE le 17 Mai 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE DE HINA

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/REN/C-HINA/CIPM-AG/2019 DUEN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE HINA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA; REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 197 02 641324 6114

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINEDUB de l'exercice 2019, le Maire, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de HINA, un avis de consultation pour la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) aux écoles primaires publiques de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base dans la commune de HINA, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-un mille (17.481.000) Francs CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

6. Financement

La prestation objet de la présente demande de cotation est financée par le Budget d'investissement Public du MINEDUB, exercice 2019, imputation 53 15 197 02 641324 6114

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de HINA ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Quinze mille (15.000) francs CFA, payable au trésor public.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de HINA ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Quinze mille (15.000) francs CFA, payable au trésor public.

9. Remise des offres

10. Ouverture des plis

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies moquées comme telles, devra parvenir à la commune de HINA , au plus tard le 31 mai 2019 à 10 Heures, heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION 001 /DC/REN
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des fournitures objet de la présente demande de cotation est de (01) mois. La livraison se fera à la Commune de HINA,

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA. Cette caution sera établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°S de la présente Demande de Cotation.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, et aura lieu le 31 mai 2019 à 11 heures par la Commission interne de auprès de la Commune de Mina . Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux (02) étapes :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2^{ème} étape : Vérification des offres financières des prestataires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :

11.1- Critères éliminatoires

11.1.1- Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes 48 h après l'ouverture ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique ;

c) Fausse déclaration,

d) Documents falsifiés ;

11.1.3- Offre financière

a) Offre financière incomplète,

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

12 • Durée de validité de l'offre

15. Attribution

Le Maire de la commune de Hina (Autorité contractante), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée conforme, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de HINA et à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga..

MOKOLO le 10 Mai 2019

Le MAIRE

YOUSOUFA

COMMUNE DE BIKOK

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/DC/CBK/CIPM/2019DU 14/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYOMO DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BIKOK, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'équipement en matériel médical du centre de santé intégré (CSI) de Nyomo dans la Commune de BIKOK, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'équipement en matériel médical du centre de santé intégré (CSI) de Nyomo dans la Commune de BIKOK en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

N°	Désignation du projet	Localité	Montant Prévisionnel en Fcfa
Lot unique	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL	CSI DE NYOMO A NYOMO	7 000 000

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine, respectant la réglementation en vigueur et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises.

4. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le BIP MINSANTE exercice budgétaire 2019 pour un montant de SEPT MILLIONS (7 000 000) de francs CFA.

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la Mairie de BIKOK, Tel : 676 29 74 11.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu auprès du Service Technique de la Mairie de BIKOK, (quartier administratif), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt mille (20 000) francs CFA**, auprès de la Recette Municipale de BIKOK.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original** et six **(06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du service Technique de la Mairie de BIKOK, au plus tard le **04/06/2019 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/DC/CBK/CIPM/2019 DU 14/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYOMO DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE.

**FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public MINSANTE, exercice budgétaire 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du matériel médical est de **60 jours** calendaire. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison.

9. Cautionnement Provisoire

n/a

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **cent quarante mille (140 000) francs CFA pour chaque lot**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offres non-conforme aux prescriptions du présent DC sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 04/06/2019 à 13 heures** précises dans la salle de réunion de la mairie de BIKOK, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

12. Attribution

Le Maire, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la Demande de Consultation.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix **(90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du services Techniques de la mairie de BIKOK.

YAOUNDE le 14 Mai 2019

Le MAIRE

MVONDO HENRIETTE

COMMUNE DE BIKOK

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/DC/CBK/CIPM/2019 DU 14/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MENDONG DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BIKOK, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'équipement en matériel médical du centre de santé intégré (CSI) de MENDONG dans la Commune de BIKOK, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'équipement en matériel médical du centre de santé intégré (CSI) de MENDONG dans la Commune de BIKOK en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

N°	Désignation du projet	Localité	Montant Prévisionnel en Fcfa
Lot unique	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL	CSI DE MENDONG	8 000 000

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine, respectant la réglementation en vigueur et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises.

4. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le BIP MINSANTE exercice budgétaire 2019 pour un montant de HUIT MILLIONS (8 000 000) de francs CFA.

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la Mairie de BIKOK, Tel : 676 29 74 11.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu auprès du Service Technique de la Mairie de BIKOK, (quartier administratif), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt cinq mille (25 000) francs CFA**, auprès de la Recette Municipale de BIKOK.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original** et six **(06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du service Technique de la Mairie de BIKOK, au plus tard le **04/06/2019 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/DC/CBK/CIPM/2019 DU 14/05/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE MENDONG DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE.

**FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public MINSANTE, exercice budgétaire 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du matériel médical est de **60 jours** calendaire. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **cent soixante mille (160 000) francs CFA pour chaque lot**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offres non-conforme aux prescriptions du présent DC sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 04/06/2019 à 13 heures** précises dans la salle de réunion de la mairie de BIKOK, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

11. Attribution

Le Maire, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la Demande de Consultation.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix **(90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du services Techniques de la mairie de BIKOK.

YAOUNDE le 14 Mai 2019

Le MAIRE

MVONDO HENRIETTE

COMMUNE DE MVANGAN

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C?MVGAN/CDPIN/MVILA/2019 DU 26/04/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MVANGAN lance, un Avis de consultation pour la Demande de Cotation en vue de l'équipement en Matériel Médical de certains Centres de Santé Intégrés du de la Commune de MVANGAN, Département de la .Mvila. Les prestations constituées en deux (02) lots, consistent en la fourniture des matériels et équipements de santé ci-après par lot:

REF	DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES	Unité	Qté
02	MEUBLES			
04-003-150051	Armoire de classement à document en bois + vitre 3 compartiments subdivisées en petites étagères : BRICOLUX ou équivalent		U	1
04-003-150060	Bureau Directeur 1.6 avec Caisson fixe de 3 tiroirs coté droit + casier pour UC Bricolux ou équivalent		U	1
04-004-150056	Chaises de réception en bois simple (EMMANU MEUBLES) ou équivalent		U	2
04-012-150016	Chaises de réception LO BANV VERT, BLEU, ROUGE		U	10
003	AUTRES MATERIELS MEDICAUX			
23- 001-150004	Filtre à eau AQUA PURE UV 100 COUNTERTOP UV		U	2
27-001-150442	Frigo Hisense 219 L +101 L A+		U	1

	Berceau en acier émaillé	avec barrières latérales, porte moustiquaire, porte perfusion, matelas	U	2
	Potence à serum		U	2
	Boite à Hernie et appendicite		U	2
	Boite à pansement		U	2
	Lampe solaire			

2. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par Le budget d'investissement public du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) pour un montant prévisionnel de 8 000 000 (huit millions) francs CFA Toutes Taxes Comprises pour chacun des deux (02) lots.

3. Allotissement

deux (02) lots.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclues à la commande publique par l'ARMP et à jour par rapport aux administrations fiscales et à la CNPS, témoignant d'une expérience probante dans les projets d'équipement collectif sur financement public dans le territoire national

5. Financement

Le budget d'investissement public du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) pour un montant prévisionnel de 8 000 000 (huit millions) francs CFA Toutes Taxes Comprises pour chacun des deux (02) lots.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la recette municipale de la Mairie de la Commune de MVANGAN

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la recette municipale de la Mairie de la Commune de MVANGAN contre présentation d'une quittance de versement à la recette Municipale de la Commune concernée d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA.**

8. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces équipements doit être chiffré et déposé au plus tard le **24/05/2019 à 14 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la commune de MVGAN avec la mention :

« DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-MVGAN/CDPM/MVILA/2019 DU 24/05/ 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE DE MVGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD»

(Lot à préciser)

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de **cent soixante mille (160 000) F CFA** pour chacun des lots, émise par une banque de premier ordre et selon la liste en annexe. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, daté et timbré.

10. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera déclarée cohérente et conforme à la demande de cotation et enfin évaluée la moins disante.

EBOLOWA le 29 Avril 2019

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/J10/CDPM-NS/2019 DU 17/05/2019 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA DÉLEGATION DÉPARTEMENTALE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – RÉGION DU CENTRE–

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Nyong et So'o, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement de la Délégation Départementale de la Décentralisation et du Développement Local du Nyong et So'o, Département du Nyong et So'o, pour une enveloppe prévisionnelle de **six millions (6 000 000) francs CFA**.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, concernent l'équipement de la Délégation Départementale de la Décentralisation et du Développement Local du Nyong et So'o.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises ou groupes d'entreprises de droit camerounais

4. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget de Fonctionnement du MINDDEVEL, Exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Préfecture de Mbalmayo, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette des finances de Mbalmayo, d'une somme non remboursable de **12 000 (Douze mille) francs CFA**.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Préfecture de Mbalmayo, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette des finances de Mbalmayo, d'une somme non remboursable de **12 000 (Douze mille) francs CFA**.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Préfecture de Mbalmayo au plus tard le **12/06/2019 à 14 heures**, heure locale et devront porter la mention:

**DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/J10/CDPM-NS/2019 DU 17/05/2019
POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA DÉLEGATION DÉPARTEMENTALE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – RÉGION DU CENTRE–.**

Financement : **BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINDDEVEL - Exercice 2019.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **un (01) mois**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution des prestations.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **120 000 (cent vingt mille) francs CFA**.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours**. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12/06/2019 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NYONG et SO'O sise à la salle de conférence de la Préfecture de Mbalmayo siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

1.1. Critères éliminatoires :

Absence d'une pièce administrative à l'exception de la Caution de soumission ou la non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures réglementaires ;

Spécifications techniques non-conformes (cf. CCTP) ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualifications ;

1.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non

Chiffre d'affaire des Exercices 2017 et /ou 2018Oui/Non

Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non

Planning de livraison (Modèle Gant)..... Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Mbalmayo, Tél : **675 62 93 78/222 111 219**.

DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants:

673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 17 Mai 2019

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/BMN/CIPM/2019 DU 06 MAI 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU PROFIT DU BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES (BMN).

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET 2019 DU BUREAU DE MISE À NIVEAU DES ENTREPRISES (BMN)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur du Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN), lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation, en vue de l'acquisition d'un Groupe électrogène au profit du Bureau de Mise à Niveau des Entreprises (BMN).

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente consultation comprend :

- L'acquisition d'un groupe électrogène version insonorisée 65 KVA et d'un inverseur automatique ;
- L'installation, la mise en service des équipements et l'aménagement d'un local spacieux pour le groupe électrogène ;
- La fourniture des accessoires d'installation.

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel est de Trente Deux Millions (32 000 000) F CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent Dossier de Consultation, sont financées par le Budget 2019 du Bureau de Mise à Niveau des Entreprises (BMN), appui du MINFI.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier de Consultation peut être auprès de l'Assistant RAF/BMN à l'immeuble abritant la Banque des PME, sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie, Tél. : 222 220 293/ 222 220 296.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu auprès du Responsable Administratif et Financier (RAF) du BMN, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de 50 000(cinquante mille)FCFA.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer auprès de l'Assistant RAF du BMN, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée au secrétariat du Directeur du BMN sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 22 mai 2019 à 12 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante:

*DEMANDE DE COTATION N°01/DC/BMN/CIPM/2019 DU 06 MAI 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU PROFIT DU BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES (BMN).
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

Toute offre non produite en Sept (07) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

9. Délai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à trente (30) jours, à compter de la date de notification.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Sous peine d'élimination, les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes.

- Déclaration d'intention de soumissionner ;
- L'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu de siège ;
- L'attestation de non-redevance ;
- L'attestation pour soumission Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;
- L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- La quittance de versement au Trésor Public des frais d'acquisition du Dossier de Consultation ;
- L'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Caution de soumission 640 000 (sixcent quarante mille FCFA).
- Capacité financière : 10 000 000 (dix millions de FCFA).

Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles. L'absence d'un document attestant l'assistance technique pour une période d'au moins un an, entraînera l'élimination de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres administratives et techniques sera effectuée le 22 mai 2019 à 13 heures, heure locale, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle de réunions du Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN) en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme aux spécifications techniques du matériel à livrer et qui a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent dossier de demande de cotation, les entreprises intéressées peuvent s'adresser au Responsable Administratif et Financier (RAF) du Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN). Téléphone 222 220 293/ 222 220 296. Email : bmn_cmr@yahoo.fr site web : www.bmncameroon.org, sis à NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de la brigade de gendarmerie.

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°024/DC/MINADER/CIPM/2019
DU 13 MAI 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL TECHNIQUE, TOPOGRAPHIQUE ET
FORMATION DU PERSONNEL DE LA DGRCV A L'UTILISATION DU MATERIELAU MINADERPOUR LE
COMPTE DE LA DIRECTION DU GENIE RURAL ET DE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE EN MILIEU
RAURAL(DGRCV) .FINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP MINADER; EXERCICE 2019,
IMPUTATION
53 30 392 01 33 00 01 2279

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités de la Direction du Génie Rural et de l'Amélioration du Cadre de Vie en Milieu Rural, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à l'acquisition du matériel technique et topographique.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent la fourniture du matériel technique et topographique ci-après :

N°	Rubriques	Intitulés	Quantités
01	Matériel technique et topographique	Station total + trépied, canne et prisme	01
		GPS BI-fréquence + accessoires et trépied	01
02	Renforcement des capacités	Formation du personnel de la DGRCV à l'utilisation du matériel	01

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de dix-sept millions (17 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

La présente Consultation comporte un lot unique des fournitures.

5. Participation et origine

La participation à la Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Société et Entreprises de droit Camerounaise exerçant dans le domaine

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par le BIP MINADER; Exercice 2019, Imputation : 53 30 392 01 33 00 01 2279.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet, Tel : 222 22 16 24, Fax 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet Tel : 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-neuf mille (29 000) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard le 04 Juin 2019 à 14 heures précises, contre récépissé et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°024/DC/MINADER/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL TECHNIQUE, TOPOGRAPHIQUE ET FORMATION DU PERSONNEL DE LA DGRCV A L'UTILISATION DU MATERIEL AU MINADER POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION DU GENIE RURAL ET DE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE EN MILIEU RURAL (DGRCV) ».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation est de un (01) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

Les fournitures objet de la présente Lettre Commande seront livrées à la Direction du Génie Rural et de l'Amélioration du Cadre de Vie en Milieu Rural à Nvog-Mbi /Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives , un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 9 de DC d'un montant de trois cent quarante mille (**340 000**) francs CFA et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux , ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréée conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire ou les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, un chèque de banque ou une hypothèque légale entrainera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 04 Juin 2019 à 15 heures précises à la Salle de Conférences de la DESA, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINADER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Non-respect des spécifications techniques ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence de l'engagement de former le personnel à l'utilisation du matériel technique et topographique.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et dater de moins de 03 mois.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, Tel 222 22 16 24.

YAOUNDE le 13 Mai 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE NKOLAFAMBA

AVIS DE CONSULTATION N° 003/AC/CNKAF/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkolafamba (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de **Nkolafamba**, un Avis de Consultation d'Entreprises pour l'acquisition du paquet minimum dans la Commune de Nkolafamba, Département de **MEFOU et AFAMBA**, Région du **CENTRE**.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) annexé au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Coût Prévisionnel

Le projet est constitué en un lot unique dont le coût prévisionnel des fournitures est estimé ainsi qu'il suit:

LIEU	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	Coût Prévisionnel	Délai
COMMUNE de NKOLAFAMBA	Acquisition du Paquet Minimum	Unique	7 743 500 (Sept Millions sept cent quarante-trois mille cinq cent) F CFA	Un (01) mois

4. Allotissement

Le projet est constitué en un lot unique dont le coût prévisionnel des fournitures est estimé ainsi qu'il suit:

LIEU	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	Coût Prévisionnel	Délai
COMMUNE de NKOLAFAMBA	Acquisition du Paquet Minimum	Unique	7 743 500 (Sept Millions sept cent quarante-trois mille cinq cent) F CFA	Un (01) mois

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture du petit équipement, du matériel et mobilier de bureau.

6. Financement

Le financement des prestations objet de la présente consultation est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINEDUB** de la République du Cameroun, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation d'Entreprises (DCE) peut être consulté à la Mairie de Nkolafamba, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier **de demande de cotation** peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Nkolafamba (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA**, délivrée par **la Recette Municipale de Nkolafamba**, représentant les frais d'achat du dossier

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Nkolafamba au plus tard le **31 MAI 2019 à 10 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/DC/CNKAF/CIPM/2019 DU 03 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. (À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **un (01) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer les fournitures.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **15 0.000 (Cent cinquante Mille) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :
Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **31 MAI 2019 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba, siégeant à l'Hôtel de Ville de Nkolafamba.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères de qualification

- 1-Dossier administratif conforme (documents non falsifiés, scannés ou faux) **(13 points)** ;
- 2-Respect du cadre du DQE **(1 point)** ;
- 3-Référence du fournisseur dans les prestations similaires **(1 point/référence)** ;
- 4-'Autorisation sur l'honneur signée du soumissionnaire, permettant à la Commission de Passation des Marchés de vérifier l'authenticité des documents fournis **(1 point)**.

14. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier de Consultation d'entreprises, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **13/15 points**, soit **86%** des critères, évaluée la moins-disante.

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix du soumissionnaire par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maître d'Ouvrage, la Lettre-Commande est souscrite par le cocontractant et signée par le Maître d'Ouvrage.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMÉROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 / 88 200 606 »

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°023/DC/MINADER/MC2-MUFFA/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIELS
INFORMATIQUES AU PROJET D'APPUI AUX ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE
MC2-MUFFA.FINANCEMENT : BIP MINADER-BUDGET DU MC2/MUFFA, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP MINADER- BUDGET DU MC2-MUFFA
IMPUTATION

53 30 391 06 340020 2276.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités du Projet d'Appui aux Etablissements de Microfinance de développement MC2-MUFFA (PAD-MC2/MUFFA), le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à l'acquisition du matériel informatique.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent la fourniture du matériel informatique :

N°	Désignations	Quantités
01	Ordinateurs desktops complet	04
02	Onduleurs 650 VA online	04
03	Régulateurs de tension 1500VA	04
04	Imprimante copieur couleur	01

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de dix millions (**10 000 000**) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

La présente Consultation comporte un lot unique des fournitures.

5. Participation et origine

La participation à la Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Société et Entreprises de droit Camerounaise exerçant

6. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation seront financées par le BIP MINADER- Budget du MC2-MUFFA; Exercice 2019

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de dix-huit mille (18 000) francs CFA payable

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Téléc

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués c
Juin 2019 à 14 heures précises, contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°023/DC/MINADER/MC2-MUFFA/CIPM/2019 I
DE MICROFINANCE MC2 ET MUFFA».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation est de un (0
Les fournitures objet de la présente Lettre Commande seront livrées au siège du projet à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives , un cautionnement de soumission établi par un établisse
d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nati
certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier a

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies
obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Cons

Toute offre non conforme aux prescriptions notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par un établisse
hypothèques légale entrainera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 06 Juin 2019 à 15 heures précises à la Salle de Conférences de la DESA, par la Commission

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

14. Critères d'évaluation

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Non-respect des spécifications techniques ;
- Absence de l'engagement signé d'installer tous les logiciels et d'en assurer la maintenance pendant la période de garantie;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et daté de moins de 03 mois.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service de

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°022/DC/MINADER/CIPM/2019
DU 13 MAI 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE, INSTALLATION DES
LOGICIELS ET SYSTEME DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DE LA CELLULE
INFORMATIQUE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS; EXERCICE 2019

IMPUTATION

53 30 391 07 320010 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'améliorer les conditions de travail de son personnels et de fournir à la Cellule Informatique un stock minimal de matériels de communication et d'intervention, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Cellule Informatique un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à l'acquisition du matériel informatique, installation des logiciels et système de communication.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent :

N°	Désignations	Quantités
01	Serveur ProLiant	01
02	Disque dur pour Serveur	06
03	Barrette mémoire RAM	02
04	Windows Server 2016	01
05	Modem Internet	10
06	tablettes	03
07	Vidéo projecteur	01

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de dix millions (**10 000 000**) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

La présente Consultation comporte un lot unique des fournitures.

5. Participation et origine

La participation à la Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Société et Entreprises de droit Camerounaise exerçant

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par le **Budget d'Investissement Publics; Exercice 2019, In**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de dix-huit mille (**18 000**) francs CFA payable

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Téléc

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées c

Jun 2019 à 14 heures précises, contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°022/DC/MINADER/CIPM/2019 DU 13 MAI
COMMUNICATION POUR LE COMPTE DE LA CELLULE INFORMATIQUE».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation est de un (01) mois.
Les fournitures objet de la présente Lettre Commande seront livrées à la Cellule Informatique du MINADER/Yaoundé

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives ,un cautionnement de soumission établi par un établissement financier d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux doivent fournir un cautionnement certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées et obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation

Toute offre non conforme aux prescriptions notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement financier agréé ou hypothèques légale entrainera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **04 Juin 2019 à 15 heures** précises à la Salle de Conférences de la DESA, par la Commission

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

14. Critères d'évaluation

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Non-respect des spécifications techniques ;
- Absence de l'engagement signé d'installer tous les logiciels et d'en assurer la maintenance pendant la période de garantie;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 m

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de q
proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (**60**) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service d

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°021/DC/MINADER/MC2-MUFFA/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DES COFFRES
FORTS AU PROJET D'APPUI AUX ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE MC2-MUFFA.FINANCEMENT :
BIP MINADER-BUDGET DU MC2-MUFFA, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP MINADER- BUDGET DU MC2/MUFFA
IMPUTATION
53 30 392 01 330003 2240.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités du Projet d'Appui aux Etablissements de Microfinance de développement MC2-MUFFA (PAD-MC2/MUFFA), le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à l'acquisition des coffres forts.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent la fourniture de **04** coffres forts.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de dix millions (**10 000 000**) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

La présente Consultation comporte un lot unique des fournitures.

5. Participation et origine

La participation à la Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Société et Entreprises de droit Camerounaise exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par **le BIP MINADER- Budget du MC2/MUFFA; Exercice 2019, Imputation : 53 30 392 01 330003 2240.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet, Tel : 222 22 16 24, Fax 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet Tel : 222 22 16 24 dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de dix-huit mille (**18 000**) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard le 06 Juin 2019 à 14 heures précises, contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°021/DC/MINADER/MC2-MUFFA/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DES COFFRES FORTS AU PROJET D'APPUI AU ETABLISSEMENT DE MICROFINANCE MC2/MUFFA».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation est de un (01) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

Les fournitures objet de la présente Lettre Commande seront livrées au siège du Projet à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives , un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 9 de DC d'un montant de deux cent mille (**200 000**) francs CFA et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux , ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire ou les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, un chèque de banque, soit un hypothèques légale entrainera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **06 Juin 2019 à 15 heures** précises à la Salle de Conférences de la DESA, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINADER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Non-respect des spécifications techniques ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

- Non-respect d'une caractéristique technique majeure contenue dans le tableau ci-après :

Caractéristiques majeures	Valeurs
Classe de résistance	Résistance à l'effraction : Classe de A2P III.E, Norme EN 1143-1 Résistance au feu : Classe de feu S 60 P, Norme EN 15659 Protection eau : IP45, Norme EN 60529
Serrure	Une serrure à clé certifiée A2P classe A ou B selon EN 1300 clé à double panneton (livré avec 2 clés) Une serrure électronique certifiée A2P classe A ou B selon EN 1300 clé à double panneton
Masse	?432 Kg

- Avoir obtenu moins de 70% des oui des critères essentiels :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux (02) livraisons de cette nature pendant les 03 dernières années)		
2	Délai de livraison ? 01 mois		
3	Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre, intercalaire en couleur) même pour les copies		
4	Disponibilité des pièces de rechanges et service après-vente (Disponibilité des ateliers de réparation, disponibilité d'un personnel permanent et qualifié)		
5	Garantie ? 06 mois		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et daté de moins de 03 mois.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, Tel 222 22 16 24.

YAOUNDE le 13 Mai 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE D'OBALA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°001 /DC/COB/CIPM DU 15/05/2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction de Six (06) forages équipés de PMH en deux lots :

Lots 1 : Travaux de construction de trois (03) forages équipés de PMH dans les localités de Nkoltsogo II, Afambassi et Mbelle

Lots 2 : Travaux de construction de trois (03) forages équipés de PMH dans les localités de Yemsoa, Ntuisong et Nkomtoui III

2. Cout Prévisionnel

lot 1 : 23 584 905FCFA

lot 2 : 23 584 905FCFA

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **Hydraulique.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Financement

PNDP III (IDA)

5. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune d'Obala, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Obala, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être **retiré gratuitement** à la Commune d'Obala (**Secrétariat Général de la Commune d'Obala**), à partir du **15/05/2019** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

7. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Obala, Autorité Contractante.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001 /DC/COB/CIPM DU 15/05/2019 Pour les travaux de construction de Six (06) forages équipés de PMH en deux lots :**

Lots 1 : Travaux de construction de trois (03) forages équipés de PMH dans les localités de Nkoltsogo II, Afambassi et Mbelle

Lots 2 : Travaux de construction de trois (03) forages équipés de PMH dans les localités de Yemsoa, Ntuisong et Nkomtou III

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

NB : Les lots sont indépendants, un prestataire peut soumissionner pour les deux lots. Ainsi un prestataire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

8. Delai de Livraison

120 jours

9. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 11/06/2019 à 12 heures
Lieu de réception des offres	Commune d'Obala

10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Obala, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 11/06/2019 à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune d'Obala

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 15 Mai 2019

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° D13-83/AAMI/MINSANTE/SG/PLMI/CSAFP/19 DU 30/04/2019 POUR LA PRODUCTION DES SPOTS ET MESSAGES CLES SUR LA SANTE MERE- ENFANT A DIFFUSER PAR LES MEDIAS DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA MORTALITE MATERNELLE ET INFANTO-JUVENILE FINANCEMENT : APPUI BUDGETAIRE C2D-3 COMPTANT POUR L'EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

A l'échelle mondiale, le nombre annuel de décès maternels a reculé de 43% au cours des 25 dernières années, passant d'environ 532 000 en 1990 à environ 303 000 en 2015. Dans la même période, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a connu une diminution de plus de 50%. Au Cameroun, selon l'Enquête Démographique et de Santé, le ratio de mortalité maternelle a pris le contrepied de cette tendance baissière entre 1998 et 2011. C'est presque le même phénomène qui est observé pour ce qui est du taux de mortalité néonatale qui est resté stagnant. Seul le taux de mortalité infanto-juvénile a connu un recul, passant de 144 décès pour 1000 naissances vivantes en 2004 à 103 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2014.

Cette situation, peu reluisante, s'explique, entre autres à travers le modèle des trois retards que sont :

- le retard au niveau des familles dans la prise de décision d'aller consulter à la formation sanitaire ;
- le retard pour accéder à une formation sanitaire (éloignement et moyens de transports) ;
- le retard dans la prise en charge dans la formation sanitaire.

En plus, il existe des facteurs sous-jacents notamment le déficit de communication et/ou la faiblesse de sensibilisation des populations, responsable de l'ignorance et du manque d'information qui freine l'adoption des comportements favorables à la santé mère-enfant.

Face à ce déficit d'information, une stratégie intégrée de communication a été élaborée, dont l'objectif général est de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile.

Cette stratégie vise à :

Améliorer l'accès à l'information en matière de réduction de la mortalité maternelle et infanto-juvénile

Plus spécifiquement, entre autres, il s'agit d'utiliser plusieurs moyens et canaux de communication (brochures, spots et messages à diffuser à travers les médias) pour :

- Elever le niveau des connaissances des publics cibles, sur les causes et facteurs aggravants de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile ;
- Promouvoir et vulgariser, auprès des publics cibles, les offres de services de prévention et de soins disponibles dans les formations sanitaires (FOSA) en matière de santé mère enfant et susciter l'intérêt pour ces services ;
- Amener les publics cibles à adopter les bonnes pratiques et comportements sanitaires favorables à la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile ;
- Renforcer la prise de conscience du public sur l'impact de la mortalité et morbidité maternelle, néonatale et infanto-juvénile ;
- Amener les parties prenantes multisectorielles à s'engager activement en faveur de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile.

Les cibles et les stratégies

Les cibles principales visées sont les femmes enceintes, les femmes en âge de procréer, les mères d'enfants, les jeunes, les chefs de famille (homme/femme), les femmes d'influence (belles-mères, mères, tantes), les décideurs, le grand public, etc.

Plusieurs stratégies devraient être déployées parmi lesquelles la communication de masse. Pour ce faire il est nécessaire de disposer des moyens et outils de communication notamment les ressources humaines bien formées, les spots, les microprogrammes, etc.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet: la production des spots et messages clés sur la santé mère-enfant à diffuser par les médias dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et l'Adamaoua pour le compte du Programme National de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto-Juvenile (PLMI).

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est lancé à l'attention des prestataires de droit camerounais qui désirent participer à la phase de pré qualification et qui ont les compétences requises pour la fourniture des prestations de ce type.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toute structure de communication basée au Camerounet disposant d'une capacité technique, financière et opérationnelle dans le domaine de la communication pour le développement. A cet effet, les candidats intéressés par cet AMI doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant de leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

Le financement de la prestation susvisée sera supporté par le Budget du Ministère de la Santé Publique à travers l'Appui Budgétaire C2D-3 comptant pour l'exercice 2019.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigées en français ou en anglais, doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sous plis fermé au Secrétariat Technique du Programme National Multisectoriel de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto-Juvenile (PLMI); Section Administration, Finance et Partenariat, sis à Bastos entre la Résidence du Nigéria et l'Ecole Publique Bastos, derrière la Pharmacie Alliance à Yaoundé, au plus tard le 06/06/2019 à 13 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention:

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° D13-83/AAMI/MINSANTE/SG/PLMI/CSAFP/19 DU 30/04/2019
POUR PRODUCTION DES SPOTS ET MESSAGES CLES SUR LA SANTE MERE- ENFANT A DIFFUSER PAR
LES MEDIAS
DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA POUR LE COMPTE DU
PROGRAMME NATIONAL
DE LUTTE CONTRE LA MORTALITE MATERNELLE ET INFANTO-JUVENILE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'ouverture des plis aura lieu le **06/06/2019** à 14 heures, dans la salle de réunion du Secrétariat Technique du Programme National Multisectoriel de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto-Juvenile (PLMI).

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux parties, rédigées en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « Enveloppe A » portera la mention « Pièces Administratives ». Elle comportera les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon le cas), datées de moins de trois (03) mois.

N° d'ordre	Pièces à fournir
A1	La lettre de Déclaration de Manifestation d'Intérêt du candidat timbrée au tarif en vigueur et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social
A2	Une copie certifiée de l'attestation de non redevance pour l'exercice en cours, le cas échéant
A3	Une Copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité
A4	Une photocopie de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des finances du Cameroun
A5	Une Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics
A6	Une attestation et un plan de localisation datant de moins de trois (03) mois.
A7	Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (Original timbré) ainsi que la copie de l'accord de groupement certifié d'un acte notarié enregistré dans les services des impôts. Dans ce cas les pièces A1 et A2 devront être produites uniquement par le mandataire du groupement les autres pièces étant produites par chacun des membres
A8	Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance

NB: Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces énumérées ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature si elle n'est pas complétée dans les délais fixés par le Maître d'Ouvrage.

La deuxième enveloppe dite « Enveloppe B » portera la mention « Offre Technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant:

N° d'Ordre	Documents de méthodologie
B1	<p>Les références pour les prestations similaires. Le candidat présentera ses références tout en précisant la liste de ses domaines de spécialisation et de son expérience pour les prestations prévues dans le présent AAMI.</p> <p>Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence relative devra être justifiée par le procès-verbal de réception provisoire ou définitive des prestations réalisées (photocopies) y compris la photocopie des première et dernière page du contrat y afférent ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage.</p> <p>NB : Les prestations citées par le candidat justifiant ses expériences devront avoir été réalisées au cours des cinq (05) dernières années.</p> <p>Le consultant présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les informations relatives à l'ouvrage concerné et portant sur le Maître d'Ouvrage, photographies et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet</p>

B2	<p>Une Note méthodologique: Cette note méthodologique qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation des dites prestations.</p> <p>Plan de d'étude: Il présente globalement les étapes de la démarche à suivre.</p> <p>Chronogramme d'Exécution de l'Etude: le candidat devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.</p>
B3	<p>Personnel clé: L'Agence doit disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée.</p> <p>L'équipe sera constituée d'un personnel spécialisé comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - (01) Un Expert en Communication pour le Changement de Comportement/Communication pour le Développement (C4D) (Bac + 5), possédant au moins cinq (05) ans d'expérience ou (Bac + 3), possédant au moins dix (10) ans d'expérience ; - (01) Un Expert en Suivi/Evaluation (Bac + 5), possédant au moins trois (03) ans d'expérience ; - Des traducteurs et/ou interprètes (Bac + 3), possédant au moins trois (03) ans d'expérience. <p>Le candidat devra fournir la liste du Personnel Clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées accompagnées:</p> <p>Des CV de son personnel datant de moins de trois mois et signés de chaque Expert ; De copies certifiées conformes du diplôme le plus élevé de chaque personnel proposé ; Des définitions des tâches pour chacun des membres de l'équipe technique ; Les déclarations sur l'honneur de la disponibilité des membres de l'équipe technique.</p>

B4	Matériels, moyens logistiques et techniques de mise en œuvre Le candidat donnera la liste des moyens logistiques et matériels à mettre en place et notamment : - La liste des moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, ...etc.) à mettre à la disposition des personnels (fournir les copies certifiées des cartes grises et les factures des fournisseurs) ; - La liste du matériel informatique et bureautique présents au siège (fournir les factures des fournisseurs)
----	--

NB: Toute fausse déclaration entraînera le rejet de la candidature.

7. Critères d'évaluation

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après:

a. Critères éliminatoires

- Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou document falsifié ;
- Note Technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

b. Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-après :

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 70 points sur 100, seront pré-qualifiés pour l'Appels d'Offres National restreint subséquent.

N°	Critères d'évaluation	Répartition	Point	
			Nombre	Sous-total
01	Présentation du dossier	Sommaire	1	05
		Intercalaire d'intercalaires d'annonce des différentes pièces	1	
		pagination	1	
		reliure du dossier	2	
02	Note sur la compréhension du travail	Méthodologie	20	50
		Compréhension de la prestation	15	
		Chronogramme d'activités	15	
03	Références du candidat	Expériences générales dans le domaine (Nombre de prestations réalisées. 1point/contrat) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	2	08
		Expériences Spécifiques par rapport à la prestation (Nombre de prestations similaires réalisées. 1point/prestation adéquate) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	6	
04	Compétences et capacités du personnel clé	Formation adéquate des Experts par rapport à la prestation	6	18
		CV des Experts signés et datés	3	
		Expérience dans les prestations similaires	9	
05	Moyens Logistiques et Techniques	Matériel didactique	5	19
		Matériel de sonorisation	5	
		Matériel de vidéo projection	5	
		Salle de réunion dans les locaux du Consultant	4	
TOTAL				100

- La non production de l'une ou des informations entrainera la note zéro (0)
- Toute fausse déclaration entrainera le rejet de l'offre du candidat.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte des candidats pré qualifiés sera établie, et leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Technique du Programme National Multisectoriel de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto-Juvenile (PLMI); Section Administration, Finance et Partenariat, sis à Bastos entre la Résidence du Nigéria et l'Ecole Publique Bastos, derrière la Pharmacie Alliance à Yaoundé, Tél.: 674 00 06 99 – Mail: guymbessi@yahoo.fr.

9. Evaluation et publication des resultats

n/n

YAOUNDE le 30 Avril 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-84/AAMI/MINSANTE/SG/PLMI/CSAFP/19 DU 30/04/2019 POUR LA CONTRACTUALISATION DES MEDIAS EN VUE DE LA COMMUNICATION ET LA DIFFUSION DES MESSAGES DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA EN FAVEUR DE LA SANTE MERE ENFANT POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL MULTISECTORIEL DE LUTTE CONTRE LA MORTALITE MATERNELLE, NEONATALE ET INFANTO-JUVENILE FINANCEMENT : APPUI BUDGETAIRE C2D-3 COMPTANT POUR L'EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

A l'échelle mondiale, le nombre annuel de décès maternels a reculé de 43% au cours des 25 dernières années, passant d'environ 532 000 en 1990 à environ 303 000 en 2015. Dans la même période, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a connu une diminution de plus de 50%. Au Cameroun, selon l'Enquête Démographique et de Santé, le ratio de mortalité maternelle a pris le contrepied de cette tendance baissière entre 1998 et 2011. C'est presque le même phénomène qui est observé pour ce qui est du taux de mortalité néonatale qui est resté stagnant. Seul le taux de mortalité infanto-juvénile a connu un recul, passant de 144 décès pour 1000 naissances vivantes en 2004 à 103 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2014.

Cette situation, peu reluisante, s'explique, entre autres à travers le modèle des trois retards que sont :

- le retard au niveau des familles dans la prise de décision d'aller consulter à la formation sanitaire ;
- le retard pour accéder à une formation sanitaire (éloignement et moyens de transports) ;
- le retard dans la prise en charge dans la formation sanitaire.

En plus, il existe des facteurs sous-jacents notamment le déficit de communication et/ou la faiblesse de sensibilisation des populations, responsable de l'ignorance et du manque d'information qui freine l'adoption des comportements favorables à la santé mère-enfant.

Face à ce déficit d'information, une stratégie intégrée de communication a été élaborée, dont l'objectif général est de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile.

Cette stratégie vise à :

Améliorer l'accès à l'information en matière de réduction de la mortalité maternelle et infanto-juvénile

Plus spécifiquement, entre autres, il s'agit d'utiliser plusieurs moyens et canaux de communication (brochures, spots et messages à diffuser à travers les médias) pour :

- Elever le niveau des connaissances des publics cibles, sur les causes et facteurs aggravants de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile ;
- Promouvoir et vulgariser, auprès des publics cibles, les offres de services de prévention et de soins disponibles dans les formations sanitaires (FOSA) en matière de santé mère enfant et susciter l'intérêt pour ces services ;
- Amener les publics cibles à adopter les bonnes pratiques et comportements sanitaires favorables à la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile ;
- Renforcer la prise de conscience du public sur l'impact de la mortalité et morbidité maternelle, néonatale et infanto-juvénile ;
- Amener les parties prenantes multisectorielles à s'engager activement en faveur de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile.

Les cibles et les stratégies

Les cibles principales visées sont les femmes enceintes, les femmes en âge de procréer, les mères d'enfants, les jeunes, les chefs de famille (homme/femme), les femmes d'influence (belles-mères, mères, tantes), les décideurs, le grand public, etc.

Plusieurs stratégies devraient être déployées parmi lesquelles la communication de masse. Pour ce faire il est nécessaire de disposer des moyens et outils de communication notamment les ressources humaines bien formées, les spots, les microprogrammes, etc.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet: la contractualisation des médias en vue la communication et la diffusion des messages dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et l'Adamaoua en faveur de la santé mère-enfant pour le compte du Programme National de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto-Juvenile (PLMI).

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est lancé à l'attention des prestataires de droit camerounais qui désirent participer à la phase de pré-qualification et qui ont les compétences requises pour la fourniture des prestations de ce type.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toute structure de communication basée au Camerounet disposant d'une capacité technique, financière et opérationnelle dans le domaine de la Communication pour le Développement. A cet effet, les candidats intéressés par cet AMI doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant de leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

Le financement de la prestation susvisée sera supporté par le Budget du Ministère de la Santé Publique à travers l'Appui Budgétaire C2D-3 comptant pour l'exercice 2019.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigées en français ou en anglais, doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sous plis fermé au Secrétariat Technique du Programme National Multisectoriel de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto-Juvenile (PLMI); Section Administration, Finance et Partenariat, sis à Bastos entre la Résidence du Nigéria et l'Ecole Publique Bastos, derrière la Pharmacie Alliance à Yaoundé, au plus tard le 06/06/2019 à 13 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention:

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° D13-84/AAMI/MINSANTE/SG/PLMI/CSAFP/19 DU 30/04/2019

POUR LA CONTRACTUALISATION DES MEDIAS EN VUE DE LA COMMUNICATION ET LA DIFFUSION DES MESSAGES DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA EN FAVEUR DE LA SANTE MERE ENFANT POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL MULTISECTORIEL DE LUTTE CONTRE LA MORTALITE MATERNELLE, NEONATALE ET INFANTO-JUVENILE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'ouverture des plis aura lieu le **06/06/2019** à 14 heures, dans la salle de réunion du Secrétariat Technique du Programme National Multisectoriel de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto-Juvenile (PLMI).

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux parties, rédigées en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « Enveloppe A » portera la mention « Pièces Administratives ». Elle comportera les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon le cas), datées de moins de trois (03) mois.

N° d'ordre	Pièces à fournir
A1	La lettre de Déclaration de Manifestation d'Intérêt du candidat timbrée au tarif en vigueur et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social
A2	Une copie certifiée de l'attestation de non redevance pour l'exercice en cours, le cas échéant
A3	Une Copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité
A4	Une photocopie de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des finances du Cameroun
A5	Une Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics
A6	Une attestation et un plan de localisation datant de moins de trois (03) mois.
A7	Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (Original timbré) ainsi que la copie de l'accord de groupement certifié d'un acte notarié enregistré dans les services des impôts. Dans ce cas les pièces A1 et A2 devront être produites uniquement par le mandataire du groupement les autres pièces étant produites par chacun des membres
A8	Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance

NB: Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces énumérées ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature si elle n'est pas complétée dans les délais fixés par le Maître d'Ouvrage.

La deuxième enveloppe dite « Enveloppe B » portera la mention « Offre Technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant:

N° d'Ordre	Documents de méthodologie
B1	<p>Les références pour les prestations similaires. Le candidat présentera ses références tout en précisant la liste de ses domaines de spécialisation et de son expérience pour les prestations prévues dans le présent AAMI. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence relative devra être justifiée par le procès-verbal de réception provisoire ou définitive des prestations réalisées (photocopies) y compris la photocopie des première et dernière page du contrat y afférent ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage. NB : Les prestations citées par le candidat justifiant ses expériences devront avoir été réalisées au cours des cinq (05) dernières années. Le consultant présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les informations relatives à l'ouvrage concerné et portant sur le Maître d'Ouvrage, photographies et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet</p>

B2	<p>Une Note méthodologique: Cette note méthodologique qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation des dites prestations. Plan de l'activité: Il présente globalement les étapes de la démarche à suivre. Chronogramme d'Exécution: le candidat devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.</p>
B3	<p>Personnel clé: L'Agence doit disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée. L'équipe sera constituée d'un personnel spécialisé comme suit: - (01) Un Expert en Communication pour le Changement de Comportement/Communication pour le Développement (C4D) (Bac + 5), possédant au moins cinq (05) ans d'expérience ou (Bac + 3), possédant au moins dix (10) ans d'expérience ; - (01) Un Expert en Suivi/Evaluation (Bac + 5), possédant au moins trois (03) ans d'expérience ; Le candidat devra fournir la liste du Personnel Clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées accompagnées: Des CV de son personnel datant de moins de trois mois et signés de chaque Expert ; De copies certifiées conformes du diplôme le plus élevé de chaque personnel proposé ; Des définitions des tâches pour chacun des membres de l'équipe technique ; Les déclarations sur l'honneur de la disponibilité des membres de l'équipe technique.</p>

B4	Matériels, moyens logistiques et techniques de mise en œuvre Le candidat donnera la liste des moyens logistiques et matériels à mettre en place et notamment : - La liste des moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, ...etc.) à mettre à la disposition des personnels (fournir les copies certifiées des cartes grises et les factures des fournisseurs) ; - La liste du matériel informatique et bureautique présents au siège (fournir les factures des fournisseurs)
----	--

NB: Toute fausse déclaration entraînera le rejet de la candidature.

7. Critères d'évaluation

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après:

a. Critères éliminatoires

- Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou document falsifié ;
- Note Technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-après :

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à **70 points sur 100**, seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National restreint subséquent.

N°	Critères d'évaluation	Répartition	Point	
			Nombre	Sous-total
01	Présentation du dossier	Sommaire	1	05
		Intercalaires d'annonce des différentes pièces	1	
		Pagination	1	
		Reliure du dossier	2	
02	Note sur la compréhension du travail	Méthodologie	20	50
		Compréhension de la prestation	15	
		Chronogramme d'activités	15	
03	Références du candidat	Expériences générales dans le domaine (Nombre de prestations réalisées. 1point/contrat) Photocopie première page et dernière page du contrat.	4	10
		Expériences Spécifiques par rapport à la prestation (Nombre de prestations similaires réalisées. 1 point/prestation adéquate) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	6	
04	Compétences et capacités du personnel clé	Formation adéquate des Experts par rapport à la prestation	6	20
		CV des Experts signés et datés	4	
		Expérience dans les prestations similaires	10	
05	Moyens Logistiques et Techniques	Matériel didactique	5	15
		Matériel de sonorisation	5	
		Matériel de vidéo projection	5	
TOTAL				100

La non production de l'une ou des informations entrainera la note zéro (0)

- Toute fausse déclaration entrainera le rejet de l'offre du candidat.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte des candidats pré qualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Technique du Programme National Multisectoriel de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto-Juvenile (PLMI); Section Administration, Finance et Partenariat, sis à Bastos entre la Résidence du Nigéria et l'Ecole Publique Bastos, derrière la Pharmacie Alliance à Yaoundé, Tél.: 674 00 06 99 – Mail: guymbessi@yahoo.fr.
Yaoundé, le 30/04/2019

YAOUNDE le 30 Avril 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-96/AAMI/MINSANTE/SG/PLMI/CSAFP/19 DU 13/05/2019 POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES HOMMES ET FEMMES DE MEDIAS EN SANTE MERE-ENFANT DANS LES REGIONS DE L'EXTRÊME-NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA MORTALITE MATERNELLE ET INFANTO-JUVENILE FINANCEMENT : APPUI BUDGETAIRE C2D-3 COMPTANT POUR L'EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La situation de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant demeure préoccupante au Cameroun en dépit des interventions jusque-là entreprises.

En effet, celle-ci est particulièrement marquée par le ratio de mortalité maternelle qui reste élevé, voire détérioré au fil des années alors que sur le plan mondial et même en Afrique sub-saharienne, ce ratio s'est considérablement amélioré. En effet, selon l'EDS 2011, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 122‰, celui de la tranche 0-1 an de 62‰, alors que le taux de mortalité maternelle est passé de 430 à 782 décès pour 100000 naissances vivantes de 1998 à 2011. Cette situation est d'autant plus préoccupante dans les 03 (trois) régions du septentrion, où les indicateurs de santé maternelle, néonatale et infanto-juvénile sont particulièrement inquiétants.

Dans le souci d'accélérer la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile, la communication avec et à travers les médias de proximité reste un moyen assez efficace pour améliorer la situation. A cet effet, le personnel des médias présents dans les districts de santé, verra sa capacité renforcée en matière de santé maternelle, néonatale et infanto-juvénile.

• Objectif général

- Renforcer les capacités des personnels des médias des districts de santé dans la production et la diffusion des messages culturellement appropriés sur la thématique de la santé maternelle, néonatale et infanto-juvénile.

• Objectifs spécifiques

- Renforcer les capacités des journalistes et communicateurs des radios communautaires sur les aspects techniques de la santé maternelle, néonatale et infanto-juvénile ;

- Former les journalistes et communicateurs des radios communautaires à la production des messages audios et (audio-visuels) (spots et microprogrammes) sur certaines thématiques de la Santé de la reproduction, santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SRMNEA)

- Consolider des plans de diffusion des messages en faveur de la santé maternelle, néonatale et infanto-juvénile qui seront soumis à évaluation deux fois par an.

• Résultats attendus

- Au moins un journaliste/animateur de chaque radio communautaire des districts de santé est formé sur la santé maternelle, néonatale et infanto-juvénile.

- Les documents techniques simples sur la santé maternelle et infanto-juvénile sont mis à la disposition de chaque radio communautaire des districts de santé ;

- Les capacités des journalistes et animateurs des radios communautaires sur les techniques de productions des messages, spots, microprogrammes et autres formats audio-visuels sur certaines thématiques de la SRMNEA sont renforcées ;

- Les médias disposent chacun d'un plan de diffusion approprié sur la santé maternelle et infanto-juvénile ;

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet: le renforcement des capacités des hommes et femmes de médias en santé mère-enfant dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et l'Adamaoua pour le compte du Programme National de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto-Juvénile (PLMI).

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est lancé à l'attention des prestataires de droit camerounais qui désirent participer à la phase de pré qualification et qui ont les compétences requises pour la fourniture des prestations de ce type.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toute structure de communication ou de promotion de la santé basée au Cameroun et disposant d'une capacité technique, financière et opérationnelle dans le domaine de la communication pour le développement. A cet effet, les candidats intéressés par cet AMI doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant de leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

Le financement de la prestation susvisée sera supporté par le Budget du Ministère de la Santé Publique à travers l'Appui Budgétaire C2D-3 comptant pour l'exercice 2019.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigées en français ou en anglais, doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sous plis fermé au Secrétariat Technique du Programme National Multisectoriel de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto-Juvenile (PLMI); Section Administration, Finance et Partenariat, sis à Bastos entre la Résidence du Nigéria et l'Ecole Publique Bastos, derrière la Pharmacie Alliance à Yaoundé, au plus tard le 06/06/2019 à 13 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention:

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° D13-96/AAMI/MINSANTE/SG/PLMI/BAEM/19 DU 13/05/2019

POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES HOMMES ET FEMMES DE MEDIAS EN SANTE MERE-ENFANT

DANS LES REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DU NORD ET DE L'ADAMAOUA POUR LE COMPTE DU PROGRAMME NATIONAL

DE LUTTE CONTRE LA MORTALITE MATERNELLE ET INFANTO-JUVENILE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'ouverture des plis aura lieu le 06/06/2019 à 14 heures locales, dans la salle de réunion du Secrétariat Technique du Programme National Multisectoriel de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto-Juvenile (PLMI).

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux parties, rédigées en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « Enveloppe A » portera la mention « Pièces Administratives ». Elle comportera les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon le cas), datées de moins de trois (03) mois.

N° d'ordre	Pièces à fournir
A1	La lettre de Déclaration de Manifestation d'Intérêt du candidat timbrée au tarif en vigueur et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social
A2	Une copie certifiée de l'attestation de non redevance pour l'exercice en cours, le cas échéant
A3	Une Copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité
A4	Une photocopie de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des finances du Cameroun
A5	Une Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics
A6	Une attestation et un plan de localisation datant de moins de trois (03) mois.
A7	Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (Original timbré) ainsi que la copie de l'accord de groupement certifié d'un acte notarié enregistré dans les services des impôts. Dans ce cas les pièces A1 et A2 devront être produites uniquement par le mandataire du groupement les autres pièces étant produites par chacun des membres+
A8	Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance

NB: Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces énumérées ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature si elle n'est pas complétée dans les délais fixés par le Maître d'Ouvrage.

La deuxième enveloppe dite « Enveloppe B » portera la mention « Offre Technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant:

N° d'Ordre	Documents de méthodologie
B1	<p>Les références pour les prestations similaires. Le candidat présentera ses références tout en précisant la liste de ses domaines de spécialisation et de son expérience pour les prestations prévues dans le présent AAMI. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence relative devra être justifiée par le procès-verbal de réception provisoire ou définitive des prestations réalisées (photocopies) y compris la photocopie des première et dernière page du contrat y afférent ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage. NB : Les prestations citées par le candidat justifiant ses expériences devront avoir été réalisées au cours des cinq (05) dernières années. Le consultant présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les informations relatives à l'ouvrage concerné et portant sur le Maître d'Ouvrage, photographies et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet</p>

B2	<p>Une Note méthodologique: Cette note méthodologique qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation des dites prestations. Plan de d'étude: Il présente globalement les étapes de la démarche à suivre. Chronogramme d'Exécution de l'Etude: le candidat devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.</p>
B3	<p>Personnel clé: La structure doit disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée. L'équipe sera constituée d'un personnel spécialisé comme suit: - (01) Un Expert en Communication pour le Changement de Comportement/Communication pour le Développement (C4D) (Bac + 5), possédant au moins cinq (05) ans d'expérience ou (Bac + 3), possédant au moins dix (10) ans d'expérience ; - (01) Un Expert en Suivi/Evaluation (Bac + 5), possédant au moins trois (03) ans d'expérience ; - (01) Un Spécialiste en Santé Publique / Santé de la Reproduction (Bac + 5), possédant au moins trois (03) ans d'expérience. Le candidat devra fournir la liste du Personnel Clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées accompagnées: Des CV de son personnel datant de moins de trois mois et signés de chaque Expert ; De copies certifiées conformes du diplôme le plus élevé de chaque personnel proposé ; Des définitions des tâches pour chacun des membres de l'équipe technique ; Les déclarations sur l'honneur de la disponibilité des membres de l'équipe technique.</p>

B4	Matériels, moyens logistiques et techniques de mise en œuvre Le candidat donnera la liste des moyens logistiques et matériels à mettre en place et notamment : - La liste des moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, ... etc.) à mettre à la disposition des personnels (fournir les copies certifiées des cartes grises et les factures des fournisseurs) ; - La liste du matériel informatique et bureautique présents au siège (fournir les factures des fournisseurs)
----	---

NB: Toute fausse déclaration entraînera le rejet de la candidature.

7. Critères d'évaluation

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après:

a. Critères éliminatoires

- Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou document falsifié ;
- Note Technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-après :

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à **70 points sur 100**, seront pré-qualifiés pour l'Appels d'Offres National restreint subséquent.

N°	Critères d'évaluation	Répartition	Point	
			Nombre	Sous-total
01	Présentation du dossier	Sommaire	1	05
		Intercalaire d'intercalaires d'annonce des différentes pièces	1	
		pagination	1	
		reliure du dossier	2	
02	Note sur la compréhension du travail	Méthodologie	20	50
		Compréhension de la prestation	15	
		Chronogramme d'activités	15	
03	Références du candidat	Expériences générales dans le domaine (Nombre de prestations réalisées. 1point/contrat) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	2	08
		Expériences Spécifiques par rapport à la prestation (Nombre de prestations similaires réalisées. 1point/prestation adéquate) Photocopie 1ere page et dernière page du contrat.	6	
04	Compétences et capacités du personnel clé	Formation adéquate des Experts par rapport à la prestation	6	18
		CV des Experts signés et datés	3	
		Expérience dans les prestations similaires	9	
05	Moyens Logistiques et Techniques	Matériel didactique	5	19
		Matériel de sonorisation	5	
		Matériel de vidéo projection	5	
		Salle de réunion dans les locaux du Consultant	4	
TOTAL				100

La non production de l'une ou des informations entrainera la note zéro (0)

- Toute fausse déclaration entrainera le rejet de l'offre du candidat.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte des candidats pré qualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Technique du Programme National Multisectoriel de Lutte contre la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infanto-Juvenile (PLMI); Section Administration, Finance et Partenariat, sis à Bastos entre la Résidence du Nigéria et l'Ecole Publique Bastos, derrière la Pharmacie Alliance à Yaoundé, Tél.: 674 00 06 99 – Mail: guymbessi@yahoo.fr.

YAOUNDE le 13 Mai 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-99/ASMI/MINSANTE/SG/CNLS/GTC/SP/SPM/19EN VUE DE LA PRÉ-QUALIFICATION DES CONSULTANTS NATIONAUX POUR RÉALISER L'ÉTUDE D'ESTIMATION DES FLUX DE RESSOURCES ET DE DÉPENSES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA (NASA/REDES)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Pour atteindre l'accès universel à la prévention, aux soins, aux traitements et au soutien, il est essentiel que chaque pays soit à mesure d'identifier en « temps réel » l'utilisation des ressources financières allouées à la réponse contre le VIH/SIDA.

Aussi, l'utilisation du système de suivi évaluation est-il nécessaire pour le suivi des ressources et dans la réallocation desdites ressources. Dans le respect de la Déclaration de politique sur le VIH/Sida, l'ONUSIDA soutient les pays dans le suivi et l'évaluation des flux financiers de la source jusqu'à la dépense réelle à travers l'implantation du REDES (estimation des flux de ressources et de dépenses nationales de lutte contre le VIH et le Sida).

L'estimation des flux de ressources et de dépenses nationales (REDES) est utilisée par les pays pour produire des informations stratégiques dans le cadre de la réponse au VIH. Il a été conçu comme un outil pour collecter, estimer, observer, organiser l'information et accroître l'efficacité des ripostes à la propagation du virus du SIDA.

Dans le but d'apprécier le niveau de mobilisation et d'utilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du PSN, le GTC/CNLS a engagé, avec l'appui technique et financier de l'ONUSIDA, un processus de mise en œuvre de l'Estimation Nationale des Ressources et Dépenses relatives au SIDA (REDES) au Cameroun depuis 2007.

REDES est un outil qui permet de déterminer le niveau des dépenses de lutte contre le SIDA, et donc de mesurer la réponse nationale face à l'épidémie. Par une analyse des données, il permet d'obtenir une description claire des flux financiers, depuis leurs origines jusqu'à leurs utilisations, reproduisant ainsi une cartographie des dépenses de l'ensemble des sources de financement dans le pays.

Au regard de ce précède, le CNLS envisage recruter un Consultant National, personne physique, qui aura la responsabilité de réaliser l'estimation des flux de ressources et de dépenses allouées à la lutte contre le VIH au Cameroun en 2018.

Dans cette optique, le Ministre de la Santé Publique lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt en vue de pré-qualifier les Consultants Nationaux pour la réalisation de l'étude sus indiquée.

2. Objet

Le présent avis a pour objet la pré-qualification des Consultants Nationaux, personnes physiques, disposant des qualifications et expériences pertinentes pour réaliser une étude d'estimation des flux de ressources et de dépenses allouées à la lutte contre le VIH au Cameroun en 2018.

3. Financement

Fonds Mondial(subvention VIH, CMR-H-MOH 1639),

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq exemplaires dont un (01) original, devront être déposés sous pli unique et fermé contre décharge, au Secrétariat de la Section Passation des Marchés du Groupe Central du Comité National de Lutte contre le SIDA (GTC/CNLS), porte 010, situé derrière la Croix Rouge Camerounaise, à côté de l'école publique du camp Bove au plus tard le 02 juillet 2019 à 15 heures, et devront porter la mention suivante sur la grande enveloppe :

« Avis de sollicitation à Manifestation d'intérêt en vue de la pré-qualification des Consultants Nationaux pour réaliser l'étude d'estimation des flux de ressources et de dépenses nationales de lutte contre le VIH et le Sida (NASA/REDES) ».

5. Composition du dossier

Le Ministre de la Santé Publique invite les Consultants Nationaux intéressés, à manifester leur intérêt en fournissant les informations attestant de leurs qualifications et aptitudes pour exécuter l'étude susmentionnée. Le dossier de Manifestation d'Intérêt doit être présenté dans deux enveloppes cachetées sous pli unique anonyme fermé.

La première enveloppe dite « Enveloppe A » portera la mention « Pièces Administratives » et contiendra les documents ci-après en cours de validité:

- la lettre de motivation datée, timbrée et signée du candidat ;
- la copie certifiée conforme de la carte de contribuable du candidat;
- la photocopie certifiée conforme du diplôme le plus élevé du candidat;
- la photocopie certifiée conforme du diplôme requis ;
- l'attestation de non exclusion des Marchés Publics ;
- l'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI ;
- l'Extrait de casier judiciaire du Candidat.

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « Offre Technique » et contiendra les documents techniques comprenant :

- les documents de présentation du candidat assortie de son CV ;
- les références pertinentes du Candidat (copies des contrats, attestation de service fait rapports produits et articles scientifiques publiés etc) ;
- toutes les observations ou suggestions éventuelles et les données, services et installations devant être fournis par le CNLS ;
- un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour conduire l'étude.

N.B: les pièces administratives requises et listées ci-dessus devront, sous peine de rejet, être datées de moins de trois mois. Tout dossier non-conforme ou toute fausse déclaration entraînera l'élimination pure et simple du candidat.

6. Critères d'évaluation

L'analyse des dossiers de candidatures se basera essentiellement sur les qualifications et l'expérience du Consultant dans la réalisation des missions similaires, le plan et la méthodologie du travail proposés.

Les dossiers de candidature seront examinés au regard des critères suivants :

N°	Critères	Points /100
01	Qualifications et Ancienneté dans le domaine d'expertises et de réalisation des études	40
02	Expérience spécifique liée à la mission et les références pour les prestations similaires	40
03	Plan et méthodologie proposés pour la conduite de l'étude	15
04	connaissance du système de santé du Cameroun	05

A l'issue de l'évaluation, les consultants seront classés par ordre de mérite. Le rapport de pré-qualification sera soumis à la validation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du CNLS et la proposition financière du postulant classé le meilleur sollicitée.

7. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Section Passation des Marchés du GTC/CNLS, B.P : 1459 Yaoundé, Tel : 222 22 57 58, Fax : 222 23 34 39.

La présentation générale de l'opération est contenue dans les Termes de Référence à consulter auprès de la Section Planification, Recherche, Suivi-Evaluation et Surveillance Epidémiologique du GTC/CNLS.

YAOUNDE le 15 Mai 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNE D'AKONOLINGA

ADDITIF N°006/A/C-AKGA/SG/CIPM/2019 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRES - DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/C-AKGA/CIPM/2019 DU 07/05/2019, POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, (EN PROCEDURE D'URGENCE) ; - DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001(BIS)/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 06 MAI 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE (UN HANGAR A MENGUEME-SI) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, (EN PROCEDURE D'URGENCE) ; - DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 07/05/2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA (TRONÇON : EUCALYPTUS – INTERSECTION PETIT MARCHÉS+BRETELLES, LONG : 1,5KM, LARGEUR : 7M DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

S'AGISSANT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001

LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER

AU LIEU DE LIRE DANS LA LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à **la Mairie de la Commune d'Akonolinga** sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale d'Akonolinga**, d'une somme non remboursable de 95 000 (Quatre vingt quinze mille) FCFA.

LIRE PLUTOT :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à **la Mairie de la Commune d'Akonolinga** sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale d'Akonolinga**, d'une somme non remboursable de 70 000 (Soixante dix mille) FCFA.

GRILLE DE NOTATION

AU LIEU DE LIRE :

1.1.	INGENIEUR VRD	7	
1.1.1.	Qualification générale	2	
	Ingénieur de Génie Civil Inscrit à l'ONIGC ou Génie Urbain (Bac + 5 ans)		
	oui		Poursuivre l'évaluation
	non		Disqualification de l'expert
1.1.1.1.	Expérience générale (Nombre d'années d'ancienneté)	2	
	sept (07) ans et plus		2
	Moins de sept (07) ans		0
1.1.2.	Expérience pertinente dans les projets	5	
1.1.2.1.	Nombres de projets en planification/programmation urbaine	3	
	trois (03) projets et plus		3
	Deux (02) projets		2
	un (01) projet		1
1.1.2.2.	Autres projets réalisés dans le domaine des études de VRD.	2	
	deux (02) projets et plus		2
	Un (01) projet		1

LIRE PLUTOT :

1.2.	INGENIEUR VRD	6
1.2.1.	Qualification générale	2
Ingénieur de Génie Civil Inscrit à l'ONIGC ou Génie Urbain (Bac + 5 ans)		
	oui	Poursuivre l'évaluation
	non	Disqualification de l'expert
1.2.1.1.	<i>Expérience générale (Nombre d'années d'ancienneté)</i>	2
	sept (07) ans et plus	2
	Moins de sept (07) ans	0
1.2.2.	Expérience pertinente dans les projets	4
1.2.2.1.	<i>Nombres de projets en planification/programmation urbaine</i>	2
	trois (03) projets et plus	2
	Deux (02) projets	1,5
	un (01) projet	1
1.2.2.2.	<i>Autres projets réalisés dans le domaine des études de VRD.</i>	2
	deux (02) projets et plus	2
	Un (01) projet	1

AU LIEU DE LIRE :

1.1.	GEOGRAPHE	7	
1.1.1.	Qualification	2	
	Formation en géographie physique (BAC+5)		
	oui		Poursuivre l'évaluation
	non		Disqualification de l'expert
1.1.1.1.	Expérience générale (Nombre d'années d'ancienneté)	2	
	sept (07) ans et plus		2
	Moins de sept (07) ans		0
1.1.2.	Expérience pertinente dans les projets	5	
1.1.2.1.	Nombres de projets similaires réalisés (POS)	3	
	deux (02) projets et plus		3
	Un (01) projet		1.5
1.1.2.2.	Autres projets réalisés dans le domaine de la géographie urbaine ou planification urbaine	2	
	deux (02) projets et plus		2
	Un (01) projet		1

LIRE PLUTOT :

1.2.	GEOGRAPHE	6	
1.2.1.	Qualification	2	
	Formation en géographie physique (BAC+5)		
	oui		Poursuivre l'évaluation
	non		Disqualification de l'expert
1.2.1.1.	Expérience générale (Nombre d'années d'ancienneté)	2	
	sept (07) ans et plus		2
	Moins de sept (07) ans		0
1.2.2.	Expérience pertinente dans les projets	4	
1.2.2.1.	Nombres de projets similaires réalisés (POS)	2	
	deux (02) projets et plus		2
	Un (01) projet		1
1.2.2.2.	Autres projets réalisés dans le domaine de la géographie urbaine ou planification urbaine	2	
	deux (02) projets et plus		2
	Un (01) projet		1

S'AGISSANT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001(BIS)

AU LIEU DE LIRE :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001(BIS)/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 06 MAI 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE (UN HANGAR A MENGUEME-SI) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, (EN PROCEDURE D'URGENCE.

LIRE PLUTOT :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/C-AKGA/CIPM-AKGA/2019 DU 06 MAI 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE (UN HANGAR A MENGUEME-SI) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, (EN PROCEDURE D'URGENCE.

✓ S'AGISSANT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009

AU LIEU DE CONSIDERER LE CRITERE CI-APRES COMME CRITERE ELIMINATOIRE:

CRITERES ELIMINATOIRES

d) **N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années un projet de travaux d'entretien de voirie urbaine revêtue d'un montant supérieur ou égal à 100 millions de FCFA;**

LE CONSIDERER PLUTOT COMME CRITERE ESSENTIEL :

CRITERES ESSENTIELS

F- **N'avoir pas réalisé au cours des trois dernières années un projet de travaux d'entretien de voirie urbaine revêtue d'un montant supérieur ou égal à 100 millions de FCFA;**

AU NIVEAU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES ET DE LA GRILLE DE NOTATION

DANS LE RPAO

E- SURFACE FINANCIERE

AU LIEU DE LIRE :

28 Cumul des montants des marchés exécutés et réceptionnés des cinq (05) dernières années , Sup ou Egal à 500 Millions

LIRE PLUTOT :

28 Surface financière supérieure ou égale à 300 millions.

CRITERES ESSENTIELS

AU LIEU DE LIRE :

17.2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Présentation01critère
- B - Références03 critères
- C - Personnel d'encadrement11critères
- D - Matériel12critères
- E- Surface financière01critère

LIRE PLUTOT :

17.2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Présentation01critère
- B - Références01 critère
- C - Personnel d'encadrement11critères
- D - Matériel12critères
- E- Surface financière01critère

CRITERES ELIMINATOIRES

AU LIEU DE LIRE :

e) Non justification de la possession en propriété ou de la mise à disposition du matériel minimum suivant :

- 01 camion-gravillonneur;
- 01 pelle chargeuse;
- 01 compacteur;

LIRE PLUTOT :

e) Non justification de la possession en propre ou en location du matériel minimum suivant :

- 01 camion-gravillonneur;
- 01 pelle chargeuse;
- 01 compacteur;

Les date et heure de dépôt et d'ouvertures des offres restent inchangées, à savoir :

- **le jeudi 06 juin 2019 à 12 heures précises** pour le DAO N°009 ;

~~- **le vendredi 07 juin 2019 à 12 heures précises** pour l'Appel d'Offres National Restreint N°001 ;~~



- **le vendredi 31 mai 2019 à 12 heures précises** pour le DAO N°001(BIS) ;

Toutes les offres seront déposées à l'Hôtel de ville d'Akonolinga et ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de ladite commune.

Les soumissionnaires concernés sont priés de passer au Secrétariat Particulier du Maire retirer le présent additif.
Le reste sans changement.

AKONOLINGA le 17 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE N° 007/C/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/ 2019 DU 15 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 01/03/2019, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE YAOUNDE : GP EKOUNOU, MENDONG DERRIERE CAMP SIC FACE EEC, MVAN CLINIQUE VERJOSEL, MVOG EBANDA TOTAL NGOUSSO, MVOG MAN ZE, NGONA PAR NKOABANG, NKOLFOULOU ST JEAN DE DIEU VERS ENIET, NSIMEYONG 3 ROND POINT DAMASE, ODZA BORNE 12 MEHANDAN , ODZA KOWEIT, ODZA PETIT MARCHÉ, ODZA BORNE 12 M BIKELE, SIMBOCK 3 LEMPADAIRE, NKOLMESSENG MOME BELINGA BLOC 5, EMANA RAILS BERLIN, MBOG ABANG, CARREFOUR MEEC —TSIMI, CARRIERE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), par DECISION N° **007/C/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/ 2019 DU 15 MAI 2019** Communiqué:

La Société **GROUPEMENT ETS SOFRELEC/EIC** est déclarée adjudicataire du marché relatif aux **TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE YAOUNDE : GP EKOUNOU, MENDONG DERRIERE CAMP SIC FACE EEC, MVAN CLINIQUE VERJOSEL, MVOG EBANDA TOTAL NGOUSSO, MVOG MAN ZE, NGONA PAR NKOABANG, NKOLFOULOU ST JEAN DE DIEU VERS ENIET, NSIMEYONG 3 ROND POINT DAMASE, ODZA BORNE 12 MEHANDAN ODZA KOWEIT, ODZA PETIT MARCHÉ, ODZA BORNE 12 M BIKELE, SIMBOCK 3 LEMPADAIRE, NKOLMESSENG MOME BELINGA BLOC 5, EMANA RAILS BERLIN, MBOG ABANG, CARREFOUR MEEC —TSIMI, CARRIERE**, pour les montants et délai ci-après:

SOUSSIONNAIRE	MONTANTS ATTRIBUES		DELAI D'EXECUTION
	GROUPEMENT ETS SOFRELEC/EIC	MONTANT HORS TAXES (HT) F CFA	
MONTANT TTC F CFA		326 161 510	

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division du Suivi des Consultation et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 15 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE D'AKONOLINGA

ADDITIF N°005/A/C-AKGA/SG/CIPM/2019 PORTANT MODIFICATION D'UN ELEMENT SUR LES CRITERES ELIMINATOIRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002 /AONR/C-AKGA/SG/CIPM/2019 DU 07/05/2019 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA (TRONCON : EUCALYPTUS – INTERSECTION PETIT MARCHÉS+BRETELLES, LONG : 1,5KM, LARGEUR : 7M DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA.(EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

CONCERNANT LES CRITERES ELIMINATOIRES DU PRESENT APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT :

CRITERES ELIMINATOIRES

Ne pas prendre en compte le critère ci-après dans les critères éliminatoires :

b4) Non justification du contrôle au cours des dix dernières années d'au moins un projet d'entretien de voiries urbaines de montant supérieur ou égal à 200 millions ;

CONCERNANT LES CRITERES ESSENTIELS DU PRESENT APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT :

Au lieu de lire :

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les trois critères essentiels ci-après définis :

1. **A.** Personnel d'encadrement **(45 points)**
2. **B.** Moyens techniques et matériels **(25 points)**
3. **C.** Références du BET **(30 points)**

Lire plutôt :

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les trois critères essentiels ci-après définis :

- A.** Personnel d'encadrement **(50 points)**
- B.** Moyens techniques et matériels **(30 points)**
- C.** Références du BET **(20 points)**

Les date et heure de dépôt et d'ouvertures des offres restent inchangées, à savoir **le jeudi 06 juin 2019 à 12 heures précises** à l'Hôtel de ville d'Akonolinga par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de ladite commune.

Les soumissionnaires concernés sont priés de passer au Secrétariat Particulier du Maire retirer le présent additif.

Le reste sans changement.

AKONOLINGA le 17 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 002610/DG/PAD DU 14 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/ AONO/PAD/CIPM-A5/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique, après avis du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours :

Les sociétés ci-après, soumissionnaires de l'appel d'offres susvisé sont déclarées adjudicataires des lots suivants:

N° LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC F CFA	DELAI
Lot n° 1	ALKAN ENVIRONNEMENT SARL	101 234 406	24 mois
Lot n° 2	BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES	37 778 400	
Lot n° 3	BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES	38 475 360	
Lot n° 4	ALKAN ENVIRONNEMENT SARL	42 785 705	
Lot n° 5	ALKAN ENVIRONNEMENT SARL	27 280 200	

Lesdites sociétés sont invitées à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement des projets de marché relatifs à chaque lot.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué rapporte les termes contraires du communiqué n° 000773/DG/PAD du 23 Janvier 2019.-

DOUALA le 14 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°00037/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJTPORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES D'OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/19 POUR L'ACQUISITION DE DOUZE (12) STATIONS DE MONTAGE A.LA CRTV, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 8 DU DECRET N° 2018/355 DU 12 JUIN 2018 FIXANT LES REGLES COMMUNES APPLICABLES AUX MARCHES DES ENTREPRISES PUBLICS, LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 15 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DE DOUZE (12) STATIONS DE MONTAGE A LA CRTV, EXERCICE 2019, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT

PREVUE LE 15/05/2019 EST REPORTEE AU 23 MAI 2019

LE PRESENT COMMUNIQUE PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS

OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 15 Mai 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N° 05/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/ONCC/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE À L'ONCC.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation, objet de l'Appel d'Offres citée ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercices 2019-2020

SOUSSIONNAIRE	DELAI D'EXECUTION	TRANCHE FERME (exercice 2019) Du 01/05/2019 - 30/04/2020	TRANCHE CONDITIONNELLE (exercice 2020) Du 01/05/2020 ? 30/04/2021	MONTANT TOTAL DU MARCHE
ZENITHE INSURANCE SA	24 MOIS	98 578 496	98 578 496	197 156 992

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre-commande.

Les soumissionnaires ayant déposé leurs offres sont priés de passer les retirer sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9e étage, porte 9/5.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 16 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDOPING Michael

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N°006 /C/C AYOS/SG/2019 DU 16 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS. EP TOMBA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, AUTORITE CONTRACTANTE

Par Décision n° 11/DM/C.AYOS/SG/2019 DU 16 Mai 2019

L' **Etablissement** ci-après a été déclaré adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres suscité.

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC(FCFA)	DUREE D'EXECUTION
01	: Ets FABOZ Tel 699 02 70 50 BP 2835	16 147 530 FCFA	04 Mois

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent communiqué au Service du Développement Economique de la Mairie d'AYOS pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

AYOS le 16 Mai 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N°002 /C/C AYOS/SG/2019 DU 16 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO-C.AYOS/2019 DU 08 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MBAKOK-MELANE-NDELE-NYABEWO'O AVEC CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A OLEMBE LOT 1 ; RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES (BEKOUNGOU-NDJINGON) LOT2 : DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, AUTORITE CONTRACTANTE

Par Décision n°07/DM/C.AYOS/SG/2019 DU 13 Mai 2019

Les Etablissements ci-après sont déclarés adjudicataires du marché relatif à l'appel d'offres suscité.

Pour le LOT 1

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC(FCFA)	DUREE D'EXECUTION
01	GROUPEMENT VIATIQUE COMPAGNY FOSIMONG BP 3268 YDE Tél 679 48 19 15/242 00 37 10	123 523 453 FCFA	04 Mois

Pour le LOT 2

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC(FCFA)	DUREE D'EXECUTION
01	- Ets FOCAM BP 15039 YDE Tél 677064116	27 672 483 FCFA	03 Mois

Lesdits soumissionnaires sont priés de se présenter dès publication du présent communiqué au Service du Développement Economique de la Mairie d'ayos pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

AYOS le 16 Mai 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N°003 /C/C AYOS/SG/2019 DU 16 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MBAKOK-MELANE-NDELE-NYABEWO'O AVEC CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A OLEMBE LOT 1 DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, AUTORITE CONTRACTANTE

Par Décision n°08 /DM/C.AYOS/SG/2019 DU 16 Mai 2019

L' **Etablissement** ci-après a été déclaré adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres suscité.

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC(FCFA)	DUREE D'EXECUTION
01	: BETAS AS BP 12426 YDE Tél 677737681	11 836 844 FCFA	05 Mois

Ledit soumissionnaires est prié de se présenter dès publication du présent communiqué au Service du Développement Economique de la Mairie d'AYOS pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

AYOS le 16 Mai 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

COMMUNIQUÉ N° 000008/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC DU 03 MAI 2019 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000004 /AONO/ANOR/CIPM/2019 DU 21 FÉVRIER 2019 « SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUEL ACCIDENT ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

Par Décision n°000019/2019/ANOR/DG/DAF/SDBM du 03 Mai 2019

La compagnie d'assurance ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché, objet de l'Appel d'Offres sus cité pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
AXA CAMEROUN	57 771 039 (Cinquante-sept millions sept cent soixante-onze mille trente-neuf francs)	68 891 965 (Soixante-huit millions huit cent quatre-vingt-onze mille neuf cent soixante-cinq francs)	12 mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité(ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour la souscription du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinze jours dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 3 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BOOTO A NGON Charles

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N°005 /C/C AYOS/SG/2019 DU 16 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS. LOT 1 EP DE KOMBO, LOT 2 EP DE NYAMVOUDOU

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, AUTORITE CONTRACTANTE**

Par Décision n°10/DM/C.AYOS/SG/2019 DU 16 Mai 2019

L'Établissement ci-après a été déclaré adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres suscité.

Pour le N° 1

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC(FCFA)	DUREE D'EXECUTION
01	:: Ets ED AJEANAUL BM Tel 677378756	15 670 154 FCFA	04 Mois

Pour le LOT N°2

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC(FCFA)	DUREE D'EXECUTION
01	:: Ets ED AJEANAUL BM Tel 677378756	16 494 899 FCFA	04 Mois

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent communiqué au Service du Développement Economique de la Mairie d'Ayos pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

AYOS le 16 Mai 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N°004 /C/C AYOS/SG/2019 DU 16 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS. LOT 1 EP DE KOMBO, LOT 2 EP DE NYAMVOUDOU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, AUTORITE CONTRACTANTE

Par Décision n°09/DM/C.AYOS/SG/2019 DU 16 Mai 2019

L'Établissement ci-après a été déclaré adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres suscité.

Pour le LOT 1

N°	ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC(FCFA)	DUREE D'EXECUTION
01	- : Ets SOKO et ROLLING Stone BP 6476 YDE Tel 677 92 18 18	11 998 150 FCFA	02 Mois

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent communiqué au Service du Développement Economique de la Mairie d'AYOS pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

AYOS le 16 Mai 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE
CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 25/04/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 002610/DG/PAD DU 14 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/ AONO/PAD/CIPM-A5/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique, après avis du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours :

Les sociétés ci-après, soumissionnaires de l'appel d'offres susvisé sont déclarées adjudicataires des lots suivants:

N° LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC F CFA	DELAI
Lot n° 1	ALKAN ENVIRONNEMENT SARL	101 234 406	24 mois
Lot n° 2	BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES	37 778 400	
Lot n° 3	BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES	38 475 360	
Lot n° 4	ALKAN ENVIRONNEMENT SARL	42 785 705	
Lot n° 5	ALKAN ENVIRONNEMENT SARL	27 280 200	

Lesdites sociétés sont invitées à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement des projets de marché relatifs à chaque lot.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué rapporte les termes contraires du communiqué n° 000773/DG/PAD du 23 Janvier 2019./-

DOUALA le 14 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N° 1009/DAG/DG/PAD DU 14 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2818 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 1).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0623-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0630-18/CA/PAD du 21 Décembre 2018 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2019 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 1) ;
VU l'Avis du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours notifié par son Président par lettre n°002/CAER/PAD du 26 Février 2019 ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er. - la société **ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 Douala**, est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres national ouvert n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 1).

- **MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : 181 234 406 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXECUTION : 24 mois.**

ARTICLE 2. - La présente décision abroge les dispositions contraires de la décision n° 0220-19/DG/PAD du 23 Janvier 2019.

ARTICLE 3. - Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 14 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N° 1010/DAG/DG/PAD DU 14 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES, BP. 3283 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/ PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 2)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0623-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0630-18/CA/PAD du 21 Décembre 2018 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2019 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 2) ;
VU l'Avis du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours notifié par son Président par lettre n°002/CAER/PAD du 26 Février 2019 ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er .- la société **BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES, BP. 3283 Douala**, est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres national ouvert n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 2).

- **MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : 37 778 400 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXECUTION : 24 mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision abroge les dispositions contraires de la décision n° 0220-19/DG/PAD du 23 Janvier 2019.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 14 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

DECISION N°440/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/ONCC/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE À L'ONCC EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général,

VU Le Décret n°911274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;
 VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;
 VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 VU Le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant organisation et fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
 VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
 VU La Décision n°142/D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés des Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;
 VU La circulaire n° 0001/C/MINF1 du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des EPA, des CTD et autres, pour l'exercice 2019 ;
 VU L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/ONCC/CIPM/2019 du 25 Mars 2019 pour la Souscription d'une Police d'Assurance Maladie à l'ONCC ;
 VU La soumission et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC ;
 Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1: La lettre-commande objet de la Demande de Cotation sus évoquée est attribuée comme suit :

SOUMISSIONNAIRE	DELAI D'EXECUTION	TRANCHE FERME (exercice 2019) Du 01/05/2019 - 30/04/2020	TRANCHE CONDITIONNELLE (exercice 2020) Du 01/05/2020 ? 30/04/2021	MONTANT TOTAL DU MARCHÉ
ZENITHE INSURANCE SA	24 MOIS	98 578 496	98 578 496	197 156 992

Article 2: Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, le Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

DOUALA le 16 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDOPING Michael

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

DECISION N°0000019/ANOR/DG/DAF/SDBM/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTE, FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUEL ACCIDENT AU PROFIT DEL'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail;

Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation;

Vu a loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun

Vu la loi N°2018/022 du 11 décembre 2018, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;

Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;

Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence des Normes et de la Qualité;

Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;

Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;

Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 Septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03/07/2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018, portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 21 janvier 2019, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'exercice 2019 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert n°000004/AONO/ANOR/CIPM/2019 du 21 Février 2019 pour la souscription d'une police d'assurance santé, frais funéraires et individuel accident au profit de l'Agence des Normes et de La Qualité ;

Considérant la proposition d'attribution n°000009/L/ANOR/CIPM du 23 Avril 2019 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

Considérant les nécessités de service ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise **AXA CAMEROUN B.P : 13 181 Yaoundé**, est attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
AXA CAMEROUN	57 771 039 (cinquante-sept millions sept cent soixante-onze mille trente-neuf) Francs	68 891 965 (Soixante-huit millions huit cent quatre-vingt-onze mille neuf cent soixante-cinq francs)	12 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE N°10/DM/CAYOS/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES -N°004/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS. LOT 1 EP DE KOMBO, LOT 2 EP DE NYAMVOUDOU

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;

Vu La Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu La Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu La Loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu La Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant Fiscalité Locale ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur **Jean Roger ALIM BAOUROU** aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté N°00000325/MINATD/DCDT du 18 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision municipale n°005/DM/CAYOS/SG/2019 constatant la composition de la commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu le Rapport d'Analyse des offres et la proposition d'attribution par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos du

Vu le Procès-Verbal de la séance de restitution et d'examen du rapport de la sous-commission d'analyse fait par la Commission de Passation en date du 14 Mai 2019 ;

Vu la lettre de transmission et la proposition d'attribution N°06/CIPM/CA/2019 ;

Vu la Publication de résultat de l'appel d'offres N°004/AONO/CIPM-.CA/2019 du 16 Mai 2019

DECIDE :

Article 1^{er} : les soumissionnaires dont les noms suivent sont déclarés attributaires du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné :

Pour le LOT 1

- Noms et Adresse de l'attributaire : **Ets ED AJEANAUL BM Tel 677378756**

- Prix Final TTC (en FCFA) : **16 494 899 FCFA pour un rabais de 5% soit 15 670 154 FCFA**

- Délai **Quatre 04 mois**

Pour le LOT 2

Noms et Adresse de l'attributaire : **Ets ED AJEANAUL BM Tel 677378756**

- Prix Final TTC (en FCFA) : **16 494 899 FCFA**

- Délai **Quatre 04 mois**

Article 2 : les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai de quinze (15) jours au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos. Passé ce délai ces offres seront purement détruites.

Article 3 : La Présente Décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

AYOS le 16 Mai 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE N°09/DM/CAYOS/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES -N°003/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE CARREFOUR YEBE-NGOUMESSENG CHEFFERIE (5 KM) DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;
Vu La Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu La Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu La Loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant Fiscalité Locale ;
Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur **Jean Roger ALIM BAOUROU** aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;
Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu l'Arrêté N°00000325/MINATD/DCDT du 18 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;
Vu La Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Décision municipale n°005/DM/CAYOS/SG/2019 constatant la composition de la commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;
Vu le Rapport d'Analyse des offres et la proposition d'attribution par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos du
Vu le Procès-Verbal de la séance de restitution et d'examen du rapport de la sous-commission d'analyse fait par la Commission de Passation en date du 14 Mai 2019 ;
Vu la lettre de transmission et la proposition d'attribution N°06/CIPM/CA/2019 ;
Vu la Publication de résultat de l'appel d'offres N°004/AONO/CIPM-.CA/2019 du 16 Mai 2019 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : le soumissionnaire dont le nom suit a été déclaré attributaire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné :

- **Noms et Adresse de l'attributaire** : **Ets SOKO et ROLLING Stone BP 6476 YDE Tel 677 92 18 18**

- **Prix Final TTC (en FCFA)** : **11 998 150 FCFA**

- **Délai Deux 02 mois**

Article 2 : les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai de quinze (15) jours au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos. Passé ce délai ces offres seront purement détruites.

Article 3 : La Présente Décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

AYOS le 16 Mai 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE N°07/DM/CAYOS/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO-C.AYOS/2019 DU 08 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MBAKOK-MELANE-NDELE-NYABEWO'O AVEC CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A OLEMBE LOT 1 ; RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES (BEKOUNGOU-NDJINGON) LOT2 : DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;

Vu La Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu La Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu La Loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu La Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant Fiscalité Locale ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur **Jean Roger ALIM BAOUROU** aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté N°00000325/MINATD/DCDT du 18 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision municipale n°005/DM/CAYOS/SG/2019 constatant la composition de la commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu le Rapport d'Analyse des offres et la proposition d'attribution par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos du

Vu le Procès-Verbal de la séance de restitution et d'examen du rapport de la sous-commission d'analyse fait par la Commission de Passation en date du 14 Mai 2019 ;

Vu la lettre de transmission et la proposition d'attribution N°06/CIPM/CA/2019 ;

Vu la Publication de résultat de l'appel d'offres N°002/AONO/CIPM-.CA/2019 du 16 Mai 2019

DECIDE :

Article 1^{er} : les Entreprises dont les noms suivent sont déclarés attributaires du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné :

POUR LE LOT 1.

- Noms et Adresse de l'attributaire : **GROUPEMENT VIATIQUE COMPAGNY FOSIMONG BP 3268 YDE Tél 679 48 19 15/242 00 37 10**

- Prix Final TTC (en FCFA) : **123 523 453 FCFA**

- Délai Cinq 05 mois

POUR LE LOT 2

- Noms et Adresse de l'attributaire : **Ets FOCAM BP 15039 YDE Tél 677064116**

- Prix Final TTC (en FCFA) : **27 672 483 FCFA**

- Délai Trois 03 mois

Article 2 : les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai de quinze (15) jours au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos. Passé ce délai ces offres seront purement détruites.

Article 3 : La Présente Décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

AYOS le 16 Mai 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE N°11/DM/CAYOS/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°-005/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS. EP TOMBA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;

Vu La Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu La Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu La Loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant Fiscalité Locale ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur **Jean Roger ALIM BAOUROU** aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté N°00000325/MINATD/DCDT du 18 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision municipale n°005/DM/CAYOS/SG/2019 constatant la composition de la commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu le Rapport d'Analyse des offres et la proposition d'attribution par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos du

Vu le Procès-Verbal de la séance de restitution et d'examen du rapport de la sous-commission d'analyse fait par la Commission de Passation en date du 14 Mai 2019 ;

Vu la lettre de transmission et la proposition d'attribution N°06/CIPM/CA/2019 ;

Vu la Publication de résultat de l'appel d'offres N°006/AONO/CIPM-.CA/2019 du 16 Mai 2019 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : le soumissionnaire dont le nom suit a été déclaré attributaire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné :

- **Noms et Adresse de l'attributaire : Ets FABOZ Tel 699 02 70 50 BP 2835**

- **Prix Final TTC (en FCFA) : 16 477 071 FCFA pour un rabais de 2% soit**

- **16 147 530 FCFA**

- **Délai Quatre 04 mois**

Article 2 : les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai de quinze (15) jours au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos. Passé ce délai ces offres seront purement détruites.

Article 3 : La Présente Décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

AYOS le 16 Mai 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE N°08/DM/CAYOS/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES -N° 002/AONO/CIPM-CA/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MBAKOK-MELANE-NDELE-NYABEWO'O AVEC CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A OLEMBE LOT 1 DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;

Vu La Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu La Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu La Loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu La Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant Fiscalité Locale ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur **Jean Roger ALIM BAOUROU** aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté N°00000325/MINATD/DCDT du 18 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune d'ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision municipale n°005/DM/CAYOS/SG/2019 constatant la composition de la commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'ayos ;

Vu le Rapport d'Analyse des offres et la proposition d'attribution par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'ayos du

Vu le Procès-Verbal de la séance de restitution et d'examen du rapport de la sous-commission d'analyse fait par la Commission de Passation en date du 14 Mai 2019 ;

Vu la lettre de transmission et la proposition d'attribution N°06/CIPM/CA/2019 ;

Vu la Publication de résultat de l'appel d'offres N°003/AONO/CIPM-.CA/2019 du 16 Mai 2019 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : le soumissionnaire dont le nom suit a été déclaré attributaire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné :

- Noms et Adresse de l'attributaire : **BETAS AS BP 12426 YDE Tél 677737681**

- Prix Final TTC (en FCFA) : **11 836 844 FCFA**

- Délai **Cinq 05 mois**

Article 2 : les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres supplémentaires dans un délai de quinze (15) jours au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'ayos. Passé ce délai ces offres seront purement détruites.

Article 3 : La Présente Décision tient lieu de la main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

AYOS le 16 Mai 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N° 007/DC/CW/DG/DAJM-CMT/CIPM/2019 DU 15 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 01/03/2019, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE YAOUNDE : GP EKOUNOU, MENDONG DERRIERE CAMP SIC FACE EEC, MVAN CLINIQUE VERJOSEL, MVOG EBANDA TOTAL NGOUSSO, MVOG MAN ZE, NGONA PAR NKOABANG, NKOLFOULOU ST JEAN DE DIEU VERS ENIET, NSIMEYONG 3 ROND POINT DAMASE, ODZA BORNE 12 MEHANDAN , ODZA KOWEIT, ODZA PETIT MARCHÉ, ODZA BORNE 12 M BIKELE, SIMBOCK 3 LEMPADAIRE, NKOLMESSENG MOME BELINGA BLOC 5, EMANA RAILS BERLIN, MBOG ABANG, CARREFOUR MEEC —TSIMI, CARRIERE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
 Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation ;
 Vu Le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
 Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
 vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre ;
 vu La résolution NO 006 /CA/CAMWATER du 05 mars 2019 modifiant et complétant la résolution NO 003 /CA/CAMWATER du 09 février 2018
 portant création, organisation et fonctionnement de la commission interne de passation des marchés (CIPM) auprès du Directeur General de la Cameroun Water Utilities Corporation
 Considérant PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 01/03/2019, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE YAOUNDE : GP EKOUNOU, MENDONG DERRIERE CAMP SIC FACE EEC, MVAN CLINIQUE VERJOSEL, MVOG EBANDA TOTAL NGOUSSO, MVOG MAN ZE, NGONA PAR NKOABANG, NKOLFOULOU ST JEAN DE DIEU VERS ENIET, NSIMEYONG 3 ROND POINT DAMASE, ODZA BORNE 12 MEHANDAN , ODZA KOWEIT, ODZA PETIT MARCHÉ, ODZA BORNE 12 M BIKELE, SIMBOCK 3 LEMPADAIRE, NKOLMESSENG MOME BELINGA BLOC 5, EMANA RAILS BERLIN, MBOG ABANG, CARREFOUR MEEC —TSIMI, CARRIERE;
 Considérant Les résultats du rapport d'analyse des offres adopté le 14/05/2019 et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du 14/05/2019 par lettre N°0028/CIPM/ALB/BNLF/2019.

DECIDE :

Article 1 : La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à la l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné:

SOUMISSIONNAIRE	MONTANTS ATTRIBUES		DELAI D'EXECUTION
GROUPEMENT ETS SOFRELEC/EIC	MONTANT HORS TAXES (HT) F CFA	273 510 700	SIX (06) MOIS.
	MONTANT TTC FCFA	326 161 510	

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /?

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N° 1006/DAG/DG/PAD DU 14 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES, BP. 3283 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/ PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 3).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0623-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0630-18/CA/PAD du 21 Décembre 2018 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2019 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 3);
VU l'Avis du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours notifié par son Président par lettre n°002/CAER/PAD du 26 Février 2019 ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er .- La société **BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES, BP. 3283 Douala**, est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres national ouvert n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 3).

- **MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : 38 475 360 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXECUTION : 24 mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision abroge les dispositions contraires de la décision n° 0220-19/DG/PAD du 23 Janvier 2019.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 14 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N° 006/DC/CW/DG/DA3M-CMT/CIPM/2019 DU 15 MAI 2019. PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 28/02/2019, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE DOUALA, REGION DU LITTORAL SUR PLUSIEURS SITES, NOTAMMENT : BONABERI QUARTIER BEPELE BLOC 4 DERRIERE L'USINE DE BRASSERIES, NDOGPASSI 2, DIBOUM 1, NDOGPASSI CENTRE D'ETAT CIVIL CPLAN, COMPLEXE SCOLAIRE BILINGUE PRIVE KAMHOUA, QUARTIER SOCARTO, DERRIERE ECOLE PUBLIQUE NEWTOWN AEROPORT, LOGBESSOU BLOC DOUMBE, MBANGA YASSA, BONABERIE ENTREE FERMECAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Camcroon Water Utilities Corporation ;
Vu Le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMVATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre ;
La résolution N° 006 /CA/CAMWATER du 05 mars 2019 modifiant et complétant la résolution NO 003 /CA/CAMWATER du 09 février 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la commission interne de passation des marches (CIPM) auprès du Directeur General de la Cameroun Water Utilities Corporation Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2019 DU 28/02/2019, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE DOUALA, REGION DU LITTORAL SUR PLUSIEURS SITES, NOTAMMENT : BONABERI QUARTIER BEPELE BLOC 4 DERRIERE L'USINE DE BRASSERIES, NDOGPASSI 2, DIBOUM 1, NDOGPASSI CENTRE D'ETAT CIVIL CPLAN, COMPLEXE SCOLAIRE BILINGUE PRIVE KAMHOUA, QUARTIER SOCARTO, DERRIERE ECOLE PUBLIQUE NEWTOWN AEROPORT, LOGBESSOU BLOC DOUMBE, MBANGA YASSA, BONABERIE ENTREE FERMECAM.
Considérant Les résultats du rapport d'analyse des offres adopté le 14/05/2019 et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du 14/05/2019 par lettre N°0028/CIPM/ALB/BNLF/2019.

DECIDE :

Article 1 : La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à la l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné:

SOUSSIONNAIRE	MONTANTS ATTRIBUES		DELAI D'EXECUTION
GROUPE M-HYDROTHEC CAMEROUN SARL (GMC) BP 13 096 YDE	MONTANT HORS TAXES (HT) F CFA	228 150 780	SIX (06) MOIS.
	MONTANT TTC F CFA	272 069 805	

Article 2 La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /?

DOUALA le 15 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N° 1007/DAG/DG/PAD DU 14 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/ PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 4).-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0623-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0630-18/CA/PAD du 21 Décembre 2018 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2019 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 4);
VU l'Avis du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours notifié par son Président par lettre n°002/CAER/PAD du 26 Février 2019 ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er.- la société ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 Douala, est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres national ouvert n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 4)..

- **MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : 42 785 705 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXECUTION : 24 mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision abroge les dispositions contraires de la décision n° 0220-19/DG/PAD du 23 Janvier 2019.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision.-

DOUALA le 14 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N° 1008/DAG/DG/PAD DU 14 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/ PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 5).-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0623-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0630-18/CA/PAD du 21 Décembre 2018 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2019 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 5u 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 4);
VU l'Avis du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours notifié par son Président par lettre n°002/CAER/PAD du 26 Février 2019 ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er.- la société ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 Douala, est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres national ouvert n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 5).

- **MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : 27 280 200 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXECUTION : 24 mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision abroge les dispositions contraires de la décision n° 0220-19/DG/PAD du 23 Janvier 2019.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 14 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE SANTCHOU

DECISION MUNICIPALE N°002/LM/C.SU/SG/2019 DU 13/05/2019 CONSTATANT L'INFRUCTUOSITÉ DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/SGCPDM/2019 DU 15/04/2019 RELATIVE À L'ACQUISITION DE FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020 DANS L'ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA , RÉGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Santchou (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant le régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant le régime financier des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001

portant création ,organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Public ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Guide des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 033/ CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses administratives Générales(CCAG) applicables

aux marchés publics ;

Vu l'arrêté N° 00000181/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au maire à l'issue du scrutin municipal

du 10/09/2013 dans la commune de Santchou département de la Menoua, Région de l'ouest ;

Vu l'arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant Création des commissions internes de passation des marchés auprès des

communautés urbaine, communes et Arrondissement ;

Vu la circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 003 /CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités des gestions des changements des conditions économiques

des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle

de l'exécution du budget de l'état, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres

organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la lettre circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer à la signature et à la publication

du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;

Vu la lettre circulaire n° 001885/LC/MINDDEVEL/SG du 10 octobre 2018 relatif à la préparation du budget des CTD ;

Vu le procès-verbal de la commission Département de passation des Marchés de la Menoua ; considérant la dotation budgétaire y afférant

et les nécessités de services.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} Le marché objet de la demande de cotation N° 002/DC/C.SU/SG/CPDM/2019 du 15/04/2019 relative à l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires pour le compte de l'année scolaire 2019-2020 dans l'Arrondissement de Santchou est déclaré infructueux SANTCHOU le 10 Mai 2019

ARTICLE 2 ; Les entreprises intéressées par ce marchés sont priées de rester en attache avec les services compétents de la commune de santchou pour la relance en procédure d'urgence. Le MAIRE
EFON Guy

ARTICLE 3 ; La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 24 AVRIL 2019
RELATIF A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A LA CRTV, EXERCICE 2019.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

PIECE N° 5

DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE

Le présent marché a pour objet l'acquisition du matériel informatique par la CRTV pour les besoins de son fonctionnement, particulièrement dans le domaine de l'administration.

Il s'agira de fournir :

- 18 Ordinateurs core i3 complets (Unité Centrale + Ecran + Clavier + Souris + Système d'exploitation OEM)
- 02 Ordinateurs portables
- 01 Serveur
- 05 Plugins wordpress
- 02 Stations de travail
- 05 Téléphone portables
- 02 Microphones
- 01 Console Numérique
- 01 IMAC
- 20 Onduleurs
- 03 Caméras IP
- 06 Imprimantes
- 20 Licences Microsoft Office Professionnel 2016 64bits
- 01 Package Windows Server Standard 2016 64 bit Multilingue + Licence(DVD)
- 01 Package Windows Server CAL 2016 Multilingue + License pour 5 clients (DVD)
- 01 Package VMware vSphere 6 Essential plus Kit + License pour 3 hôtes (DVD)

Chapitre 2 : Réception

Section 23 : livrables et modalités de livraison

Les livrables à fournir par le prestataire sont :

- 18 Ordinateurs core i3 complets (Unité Centrale + Ecran + Clavier + Souris + Système d'exploitation OEM)
- 02 Ordinateurs portables
- 01 Serveur
- 05 Plugins wordpress
- 02 Stations de travail
- 05 Téléphone portables
- 02 Microphones
- 01 Console Numérique
- 01 IMAC
- 20 Onduleurs
- 03 Caméras IP
- 06 Imprimantes
- 20 Licences Microsoft Office Professionnel 2016 64bits
- 01 Package Windows Server Standard 2016 64 bit Multilingue + Licence(DVD)
- 01 Package Windows Server CAL 2016 Multilingue + License pour 5 clients (DVD)

01 Package VMware vSphere 6 Essential plus Kit + License pour 3 hôtes (DVD).

1 Autres**Lire plutot****PIECE N° 5****DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE**

Le présent marché a pour objet l'acquisition du matériel informatique par la CRTV pour les besoins de son fonctionnement, particulièrement dans le domaine de l'administration.

Il s'agira de fournir

- 10 Ordinateurs core i3 complets (Unité Centrale + Ecran + Clavier + Souris + Système d'exploitation OEM)
- 02 Ordinateurs portables
- 01 Serveur
- 05 Plugins wordpress
- 04 Stations de travail
- 02 Téléphone portables
- 02 Microphones
- 01 Console Numérique
- 03 IMAC
- 12 Onduleurs
- 02 Caméras IP
- 05 Imprimantes
- 12 Licences Microsoft Office Professionnel 2016 64bits
- 01 Package Windows Server Standard 2016 64 bit Multilingue + Licence(DVD)
- 01 Package Windows Server CAL 2016 Multilingue + License pour 5 clients (DVD)
- 01 Package VMware vSphere 6 Essential plus Kit + License pour 3 hôtes (DVD)

Chapitre 2 : Réception**Section 23 : livrables et modalités de livraison**

Les livrables à fournir par le prestataire sont :

- 10 Ordinateurs core i3 complets (Unité Centrale + Ecran + Clavier + Souris + Système d'exploitation OEM)
- 02 Ordinateurs portables
- 01 Serveur
- 05 Plugins wordpress
- 04 Stations de travail
- 02 Téléphone portables
- 02 Microphones
- 01 Console Numérique
- 03 IMAC
- 12 Onduleurs
- 02 Caméras IP
- 05 Imprimantes
- 12 Licences Microsoft Office Professionnel 2016 64bits
- 01 Package Windows Server Standard 2016 64 bit Multilingue + Licence(DVD)
- 01 Package Windows Server CAL 2016 Multilingue + License pour 5 clients (DVD)

01 Package VMware vSphere 6 Essential plus Kit + License pour 3 hôtes (DVD).

YAOUNDE le 15 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MENGUEME

**ADDITIF N°001AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004BIS/AONO/C-MENGUEME/CDPM-NS /2019 DU 29/04/2019 POUR LES TRAVAUX
D'ELECTRIFICATION DANS LA COMMUNE DE MENGUEME (NKOLEBAE – SO'O ASSI) DANS LE
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The opening of the Offers will take place in the meeting room of the Senior Divisional office on 22/03/2019 at 03:00 PM precisely by the divisional Tenders Board of Mbalmayo in the presence of bidders or mandated representatives, who have a perfect knowledge of the bids.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des Offres aura lieu à la salle des actes de la Mairie de Mengueme, le 30/05/2019 à 15h précises par la commission interne de passation des marchés de la Commune de Mengueme des marchés publics siégeant en présence des soumissionnaires ou l'un de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance du dossier dont il a la charge.</p> <p>NB : L'heure de remise des offres reste inchangée, par ailleurs les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres sont priées de passer à la Mairie de MENGUEME, retirer les documents complémentaires dudit dossier.</p>

YAOUNDE le 16 Mai 2019

Le MAIRE

MVONDO LUC HUBERT

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N°002 A L'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/CRTV/CIPM/19 POUR L'ACQUISITION DE DOUZE (12) STATIONS DE MONTAGE A LA CRTV, EXERCICE 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutot

Spécifications techniques :

1. Unité Centrale

Caractéristiques techniques		OUI	
Système d'exploitation	Windows 10 Professionnel pour stations de travail		
Famille de processeurs	Processeur évolutif Intel® Xeon®		
Processeurs			
	Processeur Intel® Xeon® Platinum 8180 (2,5 GHz de fréquence de base, jusqu'à 3,8 GHz avec technologie Intel® Turbo Boost, 38,5 Mo de mémoire cache, 28 coeurs)		
Chipset Intel®	C622		
Capacité mémoire maximale	Jusqu'à 384 Go de mémoire SDRAM DDR4-2666 ECC		
Logements pour la mémoire	12 DIMM		
Contrôleurs de lecteur	SATA de 6 Gbits/s intégré ; RAID intégré en usine disponible pour les disques durs SATA/SAS (RAID 0, données 0, 1, 5 et 10)		
Stockage interne	Jusqu'à 300 Go SAS (15000 Tours/min.)4 500 Go Jusqu'à 2 To SATA (7200 tr/min)4 Jusqu'à 500 Go SATA SED (7200 tr/min)4 1 To Jusqu'à 4 To SATA Enterprise 7 200 tr/min4 256 Go Jusqu'à 2 To SSD SATA4 256 Go Jusqu'à 512 Go Disque SSD SATA SED Opal 24 240 Go Jusqu'à 480 Go Disque SSD SATA Enterprise4		
Stockage optique	Lecteur DVD-ROM HP ultra-plat ; Graveur de Blu-ray HP ultra-plat ; Graveur DVD HP ultra-plat5,6		
Stockage supplémentaire	Lecteur de carte SD 4 en 1		
Baies de disques (internes)	Deux disques de 2,5 po ou 3,5 pouces		

Baies de disques (externes)	Deux 5,25 pouces		
Cartes graphiques disponibles			

YAOUNDE le 15 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE NGOUMOU

**ADDITIF RECTIFICATIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/ AONO/RC/CNG/CIPM/2019 DU 25/04/2019
 LIRE PLUTOT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/ AONO/RC/CNG/CIPM/2019 DU 09/05/2019 PAGE 1
 INSÉRER DÉLAI D'EXÉCUTION : 04 MOIS AVIS D'APPEL D'OFFRES NOUVEAU EN FRANÇAIS ET EN
 ANGLAIS AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/RC/CNG/CIPM/2019 DU 09/05/2019 EN PROCEDURE
 D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 08 FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE
 DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET
 AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Commune de Ngoumou contre récépissé, au plus tard le 21/05/2019 à 11 heures, heure locale et devront porter la mention :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/RC/CNG/CIPM/2019 DU 25/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 08 FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Commune de Ngoumou contre récépissé, au plus tard le 04/06/2019 à 11 heures, heure locale et devront porter la mention :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/RC/CNG/CIPM/2019 DU 09/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 08 FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 21/05/2019 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Ngoumou dans la salle de délibération de la Mairie de Ngoumou. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 04/06/2019 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Ngoumou dans la salle de délibération de la Mairie de Ngoumou.</p>

3	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Critères éliminatoires Pièces administratives a) Absence de la caution de soumission ; b) Pièce administrative falsifiée ; c) Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire.</p> <p>Offre technique a) Dossier incomplet ; b) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; c) Non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ; d) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ». e) Non possession en propre d'au moins un atelier complet pour foration ;</p> <p>Offre financière a) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ; b) Offre financière incomplète ; c) Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires d) Sous détail des prix non conforme au modèle</p> <p>Les principaux critères de qualification (critères essentiels) : Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) l'expérience du personnel d'encadrement ; ii) les références de l'entreprise ; iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; iv) le délai d'exécution ; v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ; <p>Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>13.1 Critères éliminatoires 13.1.1 Pièces administratives c) Nouveau : Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire autre que la caution de soumission.</p> <p>13.1.2 Offre technique Supprimer e) (Non possession en propre d'au moins un atelier complet pour foration ;)</p>
4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>3) nouveau : Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP MINADER, Exercice 2019, sur l'imputation mentionnée dans l'avis d'appel d'offres.</p> <p>4) Principaux critères éliminatoires Critères éliminatoires Pièces administratives c) Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire autre que la caution de soumission.</p> <p>Offre technique e) nouveau : Non possession d'au moins un atelier complet pour foration ;</p> <p>II. enveloppe B- volume 2 : offre technique E) capacité financière nouveau : Le soumissionnaire doit joindre, une attestation de solvabilité financière d'un montant de 60 000 000 de Francs CFA délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI.</p>

NGOUMOU le 16 Mai 2019

Le MAIRE

AMIE ASSOUH ANTOINE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2019 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'ECOLE
NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC. ADDITIF N°01 LE DIRECTEUR DE L'ECOLE
NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) PORTE A LA CONNAISSANCE DES
SOUSSIONNAIRES QUE DES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AU DOSSIER D'APPEL
D'OFFRES SUS RÉFÉRENCÉ DE LA MANIÈRE SUIVANTE :**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Consistance des prestations
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les prestations du présent Marché comprennent : la fourniture du matériel informatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 46 (quarante-six) ordinateurs complet, Windows 10 avec licence - 49 (quarante-neuf) imprimantes HP laser pro M12A - 12 (douze) vidéoprojecteurs multimédia Epson EB-SO4/S31 HDMI - 12 (douze) photocopieurs canon images Runner2530i - 21 (vingt un) scanner HP Scan jet 200 - 46 (quarante-six) onduleurs back-ups 1100VA, APC, AVR Technology
	<p>Lire plutot</p> <p>Les prestations du présent Marché comprennent : la fourniture du matériel informatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 45 (quarante-cinq) ordinateurs de bureau de marque connue, carte graphique ATI Radeon TM5570 2GO dédiés. Processeur Intel core i5 650, disque dur 1-2To SATA, 08Go de RAM DDR3, Ecran plat LCD 23 pouces (16-9, VGA, et HDM), lecteur DVD-RW, clavier AZERTY 107 touches, Windows 10 professionnel préinstallé, Slot de protection par cadenas pour empêcher l'accès aux composants du boîtier. - 30 (trente) imprimantes laser, de marque connue, 40 ppm, 05 bacs ; capacités d'entrée jusqu'à 1600 feuilles, RAM 256 - 512 Mo, carte NIC RJ45, USB 3.0. - 10 (dix) vidéoprojecteurs numériques à partir de 1200 dpi, en option, USB 3.0. HDMI. - 05 (cinq) photocopieurs multifonctions laser monochrome, écran tactile LCD RAM 512 MO Ethernet (100base-tx/10base-T). - 15 (quinze) scanner ou numériseur de marque connue, recto-verso, en un seul passage, bouton, CPU 120 Mhz, format A4, A5, A6, et B6, résolution 500-1200 dpi, module de mémoire 64-512 Mo ; ports usb 2.0-3.0. - 45 (quarante-cinq) onduleurs de marque connue CA220, 230, 240V, 1500VA-30KVA, Ethernet 10/100-USB-RJ11 et RJ45, RS-232-10 connecteurs de sortie -3U.

2	Cout Prévisionnel
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le coût prévisionnel est de quarante-cinq millions (45.000.000) FCFA</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le coût prévisionnel est de quarante-cinq millions (45.000.000) FCFA. TTC</p>

3	Participation et origine
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les sociétés concessionnaires de matériel informatique installées ou représentées au Cameroun et remplissant les conditions avérées dans la fourniture de ce type de matériel.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les sociétés de droit camerounais installées ou représentées et remplissant les conditions avérées dans la fourniture objet de l'Appel d'Offres.</p>

4	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Commission Interne de Passation des marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A6 au premier étage du bâtiment administratif, téléphone 222 237 300 au plus tard le 21/05/ 2019 à 12 heures ;heure locale et devra porter la mention : « DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2019 DU 29/04/2019 POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Commission Interne de Passation des marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A6 au premier étage du bâtiment administratif, téléphone 222 237 300 au plus tard le 04/06/ 2019 à 12 heures ;heure locale et devra porter la mention : « DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2019 DU 29/04/2019 POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC ».</p>

5	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO de neuf cent mille (900.000) FCFA. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou tout autre organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO de neuf cent mille (900.000) FCFA. à défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.</p>

6	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu 21/05/ 2019 à 13 Heures par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès de SUPPTIC dans la salle C9. Sise à SUPPTIC. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le dossier d'appel d'offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu 04/06/ 2019 à 13 Heures par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès de SUPPTIC dans la salle C9. Sise à SUPPTIC. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le dossier d'appel d'offres.</p>

7	Attribution
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du dossier d'appel d'offres ; et ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et de cinq (05) oui sur six (06) des critères essentiels.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du dossier d'appel d'offres ; et ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et de cinq (05) oui sur six (06) des critères essentiels.</p> <p>Le reste sans changement./.</p>

YAOUNDE le 16 Mai 2019

Le **DIRECTEUR**

WATCHING Félix

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm